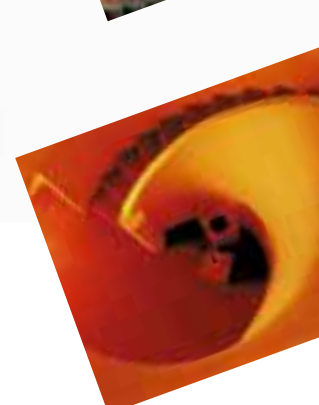


RAPPORT ANNUEL 1998



 **LAFARGE**
Les matériaux pour
construire le monde

CIMENT

n° **2** mondial*

34 % du chiffre d'affaires

GRANULATS & BÉTONS

n° **2** mondial
des Granulats*

n° **2** mondial
des Bétons*

32 % du chiffre d'affaires

TOITURE

n° **1** mondial*

16 % du chiffre d'affaires

PLÂTRE

n° **6** mondial*

7 % du chiffre d'affaires

MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS

n° **1** mondial
des Aluminate*

11 % du chiffre d'affaires

APPORTER PLUS DE SÉCURITÉ, DE CONFORT ET DE BEAUTÉ AU CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Le choix des matériaux participe à l'amélioration du cadre de vie quotidien. La solidité et la durabilité des réalisations, la fiabilité des aménagements urbains, la prévention et la protection contre l'incendie, le bruit, l'humidité ou encore le froid, l'embellissement des constructions, leur décoration, leur intégration dans l'environnement, la rénovation et la restauration des bâtiments anciens représentent autant de garanties et de progrès pour l'utilisateur final. Lafarge répond à ces attentes par sa technique et son savoir-faire.

SOMMAIRE

LE GROUPE

Profil	1
Message du Président	2
Organisation du Groupe	5
Chiffres clés	6
Faits marquants	10
Ressources humaines & Organisation	14
R&D : une organisation orientée vers les marchés	16
L'environnement :	
au service du développement durable	18
Relations avec les actionnaires	20
Repères	22

LES ACTIVITÉS EN 1998

Rapport d'activité	24
Ciment	28
Granulats & Bétons	38
Toiture	44
Plâtre	48
Matériaux de Spécialités	52
Perspectives 1999	56
Organigramme	57

COMPTES, INFORMATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

Comptes consolidés	60
Comptes de la société Lafarge	81
Informations financières et juridiques	85
Assemblée générale ordinaire du 27 mai 1999	99
Mémento de l'actionnaire	105
Informations relatives au Document de Référence	111
Direction et Administration	112

* Source Lafarge

PROFIL

9,8 milliards d'euros
de chiffre d'affaires

66 000 collaborateurs

65 pays

1833 année de création
de Lafarge

168 000 actionnaires

► **LEADER MONDIAL DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LE GROUPE LAFARGE OCCUPE DES POSITIONS DE PREMIER PLAN DANS CHACUNE DE SES BRANCHES :**
CIMENT, GRANULATS & BÉTONS, TOITURE, PLÂTRE ET MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS.

► **RASSEMBLANT 66 000 COLLABORATEURS DANS 65 PAYS ET RÉALISANT UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 9,8 MILLIARDS D'EUROS (SOIT 64,3 MILLIARDS DE FRANCS), LE GROUPE A DÉVELOPPÉ, DEPUIS PLUS DE 160 ANS, ET MIS EN ŒUVRE À TRAVERS LE MONDE UN SAVOIR-FAIRE D'EFFICACITÉ INDUSTRIELLE, D'ÉCONOMIE DES RESSOURCES ET DE RESPECT DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT.**

► **EN FAISANT ÉVOLUER ET PROGRESSER LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LAFARGE APPORTE TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ, DE CONFORT ET DE BEAUTÉ AU CADRE DE VIE QUOTIDIEN.**

MESSAGE DU PRÉSIDENT



BERTRAND COLLOMB

► **1998 : INTÉGRATION DE REDLAND RÉUSSIE DANS DES DÉLAIS TRÈS COURTS**

► **UNE FORTE PROGRESSION TANT DE L'ACTIVITÉ QUE DES RÉSULTATS**

► **UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES ACQUISITIONS, QUI RENFORCENT NOS POSITIONS DE LEADERSHIP DANS LE MONDE**

► **1999 : UNE NOUVELLE ANNÉE DE PROGRÈS**

L'année 1998 a été très importante pour le développement de Lafarge. Elle fut tout à la fois l'année de l'intégration réussie de Redland, celle de la définition d'une nouvelle organisation en cinq Branches, de développements stratégiques importants dans chacun de nos métiers et d'une progression sensible de nos résultats. L'ensemble de ces réalisations constitue pour nous une nouvelle étape dans un développement du Groupe créateur de valeur pour ses actionnaires.

Des résultats en forte hausse

Pour Lafarge, 1998 a été une année de progression significative des résultats. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,8 milliards d'euros (64,3 milliards de francs), en hausse de 53% par rapport à 1997. Cette augmentation s'explique tout d'abord par un effet de structure de 50,9%, par la croissance de l'activité (3,6%) et un effet de change négatif de 1,7%.

Lafarge a bénéficié de marchés globalement bien orientés, en dépit de la crise financière en Asie et malgré la chute du marché de la construction en Allemagne. La progression de l'activité en Europe Occidentale et en Amérique Latine, l'excellente conjoncture en Amérique du Nord, se sont ajoutées à

un contexte de prix favorable. La crise asiatique nous a peu affectés compte tenu du faible pourcentage de chiffre d'affaires réalisé dans cette zone : elle nous a au contraire offert de nouvelles opportunités d'investissements.

Au plan boursier, l'évolution de l'action Lafarge a été très significative en 1998. La forte progression du titre, plus de 37% par rapport à 1997, supérieure à la moyenne de l'indice CAC 40, reflète la confiance des investisseurs dans les perspectives à long terme du Groupe.

Redland : une intégration réussie

L'un des enjeux majeurs de l'année était l'intégration de Redland. Nous nous étions fixés un objectif ambitieux : la réaliser en 6 mois. Nous avons, dans ce délai, défini les stratégies et les programmes d'actions, mis en place les organisations, installé les méthodes et les politiques de Lafarge.

L'intégration de plus de 18 000 nouveaux collaborateurs et l'entrée dans le nouveau métier de la toiture était un enjeu majeur pour le Groupe. Cette intégration a été réussie grâce à un important effort de nos équipes, auxquelles je tiens à rendre hommage. Au plan économique, ainsi qu'en témoignent

les résultats de 1998 ; mais aussi au plan humain, avec une intégration harmonieuse des équipes de Redland au sein de leur nouveau Groupe.

Des développements stratégiques porteurs

Au-delà de Redland, nous avons poursuivi en 1998 le renforcement de nos positions dans le monde, profitant d'opportunités exceptionnelles de croissance externe. Nous avons réalisé des investissements importants, de l'ordre de 12,2 milliards de francs. Ils ont concerné de nombreux pays : Philippines, Etats-Unis, Brésil, Italie, Afrique du Sud, Allemagne, Corée du Sud, Jordanie, Chine, Indonésie, Pologne, Honduras, etc.

Renforcer nos positions de leadership dans le monde

Ces investissements nous ont permis de développer et d'équilibrer nos positions internationales. Après le renforcement que nous avait apporté Redland dans les Branches Toiture et Granulats & Bétons, géographiquement concentré en Europe et en Amérique du Nord, nous avons pu développer les Branches Ciment, Plâtre et Matériaux de Spécialités, notamment sur les marchés

en croissance.

Conformément aux orientations stratégiques énoncées l'an dernier, nous voulons en effet accroître la part de nos activités dans les pays émergents, qui, en 1998, a représenté 21% de notre chiffre d'affaires.

En particulier nous avons pu, à la faveur de la crise asiatique, prendre une position cimentière importante aux Philippines et nous avons acquis deux fabricants de plaques de plâtre en Corée. Avec le développement progressif de notre implantation en Chine et notre entrée annoncée en Inde et au Bangladesh, nous pourrions bénéficier de la croissance future de l'Asie, sans pour autant faire prendre à notre Groupe des risques excessifs, puisque les actifs asiatiques n'y représenteront pas plus de 6% à 7% des actifs totaux.

Dans chacune de nos nouvelles acquisitions, nous conduisons des programmes d'intégration et de modernisation afin d'améliorer la productivité et les performances et d'obtenir le retour sur investissement et la création de valeur escomptés.

Le financement de ces investissements a été assuré par le cash flow du Groupe, la cession d'actifs non stratégiques, l'augmentation de capital de 3,2 milliards de francs réalisée en cours d'année et la

MESSAGE DU PRÉSIDENT

mobilisation de notre capacité d'endettement.

Une nouvelle organisation pour un Groupe renouvelé

La nouvelle dimension du Groupe et nos objectifs d'amélioration constante des performances nous ont conduits à mettre en place une nouvelle organisation en cinq Branches : Ciment, Granulats & Bétons, Toiture, Plâtre et Matériaux de Spécialités.

À cette occasion, le Comité exécutif a été internationalisé et la structure centrale du Groupe a été allégée.

L'objectif de cette nouvelle organisation est à la fois de permettre plus de décentralisation et d'initiatives, d'améliorer les performances dans chacun de nos métiers, tout en assurant la cohérence des stratégies, des principes et des politiques du Groupe.

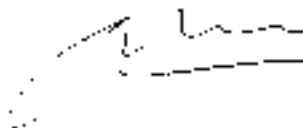
Elle s'accompagne d'une évolution de notre culture et de notre style de management, dans le sens d'une plus grande réactivité, d'une attention croissante aux besoins du client et d'une exigence renforcée d'excellence et de création de valeur.

Elle permet à nos collaborateurs, anciens et nouveaux confondus, de mieux voir les résultats des efforts qu'ils accomplissent et auxquels nous devons notre réussite.

1999 : une année de progrès

L'année 1999 s'est ouverte, malgré les incertitudes demeurant sur la situation financière et économique mondiale, sous des auspices favorables. L'Europe et l'Amérique du Nord, où se situent encore les trois quarts de notre activité, sont bien orientées, même si l'Asie est encore en crise et si l'Amérique latine connaîtra sans doute une année difficile.

Après avoir complété l'essentiel du programme de développements commencé en 1998, nous nous concentrerons sur l'intégration de nos acquisitions, la réduction des coûts et l'amélioration des performances. Ainsi, nous ferons de 1999 une nouvelle année de progrès.



BERTRAND COLLOMB
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMITÉ EXÉCUTIF

ORGANISATION

DU GROUPE



LA DIRECTION GÉNÉRALE

de gauche à droite :

JACQUES LEFÈVRE, VICE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

BERNARD KASRIEL, VICE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

MICHEL ROSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

BERTRAND COLLOMB, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour créer la valeur qu'attendent de lui ses clients, ses actionnaires et ses salariés, le Groupe Lafarge poursuit une stratégie de leadership international et de croissance rentable de chacune de ses activités. Pour accompagner cette dynamique de croissance, Lafarge met en place une organisation reposant sur la décentralisation dans chacun de ses métiers.

Désormais, le Groupe s'organise en cinq Branches : Ciment, Granulats & Bétons, Toiture, Plâtre et Matériaux de Spécialités. Chaque Branche comprend des unités décentralisées dans différents pays. La mise en place des Branches, qui sera réalisée avant la fin du premier semestre 1999, vise à favoriser l'échange d'expériences et la mise en œuvre de programmes d'excellence opérationnelle dans chaque métier.

Dans cette nouvelle organisation, le Comité exécutif, dont l'internationalisation a été renforcée, a pour mission de définir les orientations stratégiques et les politiques du Groupe et d'impulser l'amélioration de ses performances.



YVES DE CLERCK
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
CIMENT



CHARLES DE LIEDEKERKE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
GRANULATS & BÉTONS



N. ERICH GERLACH
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
TOITURE



BRUNO LAFONT
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
PLÂTRE



OLIVIER LEGRAIN
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS



JOHN PIECUCH
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
AMÉRIQUE DU NORD



MIGUEL DEL CAMPO
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
FINANCES



CHRISTIAN HERRAULT
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
RESSOURCES HUMAINES
& ORGANISATION

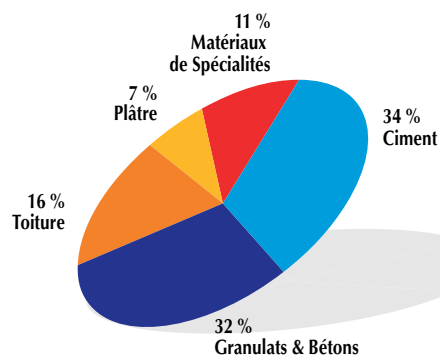
CHIFFRES CLÉS

► **1998 EST LA PREMIÈRE ANNÉE AU TERME DE LAQUELLE LES RÉSULTATS DE LAFARGE SONT CONSOLIDÉS AVEC REDLAND.**

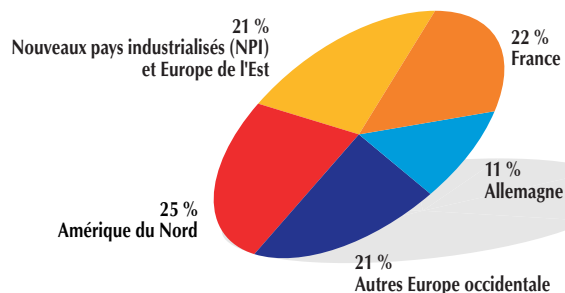
LES RÉSULTATS DE REDLAND, ACQUIS EN DÉCEMBRE 1997, N'ÉTAIENT PAS CONSOLIDÉS EN 1997. SEULS LES ÉLÉMENTS BILANTIELS (ENDETTEMENT NET ET FONDS PROPRES) INTÉGRAIENT CETTE ACQUISITION.

► **LES CHIFFRES 1998 REFLÈTENT DONC LA NOUVELLE DIMENSION DU GROUPE LAFARGE.**

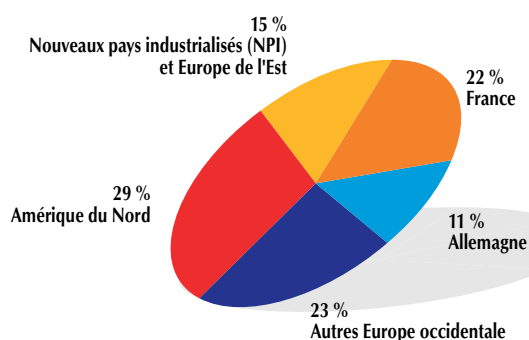
► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE



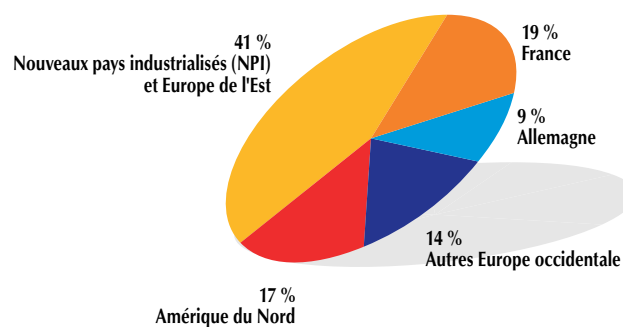
► RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



► RÉPARTITION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



► RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Chiffre d'affaires

(en millions)

	francs	euros
1994	32 841	5 007
1995	33 218	5 064
1996	35 262	5 376
1997	42 066	6 413
1998	64 294	9 802

Résultat d'exploitation hors éléments exceptionnels

(en millions)

	francs	euros
1994	4 037	615
1995	4 040	616
1996	4 169	636
1997	5 630	858
1998	9 164	1 397

Résultat net total

(en millions)

			dont part du Groupe	
	francs	euros	francs	euros
1994	2 724	415	2 225	339
1995	3 034	463	2 350	358
1996	2 700	412	1 846	281
1997	3 664	559	2 432	371
1998	5 308	809	3 059	466

Résultat net par action

(retraité)

	francs	euros
1994	25,9	3,95
1995	26,6	4,06
1996	20,5	3,13
1997	27,2	4,15
1998	32,3	4,92

Investissements

(en millions)

	francs	euros
1994	5 591	852
1995	5 942	906
1996	7 009	1 069
1997	29 235*	4 457*
1998	16 625	2 534

Marge brute d'autofinancement

(en millions)

	francs	euros
1994	5 227	797
1995	4 796	731
1996	4 774	728
1997	6 126	934
1998	8 862	1 351

* Dont acquisition de Redland pour 21,4 milliards de francs soit 3,3 milliards d'euros

Endettement net

(en millions)

	francs	euros
1994	1 972	301
1995	2 938	448
1996	9 317	1 420
1997	32 274*	4 920*
1998	34 904	5 321

Fonds propres

(en millions)

	francs	euros
1994	29 705	4 528
1995	30 794	4 695
1996	29 613	4 514
1997	35 066*	5 346*
1998	40 072	6 109

* Redland inclus

* Redland inclus

RÉSULTATS 1998

Les résultats 1998 de Lafarge ont enregistré une forte hausse par rapport à 1997, notamment en raison de l'intégration des activités de Redland.

+ 53 % pour le chiffre d'affaires :

9 802 millions d'euros (64 294 millions de francs).

+ 63 % pour le résultat d'exploitation courant :

1 397 millions d'euros (9 164 millions de francs).

+ 45 % pour la marge brute d'autofinancement :

1 351 millions d'euros (8 862 millions de francs).

+ 26 % pour le résultat net part du Groupe :

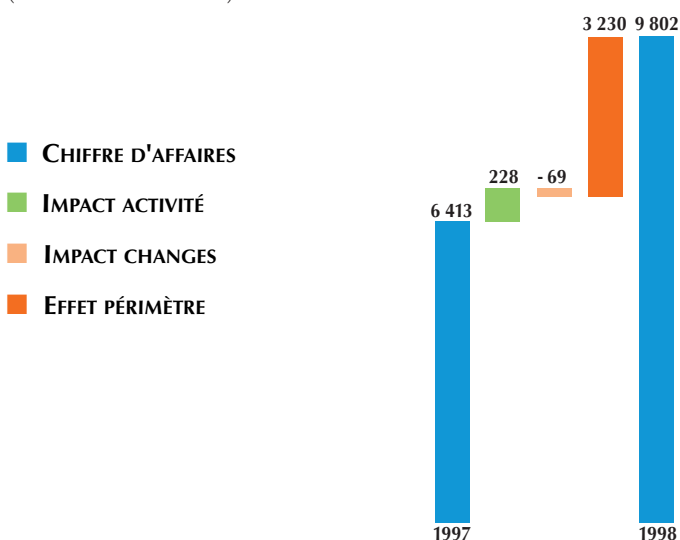
466 millions d'euros (3 059 millions de francs).

+ 19 % pour le bénéfice net par action :

4,92 euros (32,3 francs).

ANALYSE DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)

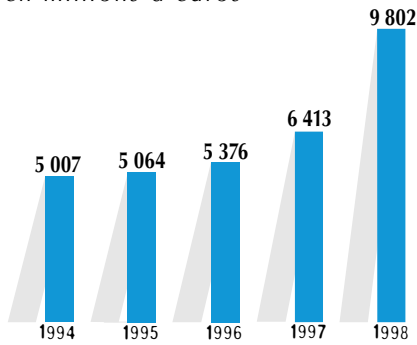


LAFARGE ET L'EURO

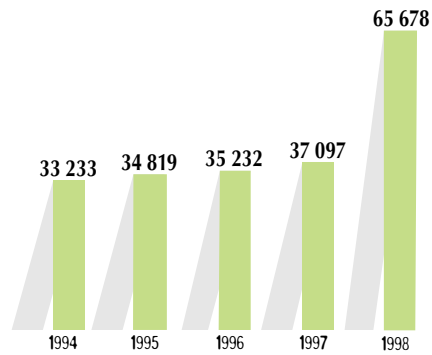
Afin de présenter avec un maximum de clarté et de lisibilité la nouvelle dimension du Groupe, les comptes 1998, consolidés pour la première année avec Redland, sont présentés en francs. Les chiffres clés sont donnés en francs et en euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES

en millions d'euros

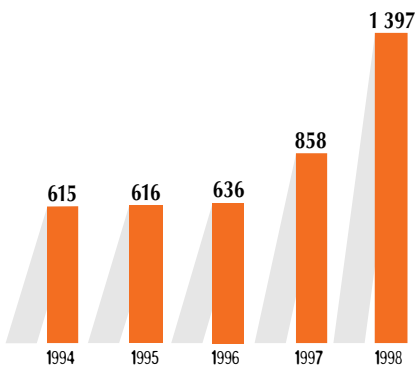


EFFECTIFS



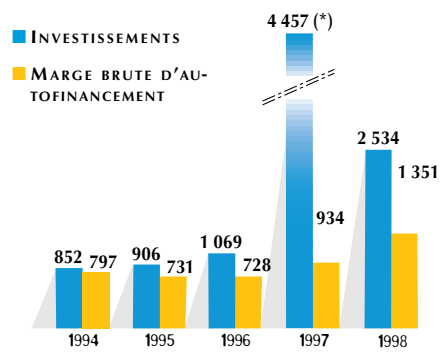
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

HORS ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS
en millions d'euros



INVESTISSEMENTS ET MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

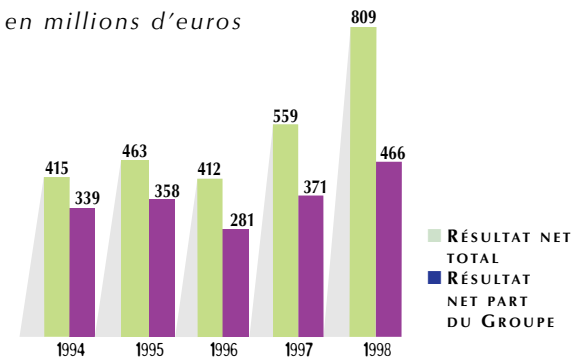
en millions d'euros



* Dont acquisition de Redland pour 3,3 milliards d'euros

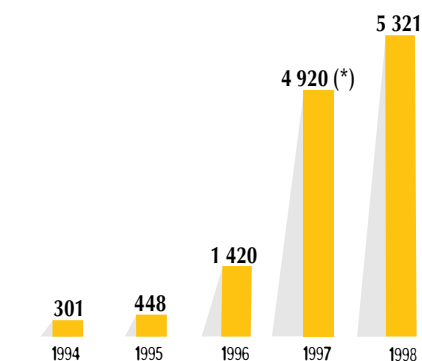
RÉSULTAT NET DONT PART DU GROUPE

en millions d'euros



ENDETTEMENT NET

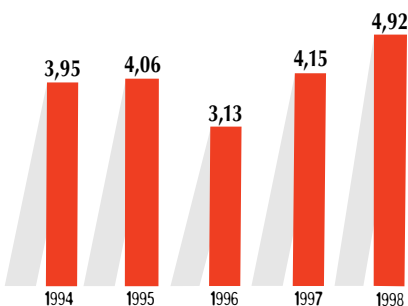
en millions d'euros



* Redland inclus

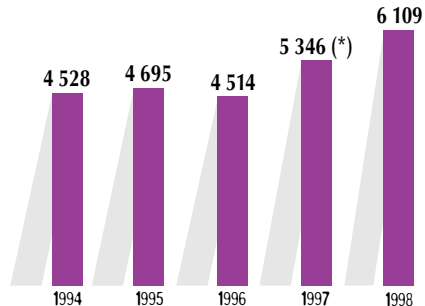
RÉSULTAT NET PAR ACTION

retraité, en euros



FONDS PROPRES

en millions d'euros



* Redland inclus

FAITS MARQUANTS

JANVIER

Roumanie

La contribution en fonds propres de la BERD dans les projets de rénovation d'usines de matériaux de construction du Groupe en Europe centrale et orientale est portée de 90 à 160 millions de dollars. Dans cette perspective, la BERD entre à hauteur de 38 % dans le capital de Lafarge Romania pour un montant de 460 millions de francs.

FÉVRIER

Norvège

Lafarge Refractories, activité de la Branche Matériaux de Spécialités, cède la société scandinave Höganäs Bjuf AB. Dans le cadre de sa politique de désinvestissement d'actifs non stratégiques, Lafarge se retire du marché des briques réfractaires en Scandinavie pour se concentrer sur le secteur des bétons réfractaires.

ALLEMAGNE
Cimenterie de Sötenich
dans la région du Nord
Rhin-Westphalie -
Lafarge Zement



Honduras

Lafarge renforce sa position en Amérique centrale en prenant le contrôle de la société Industria Cementera Hondurena (INCEHSA), principal cimentier du pays avec 60 % du marché national. La capacité de son usine, située près de Tegucigalpa, sera portée de 600 000 tonnes à 1 million de tonnes par an.

MARS

États-Unis

Lafarge Applications Routières, activité de la Branche Matériaux de Spécialités, acquiert Centerline Industries Inc., l'un des leaders américains du marquage routier. Avec cette nouvelle acquisition, le chiffre d'affaires de Lafarge Applications Routières est porté à 750 millions de francs.

Amérique du Nord

Lafarge conclut, avec sa filiale nord-américaine Lafarge Corporation, la cession de la plus grande partie des actifs granulats antérieurement détenus par Redland en Amérique du Nord au prix de 690 millions de dollars. La transaction porte sur Western Mobile, Redland Genstar et Redland Quarries, qui avaient réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 539 millions de dollars.

Ukraine

Acquisition de plus de 40 % du capital de l'entreprise Mykolaiv Cement qui exploite une cimenterie d'une capacité annuelle de 3,1 millions de tonnes et pour laquelle Lafarge envisage un programme de modernisation sur cinq ans.

Augmentation de capital

Lafarge lance une augmentation de capital de 3,2 milliards de francs destinée à renforcer ses moyens financiers pour poursuivre sa stratégie de développement international.

AVRIL

France

Le Groupe cède sa filiale Hybrinova au Groupe DuPont. Cette vente marque le point final du désengagement de Lafarge des bioactivités dont l'étape majeure avait été, en 1994, la cession d'Orsan.

JUIN

Brésil

Acquisition de 60 % de la cimenterie de Maringa (capacité annuelle de 300 000 tonnes), présente sur le 1^{er} marché régional cimentier du Brésil, l'État de Sao Paulo.

Italie

Lafarge Adriasebina, filiale cimentière italienne du Groupe, prend une participation de 20 % dans la société SACCI. Cette entreprise, au chiffre d'affaires de 600 millions de francs, possède trois cimenteries et une station de broyage ; elle est aussi active dans le secteur du béton prêt à l'emploi.

JUILLET

Italie

Lafarge Peintures, activité de la Branche Matériaux de Spécialités, acquiert les activités peintures décoratives de Max Meyer Duco, leader sur son marché avec deux marques à forte notoriété : Max Meyer et Duco. Lafarge Peintures devient ainsi le numéro 1 des peintures de décoration en Italie.



AFRIQUE DU SUD
Cimenterie de
Lichtenburg à l'ouest
de Johannesburg -
Lafarge South Africa

Amérique du Nord

Lafarge et Carmeuse, un des leaders mondiaux dans le secteur de la chaux, des calcaires à usage industriel et de la dolomie, annoncent leur intention de regrouper leurs activités dans ce métier en Amérique du Nord dans le cadre d'une joint-venture (60 % Carmeuse ; 40 % Lafarge). Lafarge marque ainsi sa volonté de devenir un acteur international majeur dans la chaux.

Afrique du Sud

Accord sur l'acquisition de la société Blue Circle South Africa, 3^{ème} entreprise cimentière du pays avec également des positions de leader dans le béton et les granulats. La Société possède notamment une cimenterie d'une capacité de 2,4 millions de tonnes par an, une station de broyage et le contrôle d'une cimenterie en Namibie.

AOÛT

Allemagne

Lafarge acquiert du groupe britannique RMC plusieurs actifs industriels en Allemagne : une cimenterie, une station de broyage, plusieurs centrales à béton. Cette opération conforte les positions du Groupe en Allemagne, premier marché européen de Lafarge après la France.



ÉTATS-UNIS
Cimenterie
de Seattle
dans l'Etat de
Washington -
Lafarge
Corporation

États-Unis

Lafarge Applications Routières poursuit son développement avec le rachat de la société Linear Dynamics Inc. (L.D.I.), un des leaders américains des produits et du matériel de marquage routier. Avec ce nouveau développement, qui intervient après l'achat de Centerline, Lafarge Applications Routières renforce sa position de leader aux États-Unis avec plus de 15 % du marché de l'ensemble des produits de marquage et 30 % du segment des peintures routières.

SEPTEMBRE

Amérique du Nord

Nouveau renforcement dans la chaux : Carmeuse North America lance une OPA amicale sur la société Dravo Corp., la plus importante société américaine dans la chaux et les applications écologiques de ce produit. Dravo s'intègre à la joint-venture Carmeuse Lafarge. Le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de dollars US et devrait devenir numéro 1 de la chaux aux États-Unis et au Canada.

FAITS MARQUANTS

Chine

Lafarge signe un accord avec la compagnie chinoise Chengdu Dujiangyan Building Materials Corp., qui prévoit la construction d'ici 2001 d'une cimenterie, dans la province du Sichuan, pour un investissement de 150 millions de dollars. D'une capacité annuelle de 1,3 million de tonnes, cette usine sera la plus grande et la plus moderne du sud-ouest de la Chine et donnera à Lafarge et ses partenaires un avantage concurrentiel significatif sur un marché à fort potentiel.

OCTOBRE

Corée du Sud

La Branche Plâtre finalise des accords avec deux sociétés aux termes desquels elle acquiert la division Plâtre de Dongbu Group (soit une usine), et le site de production de la société Byucksan Corp. avec laquelle elle crée également une alliance pour commercialiser les plaques de sa marque. Lafarge devient ainsi leader du

CORÉE DU SUD

Usine de plaques de plâtre d'Ulsan située près de la métropole portuaire de Pusan - Lafarge Gypsum Korea



marché sud-coréen de la plaque de plâtre, 2^{ème} marché de la région, après celui du Japon.

Philippines

En association avec des partenaires philippins, le Groupe effectue deux importantes acquisitions pour un montant global de 460 millions de dollars. Les deux sociétés acquises, Continental et Seacem, représentent, avec quatre usines, une capacité globale de production estimée à 4,6 millions de tonnes en 1999. Lafarge s'affirme ainsi comme le 2^{ème} industriel cimentier aux Philippines.

États-Unis

Lafarge Corporation, filiale nord-américaine de Lafarge, acquiert une cimenterie et d'autres actifs industriels à Seattle (capacité de production annuelle de 420 000 tonnes de clinker). Quinzième cimenterie de Lafarge en Amérique du Nord, elle vient compléter le dispositif industriel de Lafarge sur le continent nord-américain.



PHILIPPINES
Cimenterie Continental dans la région de Manille-Lafarge Philippines

États-Unis

Bertrand Collomb est élu "Person of the Year" 1998 par la Chambre de Commerce franco-américaine de New-York, titre décerné chaque année à la personnalité du monde des affaires qui a le plus contribué à l'essor des relations économiques entre la France et les États-Unis.

Jordanie

Lafarge prend une participation de plus de 33 %, portée par la suite à 40 %, dans le capital de Jordan Cement Factories (JCF), l'unique cimentier jordanien (deux usines d'une capacité de 4,2 millions de tonnes). Cet investissement d'environ 600 millions de francs marque le premier développement de Lafarge au Proche-Orient.

NOVEMBRE

Chine

Nouveau développement avec un accord de joint-venture entre la société chinoise Beijing Xingmi Merchant Service Centre et Lafarge

Chine. Cet accord prévoit la mise en exploitation d'un site de granulats, à 50 km de Pékin, d'une capacité de 1,2 million de tonnes par an.

Roumanie

Après l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur la totalité du capital de sa filiale Lafarge Romcim, le Groupe détient désormais 40 % du capital de Romcim en direct et 51 % par le biais de Lafarge Romania (filiale à 62 %). Première entreprise cimentière du pays, Lafarge Romcim possède 40 % du marché national avec quatre usines de forte capacité.

DÉCEMBRE

États-Unis

Lafarge vend Redland Stone Products Company, premier producteur de granulats et d'asphaltes au Texas, pour un montant de 272 millions de dollars. Cette transaction s'inscrit dans le programme de désinvestissements d'actifs annoncé lors de l'acquisition de Redland.



Inde

Lafarge annonce un accord prévoyant l'acquisition de la division ciment de Tisco, premier sidérurgiste du pays, pour un montant d'environ 725 millions de francs. Avec une cimenterie et une station de broyage (capacité globale de production de 1,8 million de tonnes), Tisco est particulièrement bien implanté sur les marchés du Bengale occidental (Calcutta) et du Bihar.

Afrique du Sud

Lafarge Braas Roofing, Branche Toiture du Groupe, rachète la totalité du capital de Coverland Roof Tiles Ltd. dont Lafarge détenait déjà 33,3 %. Avec six sites de production, Coverland a produit 5 millions de m² de tuiles en 1997.

Malaisie

Lafarge Braas Roofing annonce le rachat de la totalité des activités tuiles et pavés en béton de Hume Redland Industries (soit onze usines), dont Lafarge détenait déjà 29 % du capital. En parallèle, Lafarge cède à CI Holding les 29 % qu'il possédait également dans le secteur des carrières, du béton prêt à l'emploi et de l'asphalte.

AFRIQUE DU SUD

Usine de tuiles béton dans le nord-est du pays - Coverland

L'INTÉGRATION DE REDLAND

Après l'acquisition des activités de Redland, fin 1997, le Groupe Lafarge a conduit au premier semestre de 1998 l'intégration de 19 milliards de francs de chiffre d'affaires et 18 200 personnes. Un travail considérable a été rapidement accompli sur la définition d'orientations stratégiques, l'organisation ainsi que sur le lancement des programmes d'action à court terme : réduction des coûts, mise en place des meilleures pratiques et des politiques du Groupe... Avec Redland, Lafarge a non seulement renforcé ses activités Granulats & Bétons mais est aussi entré dans un nouveau métier, la Toiture, en devenant le leader mondial. Dès 1998, cette acquisition a contribué positivement au résultat net du Groupe.

RESSOURCES HUMAINES &

DANS SES PRINCIPES D'ACTION, LAFARGE MET L'HOMME AU CŒUR DE L'ENTREPRISE.

Partout où le Groupe est implanté, l'ensemble du personnel partage les mêmes objectifs de croissance et d'excellence.

► MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION ET MAINTIEN D'UNE COHÉSION FORTE AU SEIN DU GROUPE

► FAVORISER LA RESPONSABILITÉ ET L'INITIATIVE

► EN 1998, INTÉGRATION DE 28 600 COLLABORATEURS DE 30 NATIONALITÉS

L'intégration de Redland, la poursuite du développement du Groupe dans de nouveaux pays, notamment en Asie, et l'internationalisation accrue de ses activités ont conduit Lafarge à accélérer les actions initiées les années précédentes, notamment en ce qui concerne :

- la mise en place d'une organisation par Branches
- la simplification, la formalisation et la mise en œuvre des politiques de ressources humaines
- l'internationalisation des équipes
- l'intégration des sociétés récemment acquises.

La nouvelle organisation

La nouvelle organisation du Groupe, annoncée fin 1998 et dont la mise en place sera achevée à la fin du 1^{er} semestre 1999, vise à structurer les activités du Groupe en cinq Branches : Ciment, Granulats & Bétons, Toiture, Plâtre et Matériaux de Spécialités. Ces Branches seront, dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Groupe, responsables de leur stratégie et de la gestion de leur performance.

Cette décentralisation s'accompagne d'une volonté de maintenir une cohésion forte au sein du Groupe, par des valeurs partagées, des stratégies connues de tous, des systèmes d'information communs et des objectifs et des critères de performance bien définis.



ORGANISATION

Mise en œuvre des politiques Ressources Humaines

La qualité des équipes et la façon dont leur travail est structuré (organisation, formation, rémunération, etc.) sont à l'évidence des facteurs décisifs du succès d'une entreprise. Lafarge a dans ce domaine une culture des politiques et des pratiques anciennes bien établies. Mais la très forte croissance du Groupe au cours des dernières années - la moitié des collaborateurs n'était pas dans le Groupe il y a deux ans - impose un travail considérable de clarification, de simplification et de formalisation des principes de gestion des ressources humaines. Cette tâche n'est d'ailleurs pas seulement de la responsabilité des fonctionnels Ressources Humaines, mais de tous les responsables opérationnels. La Direction Générale et le Comité Exécutif y consacrent une partie importante de leur activité.



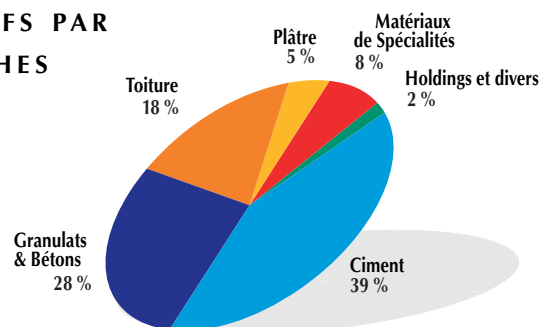
PLUS DE 80% DES EFFECTIFS DU GROUPE TRAVAILLENT HORS DE FRANCE.

Lafarge Prestia en Thaïlande, salle de contrôle de l'usine de plâtres industriels de Chonburi.

Effectif cadres et mouvements en 1998

- ▶ Les cadres représentent 12% de l'effectif de Lafarge
- ▶ 340 recrutements, dont 30% de cadres de moins de trente ans
- ▶ 160 mouvements interunités
- ▶ 530 mouvements intra-unités

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR BRANCHES



Internationalisation des équipes

Il y a 10 ans, près de la moitié des collaborateurs du Groupe étaient français ; aujourd'hui, ceux-ci ne représentent plus que 19% des effectifs totaux.

Pour être un Groupe vraiment international, tout en maintenant une forte culture d'entreprise, Lafarge s'attache à développer pour ses collaborateurs des parcours professionnels incluant une mobilité internationale ; ainsi, en 1998, 8% des cadres Lafarge travaillaient hors de leur pays d'origine.

Intégration des sociétés récemment acquises

L'expérience des nombreuses acquisitions effectuées par Lafarge au

cours des dernières années a conduit à l'établissement d'un guide «de mise en état». Ce guide est un support méthodologique pour aider à l'intégration des nouvelles acquisitions. Il indique les actions à mettre en œuvre, avec des délais, et permet ainsi une intégration plus rapide, plus systématique et mieux réussie. Ce guide a été largement utilisé en 1998 qui a vu 28 600 collaborateurs (y compris Redland) de 30 nationalités rejoindre le Groupe. Il est en permanence enrichi par les expériences liées à l'intégration des nouvelles acquisitions.

R&D : UNE ORGANISATION

► **UN OBJECTIF ESSENTIEL : ANTICIPER LES TENDANCES DE LA CONSTRUCTION**

► **PLUS DE 500 SPÉCIALISTES, UN BUDGET SUPÉRIEUR À 400 MILLIONS DE FRANCS**

► **DES INNOVATIONS IMPORTANTES DANS LES CINQ BRANCHES**

DUCTAL, béton à ultrahautes performances qui possède des propriétés mécaniques et esthétiques exceptionnelles, va révolutionner l'architecture et les modes de construction.

Articulée avec les forces marketing du Groupe, la Recherche & Développement de Lafarge aide les cinq Branches à répondre aux nouvelles exigences des clients, en cohérence avec les grandes tendances de la construction, notamment :

- la réduction du coût global de la construction,
- la facilité et la fiabilité de mise en œuvre, devenues aujourd'hui des éléments de compétitivité importants,
- le renforcement de la protection de l'environnement,
- l'esthétique des matériaux qui participe à la qualité du cadre de vie.

Pour faire progresser les produits existants, élargir leurs domaines d'application et créer de nouveaux produits, le Groupe s'appuie sur un ensemble intégré, constitué d'un Laboratoire Central de Recherche et d'une vingtaine de laboratoires d'applications et de développement au niveau des Branches et Unités opérationnelles. L'ensemble mobilise plus de 500 spécialistes, avec

un budget supérieur à 400 millions de francs en 1998.

Branche Ciment

L'accent mis sur la qualité et la régularité des produits s'est accompagné de la mise au point de nouveaux liants répondant à des contraintes spécifiques d'utilisation. Lancé en France, par exemple, Durabat est un ciment dont les caractéristiques techniques permettent de réaliser des bétons et mortiers résistants en milieu agressif. Aux États-Unis, l'usine de Whitehall a élaboré un mélange ciment - fumées de silice convenant particulièrement aux bétons à hautes performances. L'amélioration du service au client à l'appui du développement technique concerne toutes les Unités du Groupe. En Turquie, par exemple, Lafarge a été la première entreprise cimentière à équiper ses forces de vente d'un logiciel de traitement de données qui accélère la réponse aux questions des clients.

Branche Granulats & Bétons

Les efforts engagés depuis plusieurs années par Lafarge ont permis d'élaborer une nouvelle génération de bétons, plus performants et plus esthétiques, aux valeurs d'usage supérieures, qui nourrissent l'évolution des besoins de la construction et ouvrent de nouvelles perspectives. Ainsi, les bétons autoplaçants et autonivelants pompés de Lafarge se mettent en œuvre facilement sans vibration et sans nécessiter de grue. Ils apportent de la flexibilité



ORIENTÉE VERS LES MARCHÉS

dans l'organisation des chantiers et réduisent les délais en offrant en plus de très beaux états de surface. Une importante réalisation faite en France en 1998 a reçu du Groupe Spie le prix de l'Innovation commerciale. En Autriche, une des premières applications a concerné un chantier prestigieux, celui de la "Millenium Tower".

Ductal, un nouveau matériau béton développé avec les Groupes Bouygues et Rhodia, constitue un véritable saut technologique. Il ouvre l'ère industrielle des bétons à comportement ductile, capables de résister à de très fortes sollicitations en flexion et traction. Ce béton à ultrahauts performances, fluide dans sa phase de mise en œuvre, possède une grande durabilité. Il ne nécessite pas l'emploi d'armatures et réduit la section des pièces d'ouvrage. Ce matériau participera à la réduction du coût global de la construction et à l'architecture du XXI^{ème} siècle.

Branche Toiture

Conjuguant diversité des solutions et optimisation des coûts, un système de toiture innovant "Passe-Partout" a été mis au point. Il permet de composer des toitures sur mesure à partir d'éléments modulaires rendus standards. Ce système a été développé par une équipe de projet impliquant au niveau international l'ensemble de la Branche.

Sur le marché hollandais, une tuile béton nouvelle génération a été conçue : elle possède un état de

surface durable particulièrement lisse et esthétique.

Pour abaisser les coûts logistiques sur chantiers, Braas Dachsysteme, Unité de la Branche Toiture, a mis en œuvre en Allemagne un procédé original d'approvisionnement qui permet de prépositionner les tuiles en fonction de la place qu'elles occuperont sur le toit, système déjà expérimenté avec succès aux Pays-Bas.

Branche Plâtre

Performances et qualité au moindre coût ont conduit à un nouveau système de cloisonnement conçu pour les complexes de cinéma de type Multiplex. Il intègre une triple exigence technique : résistance au feu, performance acoustique et adaptation à des cloisons de grande hauteur.

Renforçant encore son service aux clients, Lafarge Plâtres a décliné son logiciel d'aide à la prescription Archibald, qui est désormais disponible en quatre versions adaptées aux besoins spécifiques des négociants en matériaux, des bureaux d'études, des architectes et des artisans.

Branche Matériaux de Spécialités

Développé par l'activité Mortiers pour la restauration du bâti ancien, l'enduit de façades Parexal, à base de chaux hydraulique, améliore les performances à la mise en œuvre en conciliant technique moderne d'application monocouche et fini à l'ancienne.



PREGYMÉTAL SLA,
le système de plaques
de plâtre adapté aux
exigences techniques
des salles de cinéma.

Au cœur de son action de développement produits, l'activité Aluminates a complété l'élargissement de la gamme Ternal qui répond aux plus hautes exigences de régularité et de couleur des formulateurs de la chimie du bâtiment.

Les travaux de recherche sur la maîtrise des interactions organominérales ont également permis des progrès importants. Chrysofluid Optima 100, superplastifiant élaboré par l'Unité Chryso et mis en œuvre par l'activité Bétons, a permis par exemple le pompage d'un béton maintenu homogène sur plus de 2,7 kilomètres, record mondial à ce jour.

L'ENVIRONNEMENT : AU SERVICE

► **UNE PRIORITÉ POUR LAFARGE : LE RESPECT DU CADRE DE VIE**

► **PLUS DE 400 MILLIONS DE FRANCS ONT ÉTÉ CONSACRÉS À L'ENVIRONNEMENT EN 1998**

► **LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : UN FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ À LONG TERME**

CHINE

Cimenterie de Beijing
Chinefarge Cement
Company.

Lafarge apporte un
soin particulier à la
bonne insertion de ses
installations dans les
paysages naturels ou
urbains.

Lafarge inscrit son activité industrielle dans le cadre du concept de "développement durable". Ainsi, le Groupe a consacré plus de 400 millions de francs à l'environnement en 1998. Ses actions dans ce domaine sont axées sur :

- la mise aux normes rapide des Unités nouvellement acquises,
- l'application progressive à toutes ses Unités de son propre système de normes internes, défini à partir des normes des pays industrialisés et applicable partout dans le monde,
- l'économie de ressources naturelles par la réduction des consommations d'énergie et par le recyclage des résidus,
- l'intégration visuelle des sites dans les paysages naturels ou urbains.

Réaménagement des carrières

La carrière ne doit être qu'une étape dans la vie d'un sol. Le plus souvent, lorsque c'est possible, elle est réhabilitée par tranches au fur et à mesure de son exploitation.

Pour assurer la qualité paysagère des carrières, Lafarge s'appuie sur son réseau d'experts et utilise un logiciel de simulation qui permet d'anticiper l'évolution des paysages. Lafarge peut ainsi choisir, parmi toutes les solutions, la mieux adaptée aux particularités de chaque site et à chaque contexte géographique :

- apports de terre végétale, semis et plantations d'espèces adaptées au sol et au climat : par exemple, 36 000 arbres ont été plantés sur le site de l'ancienne carrière de Lestailat (France),
 - aménagements de plans d'eau diversifiés propices au développement d'une flore et d'une faune spécifiques,
 - mise en place des conditions qui facilitent la recolonisation spontanée des terrains par des espèces indigènes.
- Les milieux ainsi recréés contribuent à la préservation de la faune sauvage comme à Bamburi (Kenya) ou à Dörtendorf (Allemagne). Lafarge obtient chaque année de nombreux prix et distinctions pour la qualité de ses réhabilitations : le réaménagement de Shalersville (Canada) est, par exemple, certifié "wildlife habitat" par les autorités canadiennes.

Réduction des émissions de CO₂

Pour limiter les émissions de CO₂, principal responsable de "l'effet de serre", Lafarge améliore l'efficacité énergétique de ses usines et emploie des combustibles alternatifs aux énergies fossiles.



DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À Cizkovic (République tchèque), le nouvel échangeur thermique diminue la consommation de combustibles. Cette modernisation contribue à la réduction des émissions de CO₂. À ce titre, elle a été enregistrée en 1998 par le Secrétariat de la Convention Cadre pour le Changement Climatique des Nations Unies comme projet pilote.

Dans tous ses programmes de modernisation, tels que ceux de Sugar Creek et Richmond en Amérique du Nord, Lafarge accorde une importance prépondérante à l'amélioration de l'efficacité énergétique et adopte les procédés de production les plus performants.

Pour l'approvisionnement de ses sites et l'expédition de ses produits, Lafarge privilégie le transport fluviomaritime afin de réduire la circulation routière et les émissions de CO₂ qui lui sont liées. Au Teil (France), les nouvelles installations du port permettent de substituer à la route la voie d'eau. On économise ainsi un trafic routier de 12 000 camions par an.



FRANCE
Réaménagement de la carrière de Sandrancourt

Recyclage

Lafarge porte une grande attention à l'économie de ressources naturelles et développe très largement les pratiques de recyclage. Dans les Branches Granulats & Bétons et Plâtre, les résidus de production, comme les eaux de lavage, sont récupérés, traités et réintégrés à nouveau dans la production. L'objectif "zéro déchet", déjà réalisé dans de nombreuses cimenteries, devrait être atteint par toutes les unités de la Branche Ciment en l'an 2000.

Les Unités du Groupe valorisent, comme substituts aux matières premières naturelles, les résidus d'autres Branches du Groupe ou des déchets industriels ou ménagers provenant de l'extérieur.

La Branche Plâtre recycle des déchets de plaques de plâtre provenant des chantiers de construction et de polystyrène expansé produit par d'autres industries. L'usine de Lübbenau (Allemagne), comme d'autres usines de plaques de la Branche, utilise pour sa production une matière première de substitution, le désulfogypse provenant de la centrale électrique voisine. La Branche Toiture produit une tuile recyclée où le sable est remplacé par de la tuile usagée pilée.

Le sulfate de calcium, sous-produit de la fabrication des superplastifiants du béton, les laitiers de hauts fourneaux de l'industrie sidérurgique ou la limaille de fer provenant des laminoirs sont utilisés comme matières premières dans la



ALLEMAGNE
Toiture en tuiles recyclées. Issue de tuiles recyclées pilées, cette tuile possède les mêmes qualité et durabilité que la tuile traditionnelle.

production du ciment en France ou au Brésil.

Lafarge utilise également des déchets comme source d'énergie alternative. La Branche Ciment brûle des déchets industriels ou ménagers tels que des emballages plastiques à Mannersdorf (Autriche), ou des pneus usagés à La Malle (France), Wössingen (Allemagne), Whitehall (Pennsylvanie - États-Unis) et Saint Constant (Québec - Canada).

Il y a d'autres aspects écologiques que Lafarge doit prendre en compte, comme par exemple la réduction au minimum des poussières, des émissions atmosphériques et de la consommation d'eau des usines. Toutes ces actions s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable du Groupe et de son environnement. Ce sont les conditions indispensables de sa compétitivité à long terme et de sa pérennité.

RELATIONS AVEC LES ACTIO

► **UN OBJECTIF MAJEUR POUR LAFARGE : CRÉER DE LA VALEUR POUR SES ACTIONNAIRES**

► **UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION ACTIVE**

► **L'ACTION LAFARGE : +37 %, SOIT UNE PROGRESSION SUPÉRIEURE À L'INDICE CAC 40**

RÉUNION D'ACTIONNAIRES À NICE EN NOVEMBRE 1998.

Créer de la valeur pour ses 168 000 actionnaires est l'objectif majeur du Groupe ; réciproquement, c'est aussi le fondement de la confiance qu'ils témoignent à Lafarge.

Avec la collaboration active de son Comité Consultatif d'Actionnaires, Lafarge a poursuivi en 1998 les actions de communication vers ses actionnaires individuels pour leur permettre de mieux connaître le Groupe.

Plusieurs grandes manifestations, organisées à l'automne 1998, ont ainsi été des moments privilégiés de dialogue et d'échange.

À Paris tout d'abord, avec Actionnaria, premier salon de l'Actionnariat Individuel où Lafarge avait un stand et où de nombreux

actionnaires ont pu dialoguer avec les représentants du Groupe et du Comité Consultatif d'Actionnaires. À Nice ensuite, où Lafarge a organisé le 24 novembre sa réunion annuelle d'actionnaires et où près de 800 personnes ont pu interroger directement Bertrand Collomb et des cadres opérationnels du Groupe sur les activités de Lafarge et sur sa stratégie de développement international. Des membres du Comité Consultatif d'Actionnaires y ont également dialogué avec le Président du Groupe sur la politique de communication de Lafarge avec les actionnaires individuels.

Le Groupe a par ailleurs continué de rencontrer fréquemment ses actionnaires étrangers et a tenu des réunions d'information dans de nombreux pays d'Europe : Allemagne, Grande-Bretagne, Écosse, Irlande, Suisse, Pays-Bas... ainsi qu'aux États-Unis.

Le site Internet de Lafarge met par ailleurs à la disposition de ses actionnaires des informations financières sur le Groupe et permet d'entrer directement en contact avec le Service des Relations avec les Actionnaires.

Le cours de l'action Lafarge

L'action Lafarge a clôturé l'année 1998 à 531 francs (80,95 euros), soit une hausse de 30 % sur le prix de souscription à l'augmentation de capital de mars 1998 (410 francs), à laquelle près de 90 % des actionnaires individuels ont participé, et une hausse de 37,1 %* par rapport



NNAIRES

au cours du 31 décembre 1997. L'action Lafarge a réalisé ainsi la quatorzième meilleure performance boursière des sociétés du CAC 40, lequel, dans la même période, progressait de 31,5 %. Un plus haut cours historique a été atteint en juin à 658 francs. Début 1999, après avoir sous-performé le CAC en janvier, le titre s'est bien rattrapé en février dans un climat de forte volatilité. Il clôturé à 83 euros (544 francs) le 8 mars 1999, en hausse de 2,5 % par rapport au

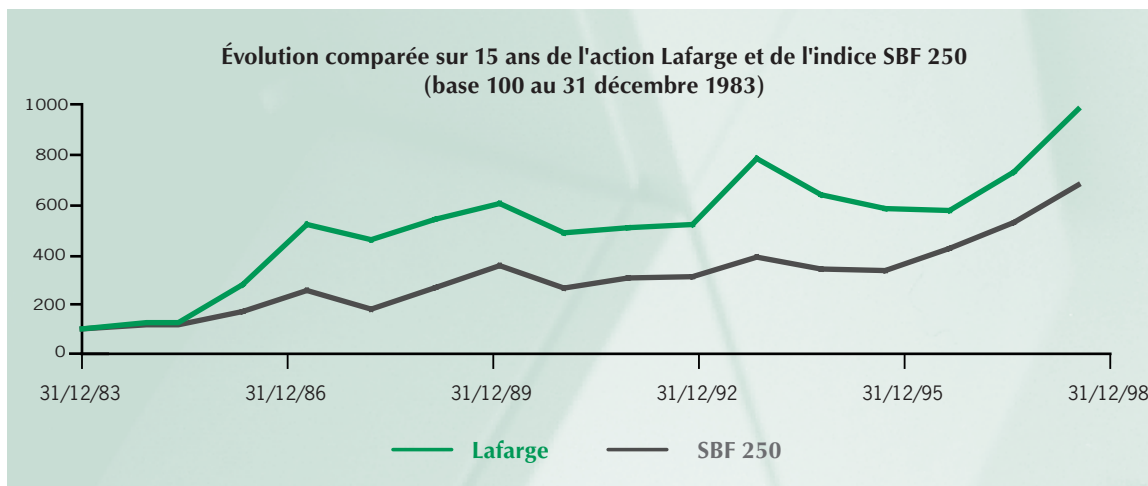
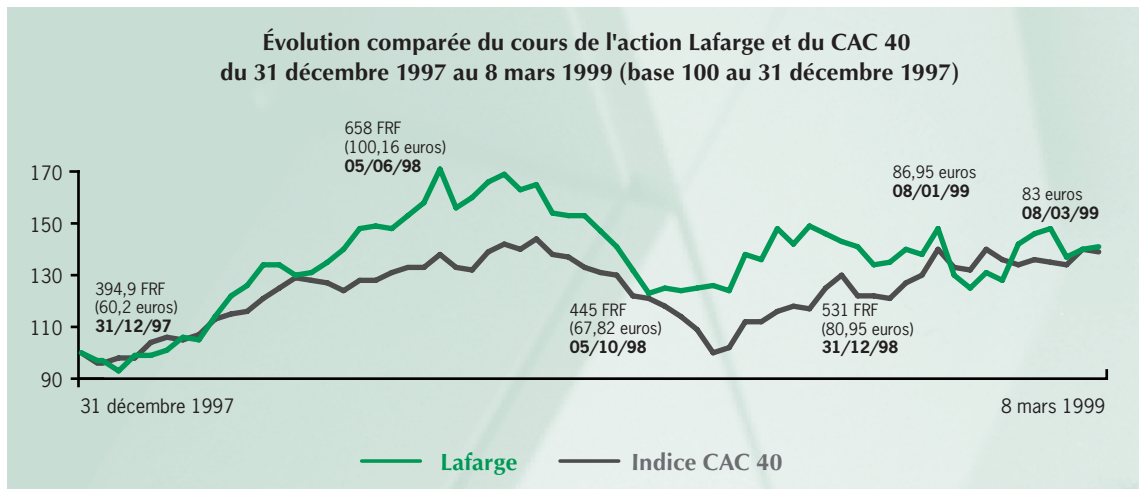
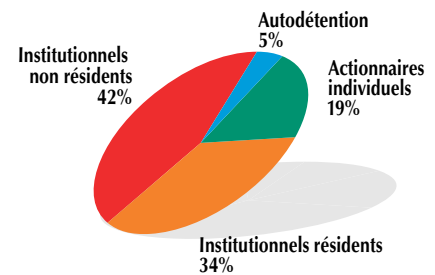
31 décembre 1998.

Le volume quotidien des transactions sur le titre a continué de progresser, pour atteindre 326 000 en 1998 contre 290 000 en 1997 (+12 %).

Au 30 décembre 1998, la capitalisation boursière de Lafarge s'élève à 54,5 milliards de francs (8,3 milliards d'euros), au vingt-cinquième rang des sociétés du CAC 40.

** progression calculée à partir d'un cours retraité (387,4 francs) après l'augmentation de capital.*

REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 1998



REPÈRES

► EN 1998, LAFARGE A POURSUIVI SA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET D'AMÉLIORATION CONSTANTE DE SES ACTIVITÉS, AVEC L'OBJECTIF DE DÉGAGER LES MEILLEURES PERFORMANCES ET DE CRÉER PLUS DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES.

► L'INTÉGRATION RÉUSSIE DE REDLAND, L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER DE LA TOITURE, ET LES NOMBREUSES OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 1998 ONT PERMIS AU GROUPE DE DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL, D'ÉLARGIR SA GAMME DE PRODUITS, ET DE RENFORCER SON LEADERSHIP MONDIAL DANS LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

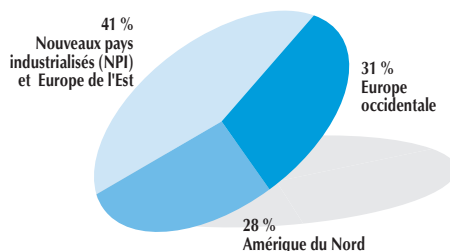
CIMENT

n° 2 mondial

34 %
du chiffre d'affaires

26 163
collaborateurs
dont 92 % hors de France

Présence internationale*



Activités**

► Une large gamme de ciments et liants hydrauliques, adaptée aux besoins des acteurs de la construction (entreprises du bâtiment et des travaux publics, artisans, négoce, préfabricants, bétonniers, prescripteurs...).

Objectifs

► Maintenir et consolider le leadership cimentier en renforçant les positions du Groupe.

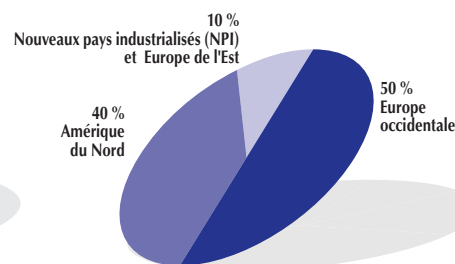
GRANULATS & BÉTONS

n° 2 mondial des Granulats
n° 2 mondial des Bétons

32 %
du chiffre d'affaires

18 140
collaborateurs
dont 77 % hors de France

Présence internationale*



Activités**

► Destinée à l'industrie du bâtiment et aux travaux publics, l'activité Granulats concilie qualité technique, garante des performances des ouvrages du BTP, et préservation du cadre de vie.
► L'activité Bétons offre un réseau de sites proches des utilisateurs et une vaste gamme de bétons prêts à l'emploi (techniques, esthétiques ...) et préfabriqués.

Objectifs

► Développer les positions Granulats
► Optimiser la rentabilité de l'activité Bétons.

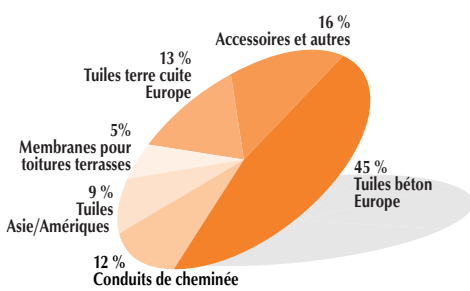
TOITURE

n° 1 mondial

16 %
du chiffre d'affaires

11 668
collaborateurs
dont 91 % hors de France

Répartition par activité*



Activités**

► Une offre complète de produits et accessoires de couverture de tous les styles, ainsi que les systèmes de conduits de cheminées.

Objectifs

- Renforcer les positions de la tuile béton et terre cuite
- Assurer l'excellence opérationnelle dans l'ensemble de cette nouvelle Branche.

* Répartition du chiffre d'affaires 1998

** Les réserves en matières premières dont le Groupe détient directement ou indirectement les droits d'exploitation, sont suffisantes dans le cadre des contraintes légales locales ou contractuelles pour lui permettre d'approvisionner à long terme ses unités de production. Les engagements en matière de reconstitution des sites sont provisionnés. Le Groupe a la maîtrise de l'ensemble de ses procédés de fabrication.

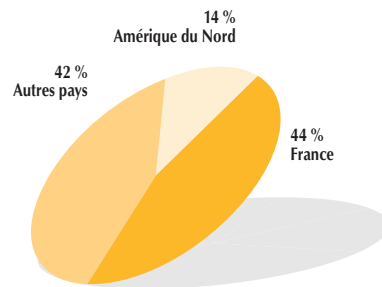
PLÂTRE

n° 6 mondial

7 %
du chiffre d'affaires

3 143
collaborateurs
dont 48 % hors de France

Présence internationale*



Activités**

► Une gamme complète de produits et systèmes à base de plâtre pour le second œuvre du bâtiment, construction neuve et réhabilitation.

Objectifs

- Devenir un leader mondial dans le plâtre
- Élargir l'offre internationale de la Branche.

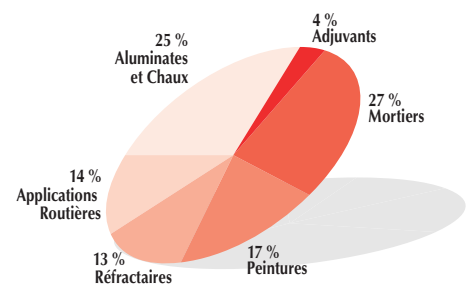
MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS

n° 1 mondial des Aluminates

11 %
du chiffre d'affaires

5 175
collaborateurs
dont 44 % hors de France

Répartition par activité*



Activités**

► Aluminates de calcium, chaux industrielle, adjuvants pour matériaux de construction, produits réfractaires, peintures et produits de marquage routier, mortiers de façade, mortiers spéciaux et mortiers colles & sols, peintures intérieures et extérieures.

Objectifs

- Renforcer les positions dans les activités aluminates, réfractaires et applications routières.
- Construire des positions internationales dans les autres métiers.

CIMENT

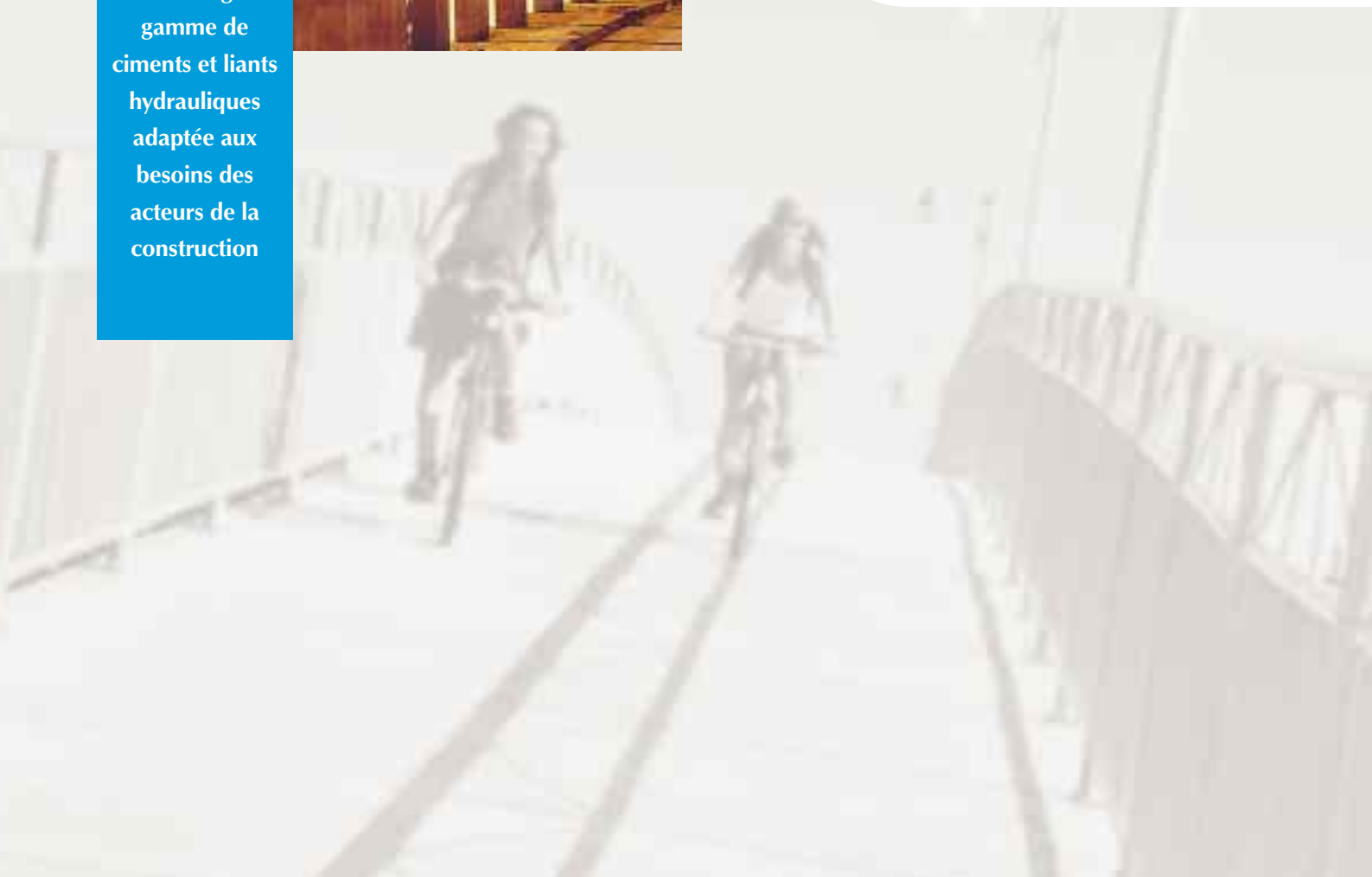


Une large
gamme de
ciments et liants
hydrauliques
adaptée aux
besoins des
acteurs de la
construction

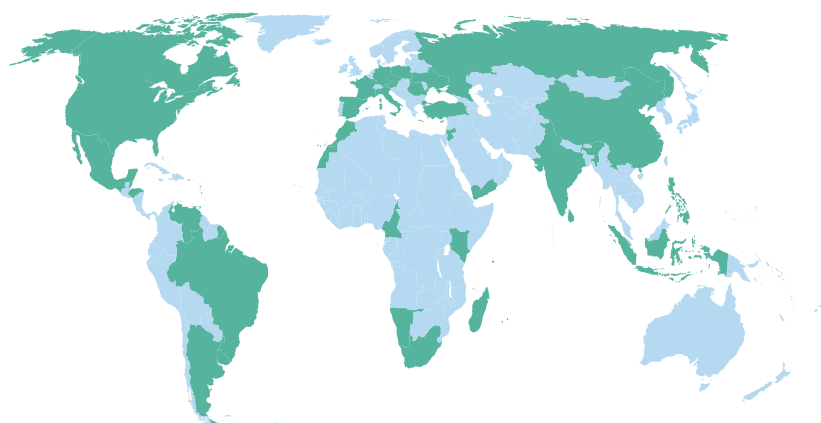
► PROGRESSION DES RÉSULTATS

► POURSUITE DES
DÉVELOPPEMENTS
INTERNATIONAUX NOTAMMENT
DANS LES PAYS EN CROISSANCE
(AFRIQUE DU SUD,
PHILIPPINES, JORDANIE...)

► PLUS DE 80 MILLIONS DE
TONNES DE CAPACITÉ À FIN
1998 DONT PRÈS DE 60%
DANS LES PAYS EN
CROISSANCE



PRÉSENCE INTERNATIONALE



96 sites industriels

■ Pays d'implantation

En 1998, la Branche Ciment de Lafarge a connu, comme en 1997, une très forte progression de ses résultats.

Cette bonne performance a été obtenue par une forte progression des volumes, une bonne tenue générale des prix, et par l'impact positif des actions sur les coûts.

En 1998, de très importants développements ont été réalisés dans la Branche Ciment (notamment en Afrique du Sud et aux Philippines), représentant plus de quinze millions de tonnes de capacité, et portant la capacité totale de production du Groupe à plus de 80 millions de tonnes.

Les ventes totales du Groupe se sont élevées, en 1998, à 56,6 millions de tonnes, soit une augmentation de 14 % par rapport à 1997 ; hors sociétés entrées dans le périmètre en 1997 et 1998, la progression est de 2 % environ, traduisant notamment la croissance de l'activité en Amérique du Nord et en Europe

occidentale, et le ralentissement des ventes au Kenya et en Indonésie.

Les ventes se sont élevées :

- en Europe occidentale (France, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne), à 17,8 millions de tonnes, contre 16,5 millions de tonnes en 1997, soit une progression de 8 % par rapport à 1997,
- en Amérique du Nord (Etats Unis, Canada), à 12,3 millions de tonnes, contre 11,7 millions de tonnes en 1997, soit une progression de 5 %,
- à 26,5 millions de tonnes pour l'ensemble des pays de l'Europe de l'est (Pologne, Roumanie, République tchèque, Russie), des nouveaux pays industrialisés (Turquie, Maroc, Amérique latine, centrale et Caraïbes, Afrique, Asie, activités dans l'océan Indien) et pour les activités de trading du Groupe.

Le chiffre d'affaires de la Branche Ciment après éliminations internes s'est élevé à 21,6 milliards de francs, soit une progression de 11 % par rapport à 1997 (19,5 milliards de francs).

CLIENTS

- Négoces en matériaux de construction
- Producteurs de bétons et bétons prêts à l'emploi
- Fabricants de mortiers
- Préfabrication : blocs, architectonique, façades, structures, tridimensionnel, couvertures, assainissement, voirie...
- Secteur minier
- Secteur pétrolier
- Entreprises routières et de terrassement
- Entreprises de bâtiment
- Entreprises de génie civil et de travaux publics

PRODUITS

- Une gamme étendue de ciments adaptés à tous les types d'usages et conditions (résistance à la mer, aux sulfates, aux milieux naturels...)
- Ciments spéciaux : ciments à fumée de silice, ciments blancs, ciments pour forages pétroliers, ciments pouzzolaniques, ciments au laitier...
- Matériaux de revêtement routier : ciment, Rolac, Barlac
- Chaux hydrauliques de construction
- Ciments à maçonner

Le résultat d'exploitation courant s'est élevé à 5 260 millions de francs, soit une progression de 788 millions de francs par rapport à 1997 (+ 18 %), avec :

- une progression de 438 millions de francs en Europe occidentale (+ 24 %), à 2 266 millions de francs, grâce notamment à la très forte croissance des résultats en Espagne et à l'augmentation de ceux de la France,
- une nouvelle progression des résultats de l'Amérique du Nord (+ 138 millions de francs, soit + 10 % par rapport à 1997),
- une progression de 16 % des résultats des nouveaux pays industrialisés et de l'Europe de l'Est (1 509 millions de francs contre 1 297 millions de francs en 1997); cette augmentation des résultats provient principalement de la croissance des profits en Turquie et au Brésil.

Elle provient aussi de l'intégration pour la première fois du Honduras et des participations détenues en Amérique latine par Molins (consolidée en équivalence). Lafarge South Africa (Afrique du Sud) est consolidée depuis le 1^{er} juillet 1998 ; Romcim (Roumanie) est consolidée depuis le 1^{er} janvier 1998.

Les nouveaux pays industrialisés et les pays de l'Europe de l'Est ont représenté, en 1998, 29 % du résultat d'exploitation courant de la Branche Ciment.

Les investissements totaux réalisés dans la Branche Ciment se sont élevés à 11,2 milliards de francs (contre 5,3 milliards de francs en 1997), dont 9 milliards de francs consacrés au développement et à l'amélioration de la performance.

Volumes	1996	1997	1998
<i>en milliers de tonnes</i>			
Europe occidentale	15 232	16 464	17 797
<i>dont France</i>	6 475	6 730	6 685
Amérique du nord	11 423	11 708	12 283
Amérique latine, centrale et Caraïbes	3 459	4 862	5 963
Asie	2 083	2 222	1 994
Europe de l'Est	2 552	3 550	5 877
Autre NPI	9 869	10 770	12 721
TOTAL	44 618	49 576	56 635

Chiffre d'affaires *	1996	1997	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
Europe occidentale	6 341	6 537	6 707	1 022
Amérique du nord	4 367	5 295	5 954	908
Amérique latine, centrale et Caraïbes	1 331	2 228	2 750	419
Asie	432	462	181	28
Europe de l'Est	459	1 053	1 794	273
Autres NPI	3 075	3 912	4 178	637
TOTAL	16 005	19 487	21 564	3 287

* Chiffre d'affaires après éliminations de consolidation

Résultat d'exploitation courant	1996	1997	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
Europe occidentale	1 707	1 828	2 266	346
Amérique du nord	1 023	1 347	1 485	226
Amérique latine, centrale et Caraïbes	137	343	618	94
Asie	7	6	(120)	(18)
Europe de l'Est	69	106	40	6
Autres NPI	572	842	971	148
TOTAL	3 515	4 472	5 260	802

Investissements totaux	1996	1997	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
	4 523	5 288	11 241	1 714

Effectif de la Branche	1996	1997	1998
	15 706	16 782	26 163

Europe occidentale

Les ventes de ciment en Europe occidentale (France, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie) se sont élevées en 1998 à 17,8 millions de tonnes, soit une hausse de 8 % par rapport à 1997. Elles représentent 31 % des ventes totales du Groupe. Elles ont fortement progressé en Espagne, où les marchés de la construction ont connu une excellente année. Elles ont par contre reculé en Allemagne ; cette baisse s'explique par le recul des ventes dans la partie orientale du pays. Les importations de ciment dans les pays où le Groupe est actif ont été contenues. Les prix ont été globalement bien orientés.

Le résultat d'exploitation courant de la zone s'est élevé à 2 266 millions de francs, en progression de 24 % par rapport à 1997.

France

- ▶ 10 cimenteries
- ▶ 1 usine de chaux
- ▶ 3 stations de broyage
- ▶ 1 centre technique et de formation

Avec onze sites de production de ciment et de chaux hydraulique et trois stations de broyage, Lafarge Ciments est leader sur le marché français et assure une présence industrielle et commerciale sur la majeure partie du territoire.

Afin de conserver cette position de leader, Lafarge Ciments a poursuivi en 1998 sa stratégie de réduction des coûts et de redéploiement de son outil industriel, avec notamment la remise en service, au début de l'an-

née, de la cimenterie modernisée de Port-la-Nouvelle (près de Narbonne), et l'arrêt de la production de ciments à l'usine de Cormeilles (près de Paris).

Cette usine devrait être, à terme, remplacée par une nouvelle unité de production au sud de Paris. L'obtention des autorisations administratives nécessaires à la poursuite de ce projet est plus longue et difficile que prévu, et retarde d'autant le calendrier de construction.

En 1998, le marché français du ciment a atteint un niveau très légèrement supérieur à 19 millions de tonnes (soit + 1,3 % par rapport à 1997). Ce léger sursaut provient principalement de la bonne tenue du marché de la construction de logements individuels, tiré par la baisse des taux d'intérêt et par les mesures fiscales du plan "Périsol" ; en 1998, plus de 280 000 logements ont ainsi été mis en construction, soit une hausse de 3 % par rapport à 1997.

Les investissements dans les travaux publics et la construction de logements collectifs publics sont, pour leur part, restés à leur niveau de 1997. Les ventes en France de Lafarge Ciments (y compris les ventes inter Branches) se sont élevées à 6,7 millions de tonnes, soit une légère baisse (- 0,7 %) par rapport à 1997. Cette baisse s'explique par le fait que Lafarge Ciments avait bénéficié en 1997 des travaux de construction de la ligne TGV sud-est, construction qui s'est achevée dans le courant de l'année 1998.

Le résultat d'exploitation courant a progressé grâce aux économies de coûts et à l'amélioration des prix moyens de vente.



FRANCE
LAFARGE CIMENTS
Collège de Sausset-Les-Pins (Bouches du Rhône) dont certains éléments architectoniques préfabriqués, colonnes et façades, sont à base de ciment superblanc.

Allemagne

- ▶ 3 cimenteries
- ▶ 1 station de broyage

En 1998, Lafarge Zement a acquis du groupe britannique RMC une cimenterie située à Sötenich (Nord Rhin-Westphalie), une station de broyage située à Coswig (Saxe-Anhalt), ainsi que plusieurs centrales à béton. Ces acquisitions ont fortement renforcé les positions de Lafarge en Allemagne, en portant les capacités du Groupe dans ce pays à quatre millions de tonnes par an. En 1998, les marchés de la construction ont continué de ralentir dans la partie orientale de l'Allemagne, et le marché du ciment y a reculé de plus de 10 % ; les ventes de Lafarge dans cette région sont en baisse de 13 % environ, à

2,1 millions de tonnes. Ce recul s'explique en partie par la baisse des importations en provenance des usines polonaises du Groupe.

Dans le Bade Württemberg, les marchés de la construction sont restés à leur niveau de 1997, et les ventes de l'usine de Wössingen ont connu une très légère croissance (+ 1 %).

Les prix moyens de vente sont restés quasiment stables.

D'importantes économies de coûts ont été de nouveau réalisées en 1998.

Autriche

- ▶ 3 cimenteries
- ▶ 1 station de broyage
- ▶ 1 centre technique

Malgré la croissance du produit intérieur brut et du marché de la construction, la consommation de ciment en Autriche, qui avait déjà baissé de 3 % en 1997 par rapport à l'année précédente, a reculé en 1998 d'environ 1,6 %.

Cette baisse s'explique par la chute de 2 % du marché de la construction résidentielle, qui absorbe environ le tiers de la consommation nationale de ciment.

Dans ce contexte, et malgré la pression persistante des importations, Lafarge Perlmooser a vendu sur le marché autrichien 2,1 millions de tonnes, soit un niveau légèrement supérieur à celui de 1997, et a pu, grâce à des actions marketing renforcées et à un meilleur service à ses clients, augmenter ses prix de vente pour la première fois depuis trois ans. Les résultats sont en progression par rapport à 1997.



ESPAGNE
LAFARGE ASLAND
De l'architecte britannique Norman Foster, le Palais des Congrès de Valence a été réalisé avec un ciment à hautes résistances et son toit, en pièces préfabriquées, avec un ciment à durcissement rapide.

Espagne

- ▶ 5 cimenteries

L'Espagne a connu une forte croissance économique en 1998, et une inflation sensiblement inférieure aux années précédentes.

Tirés par la baisse des taux d'intérêt, les marchés de la construction ont connu des progressions significatives, tant dans le bâtiment que dans les travaux publics.

Le marché cimentier a progressé de plus de 15 %, atteignant le record historique de 31 millions de tonnes.

Lafarge Asland a gagné des parts de marché sur les importateurs, ses ventes sur le marché intérieur s'élevant à 4,6 millions de tonnes, soit une progression de 26 % par rapport à 1997.

Les résultats de Lafarge Asland sont en forte progression par rapport à 1997 ; ils incorporent les résultats de Molins pour la première fois.

Italie

- ▶ 2 cimenteries

Lafarge Adriasebina a acquis au

mois de juin une participation de 20 % dans le capital de la société Sacci, qui possède trois cimenteries totalisant une capacité annuelle de 1,6 million de tonnes et une station de broyage. Sacci est également active dans le secteur du béton prêt à l'emploi ; les positions commerciales de Sacci sont très complémentaires de celles de Lafarge Adriasebina.

En 1998, le marché cimentier italien, qui, avec 34 millions de tonnes consommées, est l'un des plus gros en Europe, a connu une très légère progression par rapport à 1997 avec, comme les années précédentes, des disparités régionales marquées : légère régression au nord (- 1 %), progression sensible dans le centre (+ 4 %), avec les travaux du train à grande vitesse et la préparation du Jubilé.

De vives tensions concurrentielles se sont traduites par une baisse des prix de vente moyens de l'ordre de 10 %, qui n'a pas pu être totalement compensée, malgré la poursuite des efforts dans le domaine de l'optimisation des coûts.

Europe de l'Est

Lafarge a bâti en quelques années des positions de premier choix en Europe de l'Est, qui font du Groupe le premier acteur cimentier dans la région :

- en République tchèque, avec l'usine de Cizkovice, l'une des plus performantes du Groupe Lafarge, qui alimente les marchés de la Bohême et de l'Allemagne orientale,
- en Pologne, où le Groupe a acquis, en 1995 et 1996, trois usines et une part de marché nationale sensiblement supérieure à 20 %,

- en Roumanie, où avec Romcim, le Groupe détient environ 40 % du marché national,
- en Russie, où Lafarge a acquis en 1996, deux usines et des carrières dans la région de Moscou.

En 1998, les ventes de Lafarge en Europe de l'Est se sont élevées à 5,9 millions de tonnes.

Le résultat d'exploitation courant de la zone s'est élevé, après frais de holdings affectés à la zone, à 40 millions de francs, contre 106 millions de francs en 1997.

République Tchèque

- 1 cimenterie

Le marché de la construction tchèque a enregistré une baisse de 6 % en 1998, dans un contexte de récession économique particulièrement marquée au deuxième semestre. L'attentisme politique lié aux changements de majorité durant l'été, puis la crise russe, ont pesé sur les décisions des investisseurs.

Le marché cimentier a reculé de 5 %, repassant légèrement sous la barre des 4 millions de tonnes.

Malgré cet environnement peu favorable, l'usine de Ciskovice est parvenue à maintenir ses ventes et à répercuter l'inflation locale sur les prix.

Des économies significatives ont été réalisées sur les coûts de production, recueillant ainsi les fruits des investissements de modernisation et des mesures de réorganisation lancées depuis la reprise de l'usine.

Pologne

- 3 cimenteries
- 1 usine de chaux

Après sa très forte croissance de 1997, le marché cimentier polonais a encore progressé de 5 % en 1998. Les ventes des usines du Groupe (Kujawy, Malogoszcz et Wierzbica) ont légèrement reculé, à 3,1 millions de tonnes.

Dans un contexte de situation concurrentielle assez tendue, les prix avaient sensiblement baissé dans la première partie de l'année. Vers la fin de l'année, les tensions se sont apaisées, et les prix ont été mieux orientés.

L'essentiel des investissements a été consacré en 1998 à la modernisation de l'outil industriel. Des réductions de coûts ont d'ores et déjà été sensibles en 1998, avec notamment une baisse des coûts énergétiques.

Les services aux clients ont été de nouveau améliorés.

Roumanie

- 4 cimenteries

Les ventes et les résultats de Lafarge Romcim sont consolidés en 1998 pour la première année.

Faisant suite à l'acquisition en 1997 de Romcim, le Groupe a lancé en novembre 1998 une offre publique d'achat sur la totalité du capital. Le succès de cette OPA a permis à Lafarge de renforcer sa participation dans cette filiale, qu'il contrôle désormais, directement ou indirectement, à 91%.

Un programme de modernisation des usines, financé pour l'essentiel par les subventions d'investisse-

ments accordées à la société, a été lancé début 1998. Il devra permettre d'améliorer rapidement les performances et d'obtenir, dès 1999, de sensibles économies de coûts.

Dans un contexte économique et politique difficile, le marché cimentier roumain a connu une très légère croissance en 1998 par rapport à son niveau de 1997. Les ventes de Lafarge Romcim sur le marché intérieur se sont élevées à 1,3 millions de tonnes.

Russie

- 2 cimenteries

Les ventes et les résultats de Lafarge Russia sont consolidés en 1998 pour la première année.

En 1998, les ventes des deux usines, situées dans la région de Moscou, se sont élevées à 1,1 million de tonnes.

Amérique du Nord

- 15 cimenteries
- 2 stations de broyage
- 1 centre technique

Les activités cimentières en Amérique du Nord comprennent quinze cimenteries (huit aux États-Unis, sept au Canada), deux stations de broyage, un vaste réseau de distribution fluviale et terrestre et près de cent terminaux et dépôts.

Lafarge Corporation, l'un des leaders cimentiers nord-américains, mène une stratégie de repositionnement de ses actifs et d'amélioration de ses performances. Dans cette optique, et pour renforcer encore son leadership sur ses marchés, la société a réalisé en 1998 des investissements significatifs. Il s'agit notamment :

CIMENT

- de la modernisation de l'usine de Woodstock (Ontario),
- de la remise en route d'un four "sous cocon" dans l'usine de Brookfield (Nouvelle Écosse),
- de la poursuite des modernisations des usines de Richmond (près de Vancouver au Canada), dont la mise en route est prévue mi-1999, et de Sugar Creek (à Kansas City, aux États-Unis), qui devrait entrer en service en décembre 2000,
- de l'achat d'une cimenterie à Seattle (États-Unis), venant compléter le réseau des trois usines déjà détenues par le Groupe dans l'ouest du Canada.

Grâce à des conditions climatiques plutôt clémentes pendant le premier trimestre, et dans un contexte économique qui continue d'être favorable, les marchés de la construction ont progressé en 1998 aux États-Unis. Les ventes de Lafarge Corporation aux États-Unis ont atteint 9,5 millions de tonnes, soit une progression de 7 % par rapport à 1997.

Au Canada, la situation a été plus contrastée, avec un ralentissement constaté en Colombie britannique, dont l'économie a été affectée par la crise asiatique. Par contre, le niveau d'activité a été, dans les provinces de l'Est canadien (Ontario, Québec,

Maritimes), plus élevé qu'en 1997. Pour l'ensemble du Canada, les ventes se sont élevées à 2,8 millions de tonnes, soit une légère baisse par rapport à 1997 (-1 %).

L'évolution des prix a également été favorable, puisqu'ils ont augmenté sur l'ensemble des marchés de Lafarge Corporation (+ 4 % aux États-Unis, + 3 % dans l'Ouest canadien, + 4 % dans l'Est canadien).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation courant a de nouveau enregistré une progression importante en 1998 ; il s'est élevé à 1 485 millions de francs (10 % par rapport à 1997).

Nouveaux pays industrialisés

En 1998, Lafarge a considérablement étendu son réseau de positions commerciales dans les nouveaux pays industrialisés.

Tout d'abord, prenant avantage de la crise économique qui a frappé bon nombre de pays du Sud-Est asiatique, le Groupe a pu prendre position aux Philippines, et a acquis, avec des partenaires locaux, deux sociétés cimentières détenant ensemble environ 20 % du marché du pays : Continental et Seacem. Avec ces deux acquisitions qui repré-

sentent une capacité globale de 4,6 millions de tonnes, Lafarge est devenu l'un des leaders dans le pays, avec des positions de premier choix dans l'île de Luzon (marché de Manille) et une présence forte sur l'île de Cebu, deuxième marché du pays. L'investissement global pour le Groupe et ses partenaires a été légèrement supérieur à 3 milliards de francs (500 millions de dollars US).

Lafarge a aussi acquis, en milieu d'année, la société Blue Circle South Africa, aujourd'hui Lafarge South Africa. Lafarge South Africa est l'un des trois groupes cimentiers sud-africains ; elle détient une cimenterie de plus de 2,4 millions de tonnes de capacité, située à Lichtenburg, une station de broyage en construction à Richards Bay, 33 % de participation dans une cimenterie située près de Durban (Natal Portland Cement), ainsi que le contrôle d'une cimenterie en Namibie. Lafarge South Africa détient aussi des positions importantes dans les bétons et les granulats. Le prix d'acquisition s'est élevé à 250 millions de dollars.

En Jordanie, le Groupe a pris une participation de 40 % dans l'unique cimentier du pays, Jordan Cement Factory (JCF) qui détient deux usines totalisant une capacité de 4,2 millions de tonnes. Les ventes et les résultats de Jordan Cement Factory n'ont pas été consolidés en 1998.

Enfin, Lafarge a acquis le cimentier Incehsa (Honduras) qui, avec son usine située près de la capitale du pays Tegucigalpa, détient environ 60 % du marché national. Ni l'usine, ni les membres du personnel d'Incehsa n'ont été touchés par l'ouragan Mitch qui



ÉTATS-UNIS LAFARGE CORPORATION

Le ciment utilisé pour la fabrication des panneaux architectoniques préfabriqués du Palais de Justice de Charleston a été choisi pour sa résistance initiale élevée et la régularité de sa couleur claire.

a ravagé le pays en 1998.

Les ventes de Lafarge dans l'ensemble des nouveaux pays industrialisés (Turquie, Maroc, Amérique latine et centrale, Caraïbes, Afrique, océan Indien et Asie) se sont élevées en 1998 à 26,6 millions de tonnes, soit une progression de 24 % par rapport à 1997.

Le résultat d'exploitation de l'ensemble de ces pays s'est élevé à 1 509 millions de francs, soit une progression de 16,3 % par rapport à 1997.

Turquie

- 4 cimenteries
- 5 stations de broyage
- 1 usine de chaux

L'instabilité politique que la Turquie a connue en 1998 n'a pas eu d'impact sur l'économie du pays dont la croissance a atteint 3,5 %. Le marché cimentier a connu une croissance similaire, mais avec des différences relativement marquées suivant les régions : forte croissance en Anatolie centrale, croissance plus faible sur les marchés de la mer de Marmara.

Les ventes de ciment des sociétés du Groupe ont progressé de 2 % à 3,9 millions de tonnes et les prix exprimés en dollars, bien que volatils, ont en moyenne été plus élevés qu'en 1997 (+ 1 % pour l'usine d'Istanbul, + 4 % en Anatolie centrale).

Les augmentations de volumes et de prix ainsi que les résultats positifs des actions sur les coûts (baisse des prix de l'électricité, utilisation de combustibles moins chers) ont

contribué à la croissance des résultats.

Amérique Latine, centrale et Caraïbes

Brésil

- 6 cimenteries
- 1 station de broyage

Malgré la hausse des taux d'intérêts fin décembre 1997 décidée par le gouvernement pour défendre le réal, les marchés de la construction ont de nouveau progressé, à un rythme cependant plus lent qu'en 1997. Cette évolution s'explique notamment par les investissements des sociétés étrangères, ainsi que par la récupération du retard de consommation des régions nord et nord-est.

Avec une progression de 5 % en 1998, le marché cimentier brésilien a atteint les 40 millions de tonnes. Il a connu des évolutions régionales très différenciées ; dans le sud-est, par exemple, le marché s'est contracté de 1 %. Par contre, le marché de Bahia a progressé de 27 %.

Les ventes de Lafarge se sont établies à 3,3 millions de tonnes, en progression de 8 % par rapport à 1997. Cette hausse s'explique par une légère progression de la part de marché et par l'intégration de l'usine de Maringa (État de Sao Paulo), acquise en milieu d'année. Les prix ont continué de progresser et le résultat d'exploitation courant a enregistré une forte hausse par rapport à 1997.

La cimenterie rénovée d'Arcos (État du Minas Gerais), d'une capacité de

730 000 tonnes par an, a par ailleurs été mise en service début 1999.

Venezuela

- 2 cimenteries
- 1 station de broyage

Après un bon premier trimestre, la situation économique du Venezuela s'est peu à peu détériorée en raison de la baisse des prix internationaux du pétrole, dont le pays tire l'essentiel de ses revenus.

Le marché cimentier, dopé par un excellent premier trimestre, a terminé l'année sur une hausse de 11 % par rapport à 1997, pour atteindre 4,6 millions de tonnes.

Le résultat d'exploitation courant de Fabrica Nacional de Cementos (FNC) est en hausse, grâce à l'évolution favorable des volumes et des prix.

L'année 1998 a été marquée par la fermeture de la station de broyage de La Vega et le lancement d'investissements de modernisation à l'usine d'Ocumare.

Honduras

- 1 cimenterie

L'année 1998 aura été marquée par le passage de l'ouragan Mitch, aux conséquences dramatiques pour la population. Une grande partie des infrastructures a été détruite, affectant de manière très sensible les ventes au cours du dernier trimestre. Après dix années de croissance annuelle moyenne de 10 %, le marché a baissé d'environ 5 % en 1998, s'établissant à environ 1 million de tonnes.

CIMENT

Les ventes de l'usine de Comayagua sur le marché national ont baissé d'environ 7 %.

Antilles-Guyane

2 stations de broyage

En l'absence de grands chantiers et compte tenu des fortes pluies au deuxième semestre, les ventes de la Société des Ciments Antillais ont baissé d'environ 5 % par rapport à 1997.

L'activité de Ciments Guyanais est restée stable par rapport à 1997.

Asie-Pacifique, Océan Indien et Négoce

Indonésie

1 cimenterie

1 centre technique

L'Indonésie a été très affectée par la crise qui a touché en 1998 les pays du Sud-Est asiatique. Le marché cimentier a baissé de plus de 20 %, et les ventes de l'usine d'Aceh ont

connu une évolution similaire. La baisse des ventes sur le marché intérieur n'a pas pu être compensée par les exportations.

Dans cet environnement particulièrement difficile, avec des prix (exprimés en monnaie forte) en baisse par rapport à 1997, les résultats de Lafarge Semen Andalas ont été négatifs en 1998.

Chine

1 cimenterie

L'année 1998 aura été une année de fort progrès pour Chinefarge. Les ventes ont en effet progressé de 10 % par rapport à 1997, s'élevant à 331 000 tonnes. Les prix ont été stables.

Par ailleurs, Lafarge a annoncé la construction d'une nouvelle cimenterie de 1,3 million de tonnes de capacité près de Chengdu, capitale de la province du Sichuan, pour un investissement total de près de 900 millions de francs. L'usine devrait être opérationnelle d'ici 2001.

Philippines

3 cimenteries

1 station de broyage

Le Groupe détient, avec Seacem et Continental acquises fin 1998, environ 20 % du marché cimentier philippin.

Les ventes et les résultats de ces deux sociétés n'ont pas été consolidés en 1998.

Trading

Une flotte de 8 bateaux

7 terminaux maritimes à l'île

Maurice, à la Réunion, aux Seychelles, au Sri Lanka et au Yémen Cementia Trading a poursuivi en 1998 avec succès ses missions de trading au profit des sociétés du Groupe. Les volumes vendus sur des marchés extérieurs au Groupe ont été gagnés.

La progression des ventes de Marine Cement sur la majeure partie des marchés, combinée à des prix d'achat favorables à partir de certaines usines situées dans des



HONDURAS - INCEHSA

L'immeuble de la banque Banffaa à Tegucigalpa a été réalisé avec un ciment composé à base de pouzzolane. Cette roche d'origine naturelle ou artificielle est utilisée, au même titre que les cendres, le laitier ou les fillers, comme constituant secondaire des ciments.



**AFRIQUE DU SUD
LAFARGE SOUTH AFRICA**
 Cette maison a bénéficié des technologies cimentières les plus pointues permettant d'allier créativité architecturale, esthétique et durabilité des matériaux.



pays du sud-est asiatique ont contribué à la croissance du résultat.

Maroc

4 cimenteries

Faisant suite à une année de légère récession, l'économie marocaine s'est redressée en 1998, connaissant une croissance de plus de 6,5 %.

Pourtant les marchés de la construction ont connu une année décevante ; le marché cimentier a certes dépassé de nouveau les sept millions de tonnes mais il a légèrement reculé par rapport à 1997. Les ventes de Lafarge Maroc se sont établies à 3 millions de tonnes, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente.

Une nouvelle croissance du marché étant attendue dans les années à venir, des accroissements de capacité ou des constructions d'usines ont été annoncées. Lafarge Maroc a pour sa part confirmé son

intention de construire une nouvelle usine à Tétouan et décidé d'engager les études préalables à la construction d'une cimenterie entre Casablanca et Marrakech.

Kenya

2 cimenteries

1 station de broyage

L'économie du pays a reculé de 2 % en 1998. Dans ce contexte, aggravé par les conséquences négatives du phénomène climatique El Niño sur certaines infrastructures du pays, le marché cimentier s'est contracté de près de 6 %. Les ventes de Bamburi Cement ont aussi reculé. Les prix moyens de vente ont légèrement baissé.

Par ailleurs, une nouvelle station de broyage a été mise en service en fin d'année ; cette usine va renforcer le leadership de Bamburi Cement sur le marché intérieur et sur le marché voisin de l'Ouganda.

Cameroun

1 cimenterie

1 station de broyage

Le marché cimentier camerounais et les ventes de Cimencam ont fortement progressé en 1998. La contribution est en hausse.

Afrique du Sud

1 cimenterie

1 station de broyage

Lafarge South Africa a été consolidée à partir du deuxième semestre 1998.


La dévaluation de 20 % du rand sud-africain et l'augmentation des taux d'intérêt ont sérieusement affecté l'économie du pays au deuxième semestre. Le marché cimentier s'est élevé en 1998 à 8,5 millions de tonnes. Afin de renforcer sa position concurrentielle, Lafarge South Africa a poursuivi la construction de la station de broyage de Richards Bay, sur la côte est du pays. Cette usine sera mise en service au printemps 1999.

GRANULATS &

► FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RÉSULTATS

► REGROUPEMENT EN FRANCE DES ACTIFS LAFARGE ET REDLAND

► CESSIION À LAFARGE CORPORATION DES ACTIFS EX-REDLAND EN AMÉRIQUE DU NORD (HORS ACTIVITÉS AU TEXAS, DÉSINVESTIES)

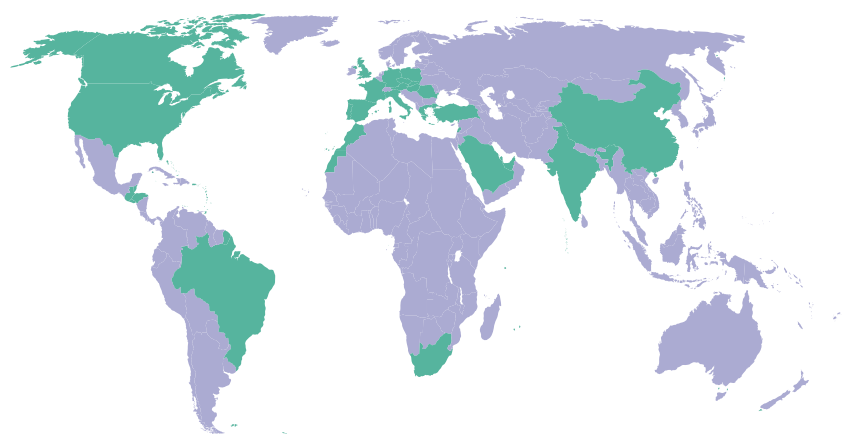


L'activité Granulats concilie qualité technique et préservation du cadre de vie. L'activité Bétons offre une vaste gamme de bétons techniques, esthétiques...



BÉTONS

► PRÉSENCE INTERNATIONALE



Granulats : 638 sites industriels

Bêtons : 1 029 sites industriels

■ Pays d'implantation

Avec l'acquisition de Redland, Lafarge a considérablement renforcé ses positions bétons, granulats et produits pour la route, essentiellement en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada. Lafarge a également acquis des positions significatives au Moyen-Orient.

Pour tirer le meilleur profit de cette

taille, et pour atteindre dans ces deux métiers l'excellence opérationnelle, Lafarge a décidé, dans le cadre de la réorganisation du Groupe, de créer une Branche Granulats & Bétons, placée sous l'autorité d'un Directeur Général Adjoint, membre du Comité Exécutif du Groupe.

► Clients

Granulats

- Entreprises routières
- Producteurs d'enrobés bitumineux
- Producteurs de béton prêt à l'emploi
- Négociants en matériaux de construction
- Entreprises de bâtiment
- Entreprises de génie civil et travaux publics
- Particuliers
- Artisans et agriculteurs
- Producteurs de béton préfabriqué
- Producteurs de tuiles béton
- Entreprises de traitement des eaux
- Industriels
- Entreprises ferroviaires et grandes entreprises publiques
- Administrations, collectivités locales

Bêtons

- Entreprises de bâtiment
- Entreprises de génie civil et de travaux publics
- Entreprises routières
- Artisans
- Particuliers
- Négociants en matériaux de construction
- Entreprises de rénovation
- Administrations et collectivités locales
- Agriculteurs
- Dallagistes, chapistes

GRANULATS & BÉTONS

GRANULATS & BÉTONS

Volumes Granulats

	1996 (*)	1997 (*)	1998
<i>en milliers de tonnes</i>			
Europe occidentale	40 286	43 498	94 466
Amérique du Nord	36 423	39 076	71 253
Autres pays	5 544	5 466	12 473
TOTAL	82 253	88 040	178 192

* Données 1996 et 1997 hors Redland

Volumes Bétons

	1996 (*)	1997 (*)	1998
<i>en milliers de m³</i>			
Europe occidentale	11 746	12 793	15 884
Amérique du Nord	5 322	5 711	7 873
Autres pays	4 480	4 896	7 180
TOTAL	21 548	23 400	30 937

* Données 1996 et 1997 hors Redland

Chiffre d'affaires Granulats & Bétons

	1996 (*)	1997 (*)	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
Europe occidentale	4 712	5 113	10 202	1 555
Amérique du Nord	4 261	5 233	8 221	1 253
Autres pays	1 214	1 676	2 025	309
TOTAL	10 187	12 022	20 448	3 117

* Données 1996 et 1997 hors Redland

Résultat d'exploitation courant

	1996 (*)	1997 (*)	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
Europe occidentale	182	273	655	100
Amérique du Nord	241	379	932	142
Autres pays	(15)	(28)	(11)	(2)
TOTAL	408	624	1 576	240

* Données 1996 et 1997 hors Redland

Investissements totaux

	1996 (*)	1997 (*)	1998	1998
<i>en millions de francs</i>			<i>d'euros</i>	
	1 026	805	1 404	214

* Données 1996 et 1997 hors Redland

Effectif de la Branche

	1996 (*)	1997 (*)	1998
	10 544	11 166	18 140

* Données 1996 et 1997 hors Redland

En 1998, des événements importants ont marqué la vie de la Branche nouvellement créée.

Tout d'abord la cession à Lafarge Corporation (États-Unis) des actifs granulats nord-américains provenant de Redland (à l'exception des positions au Texas, Redland Stone Products, désinvesties). Ensuite, l'intégration des positions granulats et bétons en France au sein de Lafarge Granulats et de Lafarge Bétons. Enfin, l'intégration au Royaume-Uni de Redland Aggregates et de Ennemix, société acquise par Lafarge en 1996.

Par ailleurs, des initiatives ont été prises en 1998 à travers le Groupe pour améliorer les performances dans ces métiers, avec notamment le lancement des plans spécifiques TOP 2000 pour les bétons et Roc 2002 pour les granulats.

Les ventes totales de bétons se sont élevées en 1998 à 31 millions de mètres cubes, soit une progression de 32 % par rapport à 1997. Les ventes totales de granulats se sont élevées à 178 millions de tonnes, soit une progression de 102 % par rapport à 1997.

Le chiffre d'affaires total de la Branche s'est élevé à 20,4 milliards de francs, en progression de 70 % par rapport à 1997.

Le résultat d'exploitation courant, qui s'était élevé en 1997 à 624 millions de francs, a atteint 1 576 millions de francs en 1998, soit une progression de 153 %.

► Produits

Granulats

- Matériaux alluvionnaires, calcaires et éruptifs
- Sables
- Gravillons, graviers, graves
- Enrochements
- Ballast
- Sables industriels
- Granulats marins
- Matériaux de recyclage
- Sables en sacs et big-bags
- Fines calcaires et castines pour l'industrie et l'agriculture
- Production et application d'enrobés et d'enduits bitumineux

Enrobés bitumineux :

- Tous types de revêtements routiers

Bétons

Bétons prêts à l'emploi :

- Bétons normalisés
- Bétons spécifiés
- Bétons adjuvantés (fluide, rapide, retard, chaud)
- Bétons hautes performances
- Bétons de fibres (métalliques, synthétiques)
- Bétons légers
- Chape liquide
- Bétons de parement
- Bétons d'aménagement et de décoration
- Bétons de voirie
- Produits de remblaiement (BC Tranchées, BC Réseaux, BC Remplissage)

Bétons préfabriqués :

- Tuyaux, blocs, planchers...

Mortiers :

- Mortiers prêts à l'emploi (voie sèche, voie humide)



FRANCE

Lafarge a participé à la réalisation de la ligne TGV Méditerranée : 500 ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs) sur 295 km reliant Valence à Marseille. Le projet a nécessité l'apport de technologies innovantes et une adaptation des services à des contraintes exceptionnelles.

GRANULATS & BÉTONS

Europe occidentale

Les ventes de bétons en Europe occidentale ont atteint 15,9 millions de mètres cubes, soit une progression de 24 % par rapport à 1997 due pour l'essentiel aux ventes de Redland en France et en Grande Bretagne.

Les ventes de granulats ont atteint 94,5 millions de tonnes, soit une progression de 117 % par rapport à 1997, provenant aussi essentiellement de l'intégration de Redland.

Le résultat d'exploitation courant des activités Granulats & Bétons en Europe occidentale s'est élevé en 1998 à 655 millions de francs, contre 273 millions de francs en 1997, soit une progression de 140 %.



FRANCE
LAFARGE BÉTONS
LA GARDE ADHEMAR
L'adaptation de l'outil de production, l'installation de centrales en béton sur chantiers et les coulages de nuit ont permis de répondre aux exigences exceptionnelles du chantier TGV Méditerranée (500 ouvrages d'art reliant Valence à Marseille).

France

- ▶ Granulats : 247 sites industriels
- ▶ Bétons : 293 sites industriels

Avec Redland, Lafarge est devenu numéro 2 du béton en France et leader en granulats. Ces positions fournissent les opportunités de faire jouer d'importantes synergies entre les différentes opérations.

L'année 1998 aura été notamment celle où les hommes de Redland et ceux de Lafarge ont été intégrés dans une organisation commune, plus efficace et mieux adaptée à la nouvelle dimension de l'ensemble. Le marché français de la construction a été stable en 1998, soutenu par la filière bâtiment ; le marché du béton prêt à l'emploi a suivi la même tendance. Les volumes de Lafarge, hors Redland, se sont élevés à un niveau comparable à celui de 1997 ; avec les volumes de Redland, la progression a été de 23 %.

Le marché des granulats a été en légère croissance, malgré la déprime des marchés de la route et, plus généralement, des travaux publics. Les volumes de Lafarge avec Redland sont en croissance de 107 % ; sans Redland, les volumes auraient progressé de 1 %.

Royaume-Uni

- ▶ Granulats : 89 sites industriels
- ▶ Bétons : 105 sites industriels

La progression des ventes de Lafarge au Royaume-Uni reflète, ici aussi, l'intégration de Redland.

Au cours de l'année 1998, les actifs de Redland Aggregates ont été totalement intégrés au sein de Lafarge ; Redland Aggregates a absorbé la



ROYAUME-UNI

LAFARGE REDLAND

AGGREGATES

« Red Macamit »
(asphalte coloré)
améliore la durabilité et l'esthétisme des allées d'accès aux maisons individuelles.

petite société de béton Ennemix, acquise par Lafarge en 1996.

Les résultats de Lafarge Redland Aggregates se sont sensiblement améliorés par rapport à 1997 (la société n'était pas consolidée par Lafarge).

Autres pays d'Europe occidentale

- ▶ Granulats : 36 sites industriels
- ▶ Bétons : 231 sites industriels

En Espagne, les ventes de bétons (+ 31 % par rapport à 1997) et de granulats (+ 24 % par rapport à 1997) ont reflété l'excellente santé en 1998 du marché de la construction.

En Italie et en Grèce, les ventes de bétons ont aussi progressé.

Les ventes de bétons et de granulats ont, en revanche, sensiblement reculé en Allemagne.

Amérique du Nord

► Granulats : 233 sites industriels

► Bétons : 223 sites industriels

Le principal chantier de l'année 1998 aura été l'intégration des actifs Redland dans le dispositif de Lafarge Corporation. Ces actifs sont géographiquement concentrés dans les États du Colorado, du Nouveau Mexique, du Maryland, de New York, et de la province Canadienne de l'Ontario. Lafarge Corporation détient désormais des positions de leader dans le Maryland, le Colorado et le Nouveau Mexique, trois États qui devraient largement bénéficier, dès 1999, du programme de constructions autoroutières étalé sur les six prochaines années.

Le résultat d'exploitation courant 1998 du nouvel ensemble s'est élevé à 932 millions de francs, en progression de 146 % par rapport à 1997. Cette progression provient à la fois de l'intégration de Redland et de la croissance des résultats des opérations de Lafarge Corporation.

Cette croissance provient notamment des augmentations des volumes aux États Unis et dans l'est du Canada, ainsi que des actions sur les coûts, qui ont été poursuivies avec succès.

Les volumes de bétons vendus en 1998 par Lafarge Corporation se sont élevés à 7,9 millions de mètres cubes. Les ventes de granulats ont atteint 71,3 millions de tonnes.

Autres pays

► Granulats : 33 sites industriels

► Bétons : 177 sites industriels

Les ventes totales de bétons dans les autres pays se sont élevées à 7,2 millions de mètres cubes, celles de granulats à 12,4 millions de tonnes.

En Turquie, les ventes de bétons ont progressé, celles de granulats ont reculé.

Au Brésil, le ralentissement de la fin de l'année sur les marchés de la construction n'a pas empêché la progression sur l'ensemble de

l'année des ventes de bétons et de granulats.

Lafarge South Africa, société acquise par Lafarge en 1998, détient des positions significatives sur les marchés des bétons et des granulats en Afrique du Sud.

Le résultat d'exploitation courant Granulats & Bétons de ces pays s'est élevé à -11 millions de francs, contre -28 millions de francs en 1997.



ÉTATS-UNIS LAFARGE CORPORATION

L'aéroport de Seattle a été construit avec des panneaux de béton préfabriqués sur place, technique très utilisée pour l'édification des bâtiments. Ils offrent une grande variété de traitements décoratifs et assurent la qualité et la durabilité des constructions.

GRANULATS
& BÉTONS

TOITURE

► **UNE NOUVELLE STRUCTURE DE MANAGEMENT ORGANISÉE EN LIGNES DE PRODUITS**

► **DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR RENFORCER LES POSITIONS DE LEADERSHIP MONDIAL**

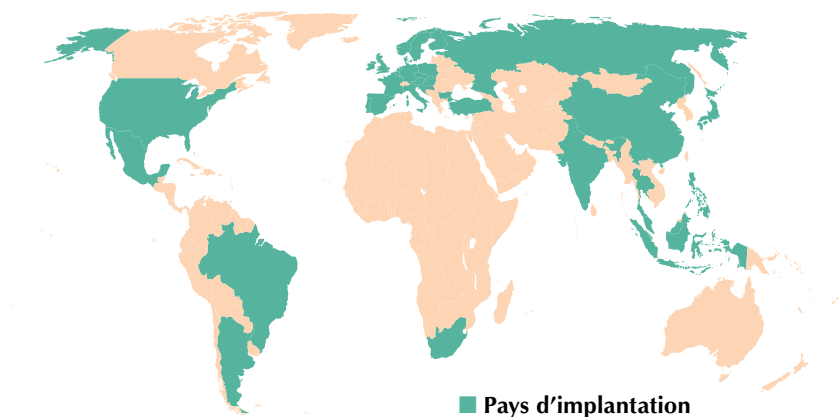
► **STABILITÉ DES RÉSULTATS MALGRÉ LA BAISSÉ DES VENTES EN ALLEMAGNE, PRINCIPAL MARCHÉ D'EUROPE**



Une offre complète de produits et accessoires de couverture de tous les styles et systèmes de conduits de cheminées.



► PRÉSENCE INTERNATIONALE



La Branche Toiture, acquise fin 1997 avec Redland et constituée des ensembles Lafarge Braas (contrôlée à 56,5 % par Lafarge) et des activités en Amérique (États-Unis, Mexique, Brésil, Argentine), en Asie (Japon, Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Inde) et en Afrique du Sud, est intégrée pour la première fois en 1998 dans les résultats de Lafarge.

Lafarge Braas Roofing, Branche Toiture de Lafarge, est numéro 1 mondial des produits pour la toiture, avec des positions de leader dans la plus grande partie des pays d'Europe, d'importantes positions en Amérique du Nord (en association avec le Groupe australien Boral), et des activités croissantes dans les autres pays.

Lafarge Braas Roofing développe son savoir-faire pour toute la toiture ; ses métiers sont principalement ceux :

- de la toiture inclinée (tuiles béton, tuiles terre cuite, accessoires pour

la toiture), où elle réalise 78 % de son chiffre d'affaires,

- des conduits de cheminées, où elle réalise 13 % de son activité,
- des membranes pour toitures terrasses, qui représentent 5 % de son chiffre d'affaires.

Lafarge Braas Roofing a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires consolidé de 10,3 milliards de francs, en baisse de 4 % par rapport à 1997.

Cette baisse est essentiellement imputable à la mauvaise tenue du marché allemand, notamment dans la partie orientale du pays.

Dans ce contexte, et notamment pour maintenir un niveau élevé de rentabilité, un certain nombre d'actions ont été entreprises en 1998.

Tout d'abord, une nouvelle structure de management, plus resserrée, a été mise en place, avec notamment une organisation en lignes de produits (tuiles béton, tuiles terre cuite, cheminées) au niveau mondial, ainsi que la création d'une Direction Centrale des Performances, dont la mission est

► Clients

- Couvresseurs
- Négociants en matériaux de construction
- Entreprises de bâtiment
- Entreprises spécialisées dans la rénovation
- Constructeurs de maisons préfabriquées
- Constructeurs de conduits de cheminées
- Particuliers

► Produits

Matériaux de toiture

- Tuiles en béton
- Tuiles en terre cuite
- Membranes pour toitures terrasses
- Accessoires de couverture
- Systèmes d'écoulement d'eau

Conduits de cheminées

- Conduits de cheminées en céramique
- Conduits de cheminées en acier
- Accessoires pour systèmes de conduits de cheminées

221 sites industriels, dont :

- 171 en Europe
- 18 en Amérique
- 26 en Asie
- 6 en Afrique du Sud

TOITURE

de diffuser les "meilleures pratiques" dans toutes les unités opérationnelles à travers le monde.

Parallèlement, d'importantes mesures ont été prises pour réduire les coûts dans l'ensemble de l'organisation (notamment par des fermetures d'usines de tuiles béton en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe), et pour renforcer le leadership technique, marketing et commercial. Un plan d'économies de coûts fixes de près de 350 millions de francs sur trois ans a été ainsi notamment mis en place.

Pour renforcer son leadership sur ses marchés, Lafarge Braas Roofing a également lancé de nombreux nouveaux produits qui répondent encore mieux aux attentes des clients, dont par exemple une nouvelle tuile en terre cuite en Allemagne ("Achat"), une nouvelle tuile en béton en France ("Evolution"), une nouvelle tuile en béton dans le Bénélux ("Cisar"), de nouveaux systèmes de cheminées... Ainsi, en Allemagne, 50 % des ventes 1998 de tuiles en terre cuite ont été réalisées avec des produits lancés dans les trois dernières années.

Enfin, toujours dans le but d'assurer une efficacité maximum du dispositif, Lafarge a confié à Lafarge Braas le management des opérations hors d'Europe, de telle sorte que l'ensemble des opérations toiture au niveau mondial soit piloté par une équipe unique.

Le résultat d'exploitation courant de la Branche Toiture s'est élevé en 1998 à 1 555 millions de francs. Cette activité n'était pas consolidée en 1997.

Volumes

1998

en millions de m²

Tuiles béton Europe	81,3
Tuiles terre cuite Europe	21,6
Tuiles béton Asie/Amériques	70,1
Membranes toitures terrasses	17,2
Cheminées (km)	2 771

Chiffre d'affaires

1998

1998

en millions

de francs

d'euros

Tuiles béton Europe	4 684	714
Tuiles terre cuite Europe	1 378	210
Tuiles béton Asie/Amériques	901	137
Membranes toitures terrasses	542	83
Cheminées (km)	1 203	183
Accessoires et autres	1 583	241
TOTAL	10 291	1 569

Résultat d'exploitation courant

1998

1998

en millions

de francs

d'euros

Europe	1 543	235
Asie / Amériques	12	2
TOTAL	1 555	237

Investissements totaux

1998

1998

en millions

de francs

d'euros

1 132 173

Effectif de la Branche

1998

11 668

Tuiles béton

Les tuiles en béton sont particulièrement appréciées dans les pays du nord de l'Europe, à la fois pour leurs qualités esthétiques et mécaniques. Elles connaissent également un développement intéressant dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie. Lafarge Braas est leader sur tous ces marchés. Les ventes totales en Europe (hors opérations consolidées proportionnellement) ont atteint, en 1998, 81,3 millions de m².

Les ventes de Braas Dachsysteme (Allemagne) ont reculé, dans un marché de la toiture inclinée en baisse de 2 %. La baisse a été très sensible dans la partie orientale du pays, et particulièrement dans le segment de l'habitat collectif, où la pénétration de la tuile en béton est la plus importante. Pour faire face à cette situation, de fortes actions sur les coûts ont été entreprises (avec notamment la décision de concentrer la production de tuiles sur quinze sites, contre vingt et un début 1998) et la gamme commerciale a été restructurée.

Les volumes ont également reculé chez Lafarge Dakprodukten (Hollande), sur un marché en baisse de plus de 10 %. Dans ce contexte, une usine a été fermée, les réseaux commerciaux de différentes sociétés ont été fusionnés, et de nouveaux produits lancés.

Les ventes de Redland Roofing Systems (Royaume-Uni) ont en revanche progressé, ainsi que celles de Lafarge Couverture (France).

Les ventes en Pologne ont également connu une forte croissance. Les ventes de tuiles en béton aux États-Unis ont été portées par la

bonne tenue du marché de la construction de logements, et elles ont progressé de 7 %.

Dans les pays émergents, où Lafarge Braas Roofing a développé des positions prometteuses, les situations ont été contrastées ; fortes croissances en Chine et au Brésil, baisse des ventes au Japon, en Indonésie et en Malaisie, trois pays affectés par la crise économique qui a frappé la région en 1998.

Des actions commerciales ont aussi été entreprises dans plusieurs pays pour pénétrer plus efficacement les marchés européens de la rénovation.

Tuiles terre cuite

Les tuiles en terre cuite sont plus particulièrement appréciées dans les pays du sud de l'Europe ; elles ont aussi, dans un passé récent, conquis des parts de marché en Allemagne. Lafarge Braas est le plus gros producteur européen de tuiles en terre cuite, et détient des positions clés sur l'ensemble de ses marchés.

La nouvelle organisation de Lafarge Braas Roofing en lignes de produits va permettre de faire jouer d'importantes synergies entre les unités et notamment d'améliorer la productivité des cinquante unités de production en Europe.

En 1998, les ventes ont fortement augmenté à près de 22 millions de m². Cette progression est la preuve du succès de la stratégie de conquête de parts de marché, notamment en Allemagne, soutenue par une politique d'innovation et d'amélioration des services rendus aux clients.

En Allemagne aussi, grâce essentiellement aux nouvelles tuiles



ALLEMAGNE RUPPKERAMIK

Toiture en tuiles terre cuite
"Rubin rouge cuivre".

"Achat", les ventes ont connu une forte croissance, RuppKeramik ayant pu augmenter substantiellement sa part de marché. Des progrès importants ont par ailleurs été réalisés dans le domaine de la production et des performances.

Les ventes ont aussi progressé au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves et en France. Dans un contexte de marché ralenti par rapport à 1997, elles ont baissé en Italie, mais des parts de marché ont été gagnées.

Conduits de cheminées

Schiedel est le leader européen des conduits de cheminées, avec des positions de premier choix sur la plupart des marchés d'Europe.

Globalement, l'ensemble des marchés des cheminées d'Europe occidentale sont restés stables en 1998. Dans cet environnement, et supportées par le lancement de nouveaux produits et un service aux clients encore amélioré, des parts de marché ont été gagnées et le chiffre d'affaires a progressé de 2 %.

Membranes pour toitures terrasses

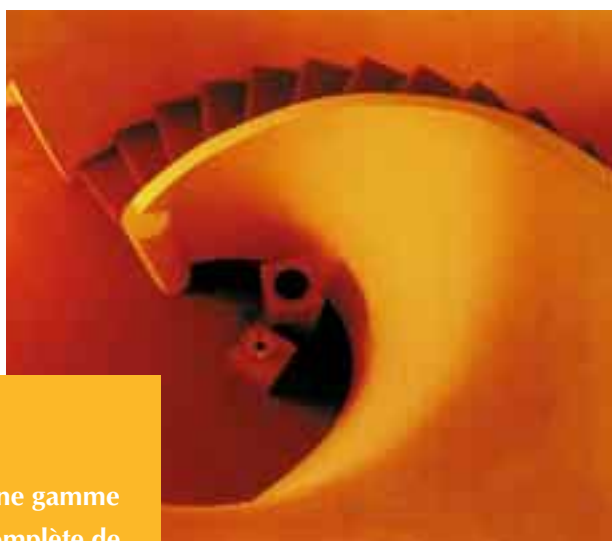
Compte-tenu de la baisse des ventes en Allemagne et malgré la progression des volumes en Europe de l'Est, les ventes totales de Braas Flachdachsysteme ont légèrement baissé en 1998.

TOITURE

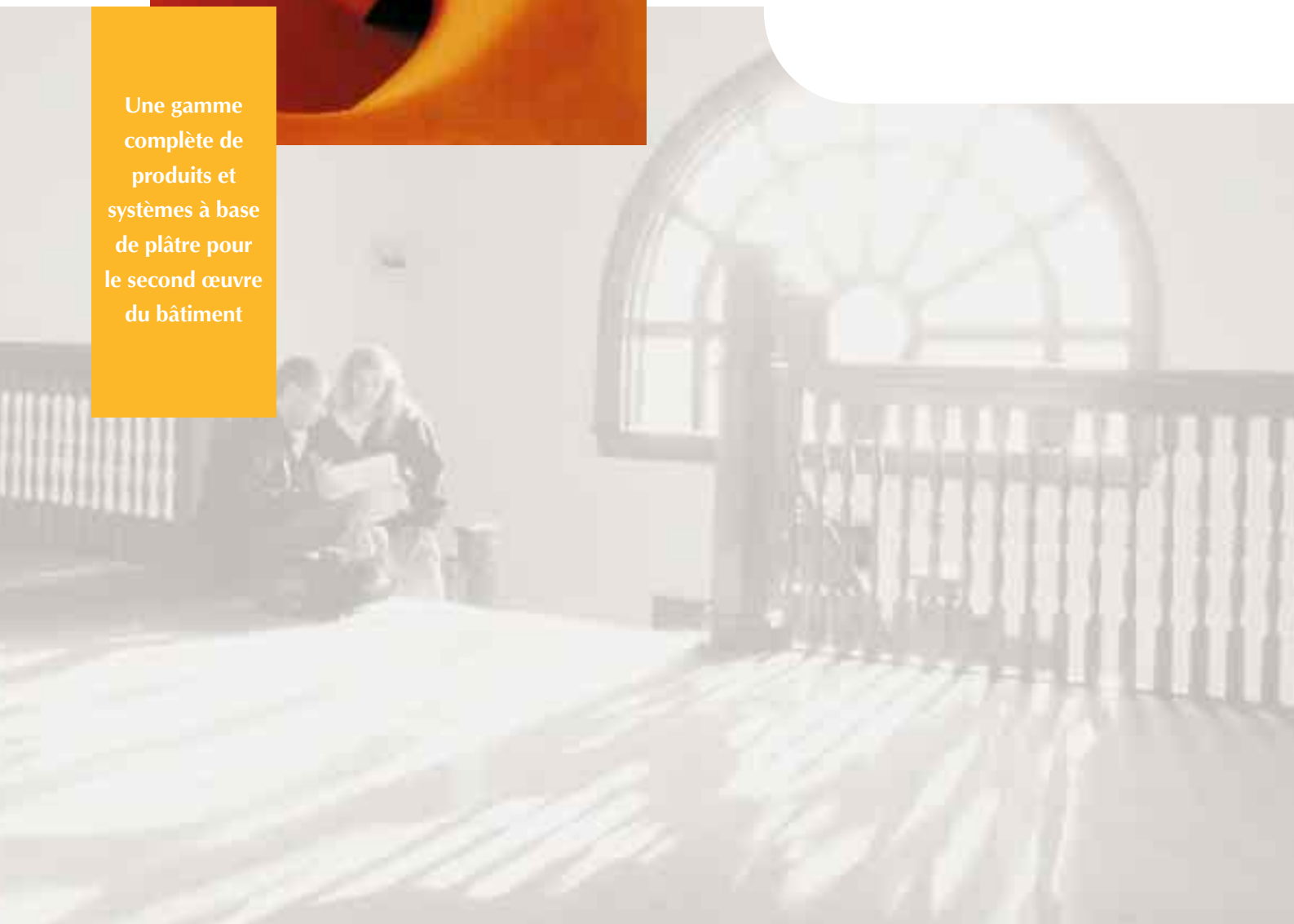
PLÂTRE

► CROISSANCE DU RÉSULTAT,
GRÂCE NOTAMMENT À
L'EXCELLENTE TENUE DU
MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

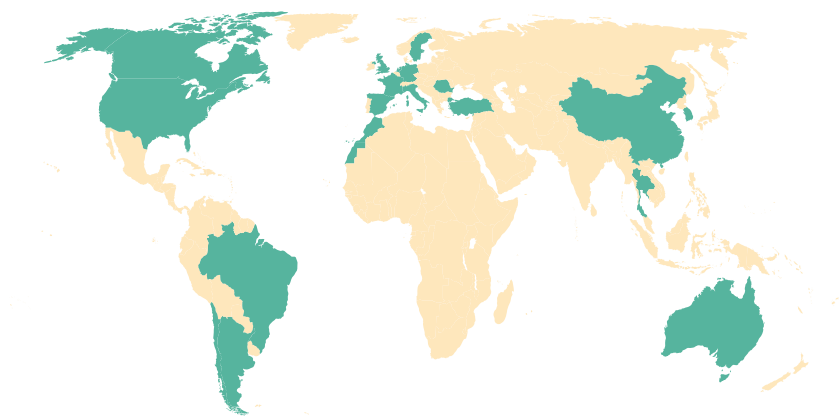
► POURSUITE DU DÉVELOP-
PEMENT INTERNATIONAL,
NOTAMMENT EN CHINE, EN
CORÉE ET AUX ÉTATS-UNIS



Une gamme
complète de
produits et
systèmes à base
de plâtre pour
le second œuvre
du bâtiment



PRÉSENCE INTERNATIONALE



63 sites industriels, dont :

- 46 en Europe et dans le bassin méditerranéen
- 3 en Amérique du Nord
- 7 en Amérique latine
- 7 en Asie-Pacifique

■ Pays d'implantation

En poursuivant en 1998 le développement de son outil industriel, en lançant de nouveaux produits, et en offrant à ses clients des services toujours améliorés, la Branche Plâtre a de nouveau progressé vers son objectif : devenir un des leaders internationaux de la plaque de plâtre. Grâce à une orientation des marchés globalement favorable et grâce aux améliorations de performances, les

résultats de la Branche Plâtre ont connu en 1998 une nouvelle année de progrès ; le chiffre d'affaires de la Branche s'est élevé à 4,4 milliards de francs, soit une progression de 4 % par rapport à 1997.

Le résultat d'exploitation courant atteint 509 millions de francs, en croissance de 10 % par rapport à 1997 (462 millions de francs).

Compte de résultat simplifié

	1996	1997	1998	1998
<i>en millions de francs</i>				<i>d'euros</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 356	4 235	4 395	670
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	288	462	509	78
dont Europe occidentale	294	380	394	60
dont Amérique du Nord	13	68	109	17
dont autres pays	(19)	14	6	1
INVESTISSEMENTS	943	826	1105	168
EFFECTIF DE LA BRANCHE	3 199	3 255	3 143	

Clients

Bâtiment

- Négoce et indirectement :
 - Entreprises
 - Artisans
 - Stucateurs
 - Staffeurs
 - Grande distribution
 - Particuliers
- Entreprises de pose de chape liquide

Industrie

- Sanitaire et céramique
- Chirurgie, dentisterie
- Modelage
- Transformateurs
- Orfèvrerie

Travaux publics

- Entreprises routières

Produits

- Plaques de plâtre pour cloisons de distribution, doublages, habillages, plafonds et chapes
- Accessoires de pose
- Plâtres de construction pour enduits intérieurs
- Chapes anhydrite pour sols
- Carreaux de plâtre
- Polyuréthane, polystyrène expansé, élastifié et extrudé pour isolation thermique ou thermoacoustique
- Complexes de doublage
- Polystyrène expansé pour entrevous gros œuvre
- Plâtres spéciaux

PLÂTRE

Les marchés en Europe

Avec une hausse de 7 %, les ventes de plaques de plâtre ont progressé dans tous les pays où la Branche est présente à l'exception du Benelux. Les plus fortes croissances ont été enregistrées dans les pays où la pénétration de la plaque de plâtre est moins avancée tels que l'Italie et l'Espagne ou la Pologne, approvisionnée à partir de l'usine allemande de Lübbenau, située près de Berlin.

Les ventes de carreaux de plâtre en France et en Allemagne ont bien résisté alors que la consommation de plâtre de construction accusait une légère baisse.

La plupart des pays ont vu les prix de vente de la plaque de plâtre rester stables ou s'effriter légèrement. La baisse a été beaucoup plus sensible en Allemagne où elle a représenté 14 % en moyenne.

L'activité Chape a progressé sur tous les marchés, sauf à l'est de l'Allemagne. Elle bénéficie du phénomène de substitution des solutions traditionnelles au profit des solutions autonivelantes.

En matière d'innovation produits, Lafarge Plâtres a développé le concept de cloison cinéma SLA, dont

le rapport performance / prix est supérieur aux solutions traditionnelles jusqu'alors proposées. Ce système, à base de plaques de plâtre, répond à une triple exigence technique : résistance au feu, performance acoustique, grande hauteur. En Allemagne, la gamme s'est enrichie de produits à plus forte valeur ajoutée tels que les systèmes Deko-Plus et des produits préfabriqués à base de plaques de plâtre.

Le logiciel d'aide à la prescription Archibald, développé par Lafarge Plâtres en 1996, s'est enrichi cette année de quatre nouvelles versions ciblées vers les besoins spécifiques des négociants, des bureaux d'études, des architectes et des artisans.

Des progrès significatifs ont été accomplis en matière de coûts logistiques, coefficient de marche des usines, consommation des matières premières (carton et gypse) et de performance achats. La performance de l'usine de Bristol s'est, en particulier, beaucoup améliorée.

Le dispositif commercial en France a été aménagé pour augmenter sa présence dans les différentes régions et regrouper, au sein d'un Service Relation Clients étoffé, les fonctions de support et le service

qui apportent de la valeur ajoutée au client.

Après la très forte croissance de 1997, le résultat d'exploitation courant de la zone Europe a légèrement progressé, les progrès accomplis ayant pu compenser la baisse mentionnée des prix de vente, notamment en Allemagne.

Les marchés dans les autres pays

En Amérique du Nord, soutenues par la bonne tenue du marché de la construction, à la fois dans le secteur des maisons individuelles et dans le secteur commercial, les ventes de plaques de plâtre de Lafarge Gypsum ont augmenté de 4 % par rapport au niveau déjà élevé de 1997. Ce contexte a autorisé des augmentations de prix.

Le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 13 % par rapport à 1997, et le résultat d'exploitation courant de 60 %, à 109 millions de francs.

Même ralentie, la croissance des marchés et des ventes dans les trois pays Brésil, Argentine, Chili, est restée largement à deux chiffres. Notre association avec Etex Group dans ces pays a bénéficié aussi du démarrage réussi d'une nouvelle usine de plaques de plâtre au Chili. Construite en un an, l'usine de Shanghai a vendu ses premières plaques en juin. S'appuyant sur un réseau de distributeurs soigneusement sélectionnés, les ventes se sont rapidement développées avec l'ambition de servir les principaux marchés de Chine.

Notre participation en Australie dans Pioneer Plasterboard a bénéficié d'une forte demande (+ 14 %)



**ROYAUME-UNI
LAFARGE PLASTERBOARD**
Ancien réservoir à eau, la «Round House» (maison ronde) à Huddersfield a pu être transformée en résidence grâce à la souplesse d'utilisation de la plaque de plâtre qui peut être cintrée pour s'adapter aux espaces courbes.



CHINE
LAFARGE ONODA
GYP SUM IN SHANGHAI
Opéra de Shanghai de
l'architecte français
Jean-Marie Charpentier :
des plaques de plâtre ont
été utilisées pour la
réalisation d'espaces
intérieurs.

et de prix de vente fermes.

Le résultat d'exploitation courant de cet ensemble a progressé de 33 millions de francs par rapport à 1997 (+ 40 %).

Les développements

La Branche Plâtre a poursuivi son développement international avec des étapes importantes franchies en 1998 et début 1999.

En Espagne, outre la mise en service d'une unité de plâtre très moderne à Madrid par Yesos Ibericos, filiale conjointe avec Uralita, la Branche a augmenté ses réserves de gypse naturel en acquérant une carrière importante près d'Almeria. Cette carrière approvisionne aujourd'hui notre usine britannique de Bristol.

En Turquie, Lafarge Plâtres est entré, à hauteur de 50 %, dans le capital de la société familiale Dalsan, important fabricant de plâtre. Cette société poursuit la construction d'une usine de plaques à Ankara pour suivre un marché en développement rapide.

En Corée du Sud, l'opportunité a pu être saisie d'acquérir deux usines de plaques représentant plus de la moitié des capacités installées. La Corée est le deuxième pays d'Asie en importance dans le domaine de la plaque de plâtre (après le Japon) et dispose, après la crise qui a affecté cette région, d'un important potentiel de redressement et de croissance.

En Amérique du Nord, au Canada tout d'abord, on peut noter l'acquisition par Lafarge Corporation de l'usine de Corner Brook à Terre Neuve et des réserves de gypse qui y sont attachées. Lafarge Corporation va investir dans cette usine et développer ses ventes dans les Provinces Maritimes et au Québec.

Lafarge Gypsum a également annoncé début 1999 la construction d'une usine de plaques de plâtre de grande capacité (plus de 80 millions de m² par an) pour un investissement de 90 millions de dollars (520 millions de francs). Située à Silver Grove (Kentucky), près de Cincinnati (Ohio), ce site devrait être opérationnel au pre-

mier semestre de l'an 2000.

Cette usine portera la capacité totale de production de Lafarge Gypsum à 150 millions de m² par an.

L'ensemble des développements accomplis depuis quelques années a profondément modifié la physionomie de la Branche Plâtre. Aujourd'hui, elle est présente sur les cinq continents, et elle aura doublé ses capacités de production depuis cinq ans.

Le chiffre d'affaires désormais réalisé hors France s'élève à 56 % du total.

PLÂTRE

MATÉRIAUX DE

► **PROGRÈS DE L'ENSEMBLE
DES ACTIVITÉS**

► **INTÉGRATION ET
DÉVELOPPEMENT DE LA
CHAUX, NOTAMMENT EN
AMÉRIQUE DU NORD AVEC
LE GROUPE BELGE CARMEUSE**

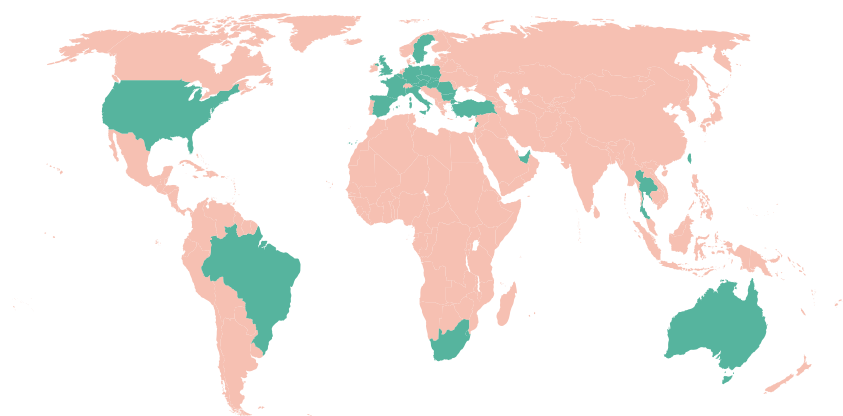


Aluminates de calcium, chaux industrielle, adjuvants pour matériaux de construction, produits réfractaires, peintures et produits de marquage routier, mortiers de façade, spéciaux et colles & sols, peintures intérieures et extérieures



SPÉCIALITÉS

PRÉSENCE INTERNATIONALE



74 sites industriels

■ Pays d'implantation

Les activités

- Aluminates et chaux
- Mortiers
- Adjuvants
- Réfractaires
- Peintures
- Applications Routières

Lafarge Matériaux de Spécialités a connu de nouveau en 1998 une année de progression. Progression du chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 7,4 milliards de francs, contre 6,3 milliards de francs en 1997.

Progression du résultat d'exploitation courant, puisque celui-ci s'est élevé en 1998 à 511 millions de francs, soit une augmentation de 38 % par rapport à 1997.

Compte de résultat simplifié

	1996	1997	1998	1998
<i>en millions de francs</i>				<i>d'euros</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 708	6 310	7 365	1 123
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	225	369	511	78
INVESTISSEMENTS	250	656	670	102
EFFECTIF DE LA BRANCHE	4 878	5 005*	5 175	

* Hors Redland

MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS

Aluminates

► 7 sites industriels

1998 aura été une bonne année pour Lafarge Aluminates, malgré le retournement de tendance à partir du milieu de l'année du marché des réfractaires. Tout en poursuivant sa recherche de gains de productivité, et pour mieux répondre aux besoins de ses clients, Lafarge Aluminates a mis en place en 1998 de nouveaux modes de fonctionnement dans les domaines de la Recherche et Développement, ainsi que dans les domaines du Commercial et de l'Assistance Technique.

Lafarge Aluminates a d'autre part annoncé en février 1999 la construction d'une usine à Tianjin (Chine), qui permettra au Groupe de renforcer ses positions sur les marchés d'Asie. La mise en route de l'usine est prévue pour 2001. L'investissement s'élève à plus de 25 millions de dollars.

► Clients

- Industries réfractaires
- Industries de la chimie du bâtiment
- Industries sidérurgiques
- Fabricants de tuyaux
- Industries minières
- Opérateurs de l'environnement
- Entreprises de travaux publics

► Produits

- Aluminates de calcium
- Réactifs minéraux
- Granulats synthétiques (Alag)

Chaux

► 6 sites industriels

Avec la création de Lafarge Lime et la conclusion en Amérique du Nord de l'alliance avec Carmeuse et le rachat en commun de Dravo, Lafarge Matériaux de Spécialités a manifesté sa volonté de développer le métier de la chaux.

Outre l'Amérique du Nord, Lafarge Lime est présente industriellement au Royaume-Uni, en Pologne, en Hongrie, en Roumanie et en Turquie. La nouvelle équipe devra maintenant poursuivre le développement international de cette activité.

► Clients

- Industries sidérurgiques
- Industries réfractaires
- Industries de la construction
- Verrerie
- Chimie
- Protection de l'environnement
- Industrie papetière
- Entreprises routières
- Agriculture

► Produits

- Chaux calcique vive et hydratée
- Chaux dolomitique
- Dolomie frittée
- Produits spéciaux dolomitiques

Mortiers

► 24 sites industriels

Au cours de l'année, l'ensemble des sociétés opérant en France et à l'étranger dans les domaines des produits formulés, enduits, colles, mortiers, ont été regroupées pour donner naissance à Lafarge Mortiers au 1^{er} janvier 1999. Cette activité représente d'ores et déjà

2 milliards de francs de chiffre d'affaires. Elle est présente dans le monde avec 24 usines.

► Clients

- Maçons
- Façadiers
- Carreleurs
- Soliers
- Entreprises générales et de travaux publics
- Poseurs de revêtement de sols souples
- Négociants en matériaux généralistes
- Négociants en matériaux spécialisés façades, carrelage, peinture ou décoration
- Grandes surfaces de bricolage

► Produits

- Mortiers de façade (enduits hydrauliques, revêtements de façade, isolation thermique par l'extérieur)
- Mortiers colles et sols (préparation des supports, colles carrelage, colles décoration)
- Mortiers spéciaux (ragréage, réparation, scellement, imperméabilisation, jointoiment, collage, adjuvantation, assemblage)

Adjuvants

► 9 sites industriels

Lafarge Matériaux de Spécialités commercialise toute une gamme d'adjuvants pour ciments, pour bétons et fabrique également des résines. En France, sur des marchés légèrement croissants, malgré la fin du chantier du TGV sud-est, les ventes de Chryso ont sensiblement progressé. Les activités hors France ont également progressé.

► Clients

- Entreprises de travaux publics
- Entreprises de béton prêt à l'emploi
- Préfabricants
- Cimentiers
- Usines de plâtre

► Produits

- Gammes d'adjuvants pour bétons, ciments, mortiers et plâtres
- Colorants pour bétons
- Résines pour les sols

Réfractaires

► 9 sites industriels

L'année 1998 a été essentiellement marquée par l'intégration de la société suédoise Höganäs Eldfast, acquise en 1997, et par l'acquisition en décembre de la société allemande Basalt Feuerfest GmbH. Cette société, qui est un acteur important du secteur des réfractaires en Europe, a des usines en Allemagne, en Autriche et en Italie. Le chiffre d'affaires de Lafarge Monolithiques, hors Basalt non consolidé en 1998, est de 1,3 milliard de francs.

Les ventes de bétons réfractaires ont marqué le pas en 1998, dans un marché européen qui a ralenti au quatrième trimestre.

► Clients

- Industries travaillant à hautes températures

► Produits

- Produits réfractaires non façonnés

Peintures

► 7 sites industriels

L'année 1998 a été marquée par :

- le développement en Italie, avec l'acquisition auprès du Groupe américain PPG de l'activité peintures décoratives de Max Meyer Duco, qui place nettement Lafarge Peintures comme numéro 1 en Italie,
- le projet d'association avec les activités peinture de Petrofina qui a été suspendu par l'annonce du regroupement entre Total et Petrofina.

L'année 1998 aura aussi été pour Lafarge Peintures une année de progrès.

Dans un marché français en légère croissance pour la première fois depuis quatre ans, la rentabilité s'est améliorée, et les efforts de restructuration et d'abaissement des coûts ont été poursuivis, avec notamment :

- la fermeture de l'usine hollandaise de Breda, et le rapatriement de sa production sur les sites français de Wormhout (près de Dunkerque), et de Champagné (près du Mans),
- les réductions de coûts et la redynamisation commerciale dans le réseau de distribution Agora.

► Clients

- Entreprises de peintures
- Grossistes en peintures et produits de décoration
- Grandes surfaces de bricolage

► Produits

- Peintures intérieures et extérieures
- Produits de décoration
- Peintures anticorrosion et industrielles



ÉTATS-UNIS LAFARGE APPLICATIONS ROUTIÈRES

marque plus d'un million de kilomètres de routes aux États-Unis.

Applications Routières

► 12 sites industriels

Avec l'acquisition aux États-Unis des sociétés Centerline et Linear Dynamics, Lafarge Applications Routières est devenu le leader aux États-Unis des produits de marquage routier, avec une part de marché de plus de 15%.

Le chiffre d'affaires de Lafarge Applications Routières a ainsi été porté à plus de 1 milliard de francs, dont plus de la moitié hors de France.

► Clients

- Directions départementales de l'équipement
- Conseils généraux
- Services techniques des villes et collectivités locales
- Parcs de l'équipement
- Sociétés d'autoroutes
- Appicateurs privés

► Produits

- Peintures et produits de marquage routier
- Matériels de sécurité routière
- Matériels de marquage routier
- Travaux de marquage routier et urbain

MATÉRIAUX
DE SPÉCIALITÉS

PERSPECTIVES 1999

En 1999 comme en 1998, les marchés de Lafarge devraient continuer d'être globalement bien orientés.

En Europe occidentale, les grandes tendances de 1998 devraient se poursuivre, avec globalement une légère croissance des volumes et des prix bien orientés. Le marché allemand devrait enfin se stabiliser vers la fin de l'année.

En Amérique du Nord, on devrait avoir de nouveau une bonne année, et particulièrement aux États-Unis dans le ciment, le béton et les produits pour la route, où le programme pluriannuel de constructions autoroutières, connu sous le nom de "TEA 21", devrait procurer un bon niveau d'activité. On devrait connaître une stabilité de l'activité au Canada.

L'Europe de l'Est devrait poursuivre sur les tendances de 1998. Lafarge y poursuivra notamment ses programmes de restructuration et de modernisation des usines, notamment en Roumanie.

Les tendances dans les nouveaux pays industrialisés devraient être les suivantes :

- activité satisfaisante dans les pays du Bassin méditerranéen,
- ralentissement de l'activité au Brésil et au Venezuela,
- redressement de l'activité en Afrique, notamment au Kenya, qui a connu une année 1998 difficile.

En Asie, on devrait voir la croissance revenir en Corée et se poursuivre en Inde et en Chine. En Indonésie, on

n'attend pas d'amélioration de la conjoncture. Aux Philippines, les marchés de la construction devraient se stabiliser à leur niveau de 1998. Lafarge poursuivra par ailleurs ses développements, dont certains sont déjà programmés pour le premier semestre (Inde, Egypte...).

Pour l'ensemble de l'année, les perspectives d'investissements de développement se situent aux environs de 6 à 8 milliards de francs, principalement en Asie et dans les pays en croissance ; ils seront financés prioritairement par la marge brute d'autofinancement et par le reliquat des désinvestissements d'actifs, commencé en 1998.

L'objectif du Groupe est de maintenir à fin 1999 l'endettement net au même niveau que fin 1998, soit aux environs de 35 milliards de francs. Dans ces conditions, et compte tenu de la croissance attendue des fonds propres, le ratio d'endettement devrait revenir, à fin 1999, à un niveau inférieur à 80 % (87 % au 31 décembre 1998).

An 2000

Dès 1997, le Groupe s'est organisé en vue de protéger ses systèmes informatiques et équipements électroniques des risques d'erreur liés au passage à l'an 2000 :

- par la mise en œuvre d'un plan de prévention dont le lancement a déjà été effectué et qui sera achevé avant la fin de l'année 1999,
- par l'élaboration de plans de secours préparant d'éventuelles interven-

tions au démarrage de l'an 2000.

Le plan de prévention s'articule autour de trois phases :

1. inventaire et évaluation des risques,
2. modification et remplacement de l'existant,
3. test et déploiement des solutions.

La mise en œuvre et la coordination de ce plan sont animées et contrôlées par une structure qui rapporte directement au Comité Exécutif du Groupe, tout en s'étendant à l'ensemble des Branches et aux centres de production.

A ce jour, la phase d'inventaire et d'évaluation des risques est achevée. L'ensemble des systèmes et équipements électroniques a été revu comme prévu. Les points critiques ont été identifiés et leur séquence de mise en conformité définie.

Parallèlement, des actions ont été engagées auprès de chacun des fournisseurs clés en vue de s'assurer des dispositions prises par eux-mêmes pour se protéger des risques d'erreur liés au passage de l'an 2000. La deuxième phase du plan d'intervention a été entamée et suit un cours normal. La préparation des plans de secours est également en route. Ce plan d'intervention a également permis de vérifier que les différents systèmes permettaient le passage à l'euro sans difficulté.

Le Groupe considère que ces mesures, qui représentent un coût estimé à 250 millions de francs sur 1998 et 1999, permettront d'assurer un passage de l'an 2000 sans perturbation majeure pour ses activités.

ORGANIGRAMME

CORPORATE STAFF

Stratégie Groupe
Olivier Legrain

Finances Groupe
Miguel del Campo

Finances :
Jean-Pierre Cloiseau
Affaires juridiques :
André-Gilles Taithe
Technologie de l'information
Dominique Malige

Ressources humaines & Organisation
Christian Herrault

Communication Groupe
Denis Berthu

Recherche & Développement
Christian Sacchetti

Marketing stratégique
Philippe Gruat

Environnement et Affaires publiques
Patrick Nodé-Langlois

Toiture

(N. Erich Gerlach)

Activité tuiles béton
Ulrich Glaunach

Activité tuiles terre cuite
Paul Kolowratnik

Asie-Amériques
Didier Riou

Activité conduits de cheminées
Mario Wallner

RESPONSABLES PAR BRANCHE

Ciment

(Yves de Clerck)

France
Jean Carlos Angulo

Espagne
Isidoro Miranda

Centre Europe
Philippe Rollier

Euro Méditerranée/Moyen-Orient/
Afrique de l'Ouest
Jean-Charles Blatz

Turquie
Benoît Madre

Maroc
Jean-Marie Schmitz

Brésil
Albert Corcos

Amérique centrale et latine :
Fernando Santos

Chine
Jean-Marc Lechêne

Asie-Pacifique
Jean Desazars de Montgaillard

Afrique de l'Est/Océan Indien
Jean-Claude Hillenmeyer

Amérique du Nord
Ducan Gage, Etats-Unis
Peter Cooke, Canada

Plâtre

(Bruno Lafont)

France
Bernard Lekien

Nord Centre Europe
Jean-Christophe Barbant

Euro Méditerranée
Philippe Questiaux

Royaume-Uni, Asie-Pacifique et
Amérique du Sud
David Calow

Chine
Nicolas Fournier

Activité chapes
Jacques Sarrazin
Alain Arrecgros

Granulats & Bétons

(Charles de Liedekerke)

France
Granulats : Bernard Le Bras
Bétons : Pierre-Yves Périgois

Royaume-Uni
Ian Reid

Espagne - Portugal
Isidoro Miranda
Antonio Sobral Cruz

Centre Europe
Philippe Rollier

Euro Méditerranée/Moyen-
Orient/Afrique de l'Ouest
Jean-Charles Blatz

Turquie
Benoît Madre

Maroc
Jean-Marie Schmitz

Brésil
Albert Corcos

Amérique centrale et latine
Fernando Santos

Chine
Jean-Marc Lechêne

Afrique de l'Est/Océan Indien
Jean-Claude Hillenmeyer

Amérique du Nord
Ted Balfe

Matériaux de Spécialités

(Olivier Legrain)

Activité Mortiers
Patrick de Belloy

Activité Aluminates et Chaux
Alain Crouy

Activité Réfractaires
Richard Germain

Activité Applications Routières
Denis Maître

Activité Peintures
René Riu

Unité Adjuvants
Marcel Jacquoletto

COMPTES, INFORMATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS	60
COMPTE DE RÉSULTAT	60
BILAN	61
TABLEAU DE FINANCEMENT	62
ANNEXE	63
RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	74
COURS DE CHANGE	74
Liste des sociétés retenues pour la consolidation	75
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	80
COMPTES DE LA SOCIÉTÉ LAFARGE	81
RÉSUMÉ DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ LAFARGE	81
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	83
INFORMATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES	85
INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET AUX AUTORISATIONS FINANCIÈRES	85
INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT SALARIÉ ET LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS	89
CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION GÉNÉRALE	91
COMMISSAIRES AUX COMPTES	98
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1999	99
PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS	99
PROJETS DE RÉSOLUTIONS	101
MÉMENTO DE L'ACTIONNAIRE	105
RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ	105
DISPOSITIONS STATUTAIRES	105
INFORMATIONS BOURSIÈRES	106
INFORMATIONS RELATIVES AU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	111

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions de francs)

	Notes	1998	1997	1996
CHIFFRE D'AFFAIRES	2	64 294	42 066	35 262
Coût des biens vendus		(42 192)	(27 902)	(23 478)
Frais commerciaux et de gestion		(9 191)	(6 036)	(5 562)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		12 911	8 128	6 222
Amortissement des immobilisations		(4 113)	(2 571)	(2 153)
Quote-part courante des équivalences	3	366	73	100
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT		9 164	5 630	4 169
Plus- (moins)-values de cession		455	351	116
Autres profits (pertes)		(315)	(460)	(238)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		9 304	5 521	4 047
Frais financiers nets	4	(1 890)	(604)	(522)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		7 414	4 917	3 525
Impôts	5	(2 106)	(1 253)	(825)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		5 308	3 664	2 700
Intérêts minoritaires		(1 549)	(962)	(662)
Amortissement des écarts d'acquisition		(700)	(270)	(192)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		3 059	2 432	1 846
RÉSULTAT PAR ACTION (FRANCS)		32,3	27,2	20,5
Nombre moyen d'actions (milliers)		94 587	89 524	90 287

BILAN

(après répartition, en millions de francs)

	Notes	1998	1997	1996
Immobilisations incorporelles	6	5 185	4 479	3 872
Écarts d'acquisition résiduels	7	17 510	13 432	4 611
Immobilisations corporelles	9	43 420	43 636	23 526
IMMOBILISATIONS NETTES		66 115	61 547	32 009
Titres mis en équivalence	10	2 074	1 865	756
Autres titres de participation	10	5 907	3 039	4 129
Prêts et autres débiteurs à plus d'un an		2 456	2 575	1 513
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES		10 437	7 479	6 398
Stocks et travaux en cours	11	6 969	6 758	4 088
Clients et comptes rattachés		10 265	9 968	6 897
Autres débiteurs		4 536	4 104	1 843
Fournisseurs et comptes rattachés		(5 985)	(5 480)	(3 542)
Autres créditeurs		(10 087)	(10 645)	(5 138)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		5 698	4 705	4 148
TOTAL		82 250	73 731	42 555
Capital	12	2 570	2 366	2 360
Primes		15 177	12 130	12 069
Réserves	13	14 686	12 855	11 666
Écarts de conversion		(2 912)	(1 230)	(1 935)
SITUATION NETTE PART DU GROUPE	14	29 521	26 121	24 160
Intérêts minoritaires		9 668	8 776	5 305
Autres fonds propres		883	169	148
FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		40 072	35 066	29 613
PROVISIONS	15	7 274	6 391	3 625
Dettes à long et moyen terme		27 150	33 012	10 637
Part à moins d'un an de la dette à long et moyen terme		1 673	3 020	1 805
Concours bancaires		12 444	1 920	169
Disponibilités		(6 364)	(5 678)	(3 294)
ENDETTEMENT NET	16	34 904	32 274	9 317
TOTAL		82 250	73 731	42 555

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en millions de francs)

	Notes	1998	1997	1996
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		8 862	6 126	4 774
Variation du besoin en fonds de roulement		61	280	(433)
FONDS PROVENANT DES OPÉRATIONS		8 923	6 406	4 341
Investissements industriels		(6 940)	(3 985)	(3 064)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées (1)	7	(5 461)	(23 917)	(2 250)
Acquisitions de titres de sociétés non consolidées		(4 224)	(1 333)	(1 695)
Actions Lafarge détenues par le Groupe		(218)	(158)	(661)
Valeur comptable des actifs cédés (2)		2 728	1 544	603
Augmentation nette des prêts et autres long terme		(51)	(327)	(152)
FONDS AFFECTÉS AUX INVESTISSEMENTS		(14 166)	(28 176)	(7 219)
Augmentations de capital		3 966	555	659
Augmentation (diminution) des autres fonds propres		38	19	(2 813)
Dividendes au titre de l'exercice		(1 483)	(1 223)	(1 092)
FONDS PROPRES		2 521	(649)	(3 246)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE L'ENDETTEMENT NET		(2 722)	(22 419)	(6 124)
Diminution (augmentation) de la dette brute		(3 860)	(25 113)	(5 011)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		1 138	2 694	(1 113)
Trésorerie à l'ouverture		5 678	3 294	4 366
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie		(452)	(310)	41
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		6 364	5 678	3 294
(1) Dont endettement net des sociétés acquises		(539)	(4 075)	(639)
Dont trésorerie des sociétés acquises		1	1 582	2
(2) Dont endettement net des sociétés cédées		362	12	(13)
Dont trésorerie des sociétés cédées		(253)		(18)

ANNEXE

(EN MILLIONS DE FRANCS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1 - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis conformément à la loi sur les comptes consolidés du 3 janvier 1985 et au décret du 17 février 1986.

La société applique les normes comptables internationales de l'International Accounting Standards Committee (IASC), à l'exception, à compter du 1^{er} janvier 1995, de la norme portant sur la durée maximale d'amortissement des écarts d'acquisition (voir note 1-a), et, à compter du 1^{er} janvier 1998, des normes n°12 révisée portant sur les impôts différés et n°33 sur le résultat par action. Bien que les travaux de l'IASC se soient poursuivis activement, certains thèmes encore en suspens, notamment la norme relative aux instruments financiers, s'opposent toujours à une application cohérente de l'ensemble des normes révisées. Aussi dans le but de préserver une bonne communication financière, le Groupe souhaite ne pas inutilement bouleverser le principe de continuité des méthodes comptables et donc attendre que le nouveau référentiel IASC soit suffisamment stabilisé pour envisager d'appliquer les normes révisées.

a) Règles de consolidation

CHOIX DES SOCIÉTÉS ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles Lafarge exerce le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Lafarge exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés contrôlées conjointement avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

PRINCIPE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels ou de situations arrêtés au 31 décembre et retraités le cas échéant en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture :

conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen. Les différences de conversion sont inscrites directement en situation nette.

Pour les sociétés opérant dans des pays à forte inflation, et par exception à la méthode ci-dessus décrite, les immobilisations, les titres de participation, les stocks ainsi que leur contrepartie au compte de résultat, sont maintenus à leur valeur d'origine non réévaluée et convertis aux taux de change historiques. Les différences de conversion sont inscrites sous chaque rubrique concernée.

ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de sociétés consolidées sur la quote-part d'actif net comptable correspondant à la date d'acquisition est affecté aux différences de valeurs susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables. La partie résiduelle non affectée, y compris les éléments incorporels qui ne peuvent être évalués de façon suffisamment précise ou dont le suivi est difficile, a été portée à la rubrique "Écarts d'acquisition résiduels" à l'actif du bilan, ou au passif parmi les provisions lorsqu'il s'agit d'écarts d'acquisition négatifs.

- Les différences de valeurs ("écarts d'évaluation") sont reclassées aux postes de bilan concernés et suivent les règles comptables qui leur sont propres. Elles peuvent notamment comprendre des actifs incorporels non amortissables tels que les positions commerciales et les marques dans la mesure où celles-ci peuvent être déterminées par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective basée sur une rentabilité moyenne, l'évolution de leur valeur dans le temps étant suivie selon le même critère. Elles sont provisionnées le cas échéant. Les valeurs comptables des sociétés acquises sont réévaluées en tenant compte des intérêts minoritaires.

- Le Groupe a continué d'amortir ses écarts d'acquisition sur une durée n'excédant pas 40 ans. Il est rappelé que la norme IAS 22, applicable à compter du

1^{er} janvier 1995, préconisait une durée maximale d'amortissement de 20 ans, et que la norme révisée n'est applicable qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 1999. Cette dernière permet en l'occurrence de retenir une durée plus longue sous réserve de procéder à un test annuel de perte de valeur (*impairment test*).

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat de façon systématique. Les amortissements et reprises sont pratiqués selon un plan qui reflète les objectifs et les perspectives au moment de l'acquisition.

La société se donne un délai d'un an pour finaliser l'analyse de l'affectation des écarts de première consolidation.

Ce principe comptable est appliqué aux nouvelles acquisitions depuis le 1^{er} janvier 1989. Antérieurement, les positions commerciales, les marques, les écarts d'acquisition résiduels positifs ou négatifs étaient imputés sur les réserves.

DATE D'EFFET DES ACQUISITIONS OU DES CESSIONS

Les résultats des sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice ne sont attribués au Groupe qu'à concurrence de la fraction acquise postérieurement à la date d'acquisition.

De même, les résultats afférents à la quote-part des participations cédées au cours de l'exercice ne sont consolidés qu'à concurrence de la fraction réalisée antérieurement à la date de cession.

b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé représente la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité et après élimination des ventes intragroupe.

c) Autres profits et pertes

Les autres profits et pertes sont constitués des gains ou pertes liés à l'activité et comprennent notamment les charges nettes de restructuration et les provisions sur titres et pour litiges.

d) Instruments financiers

L'utilisation des produits dérivés (taux et/ou change) est limitée à la couverture des risques.

- **Change :**

Les produits dérivés "change" couvrant des transactions commerciales et financières comptabilisées au bilan ou ayant un caractère d'engagement ferme ne font l'objet d'aucune évaluation à la clôture : les transactions couvertes ont été enregistrées au cours de couverture.

- **Taux d'intérêt :**

Les charges et les produits générés par les swaps de taux d'intérêt qui ont pour objet de modifier les caractéristiques de taux d'intérêt d'actifs et de passifs financiers sont rapportés en compte de résultat *pro rata temporis*.

La comptabilisation en résultat des produits et charges sur instruments dérivés est symétrique à celle de l'instrument couvert.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations brutes sont évaluées dans chacun des pays à leur valeur historique, sauf en ce qui concerne les réévaluations pratiquées en 1976 sur les terrains non amortissables des sociétés françaises. L'écart correspondant apparaît en "Écart de réévaluation" dans les réserves.

Les biens acquis par des contrats de location de longue durée sont immobilisés.

Les intérêts courus pendant la période de construction sur les emprunts directement liés au financement des investissements importants, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition.

Les méthodes d'amortissement utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages effectivement extraits dans l'exercice, rapportés aux quantités totales à extraire prévues ; les autres terrains ne sont pas amortis,
- les bâtiments sont amortis par annuités constantes sur des périodes allant de 20 ans pour les bâtiments industriels jusqu'à 50 ans pour les bâtiments administratifs ou d'habitation,
- les matériels et équipements cimentiers sont amortis linéairement sur les durées de vie retenues au plan international,
- les autres matériels, équipements et installations, sont amortis selon la méthode linéaire et sur une période correspondant à leur durée de vie probable.

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent d'une part des éléments amortissables : brevets, concessions, droits au bail qui sont amortis par annuités constantes sur des périodes n'excédant pas leur durée d'utilisation. Elles comprennent d'autre part des éléments non amortissables tels que les positions commerciales et les marques acquises lorsqu'elles répondent aux principes développés dans la note sur les écarts de première consolidation, ci-dessus. Les frais d'augmentation de capital sont prélevés sur la prime d'émission.

g) Autres titres de participation (non consolidés)

Ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part de situation nette, des perspectives de rentabilité et des cours de Bourse s'ils sont significatifs.

h) Bases d'évaluation des stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au prix moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

Les travaux en cours et produits finis sont évalués au prix de revient ou à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

i) Effets remis à l'escompte et non échus

La valeur des effets remis à l'escompte et non échus est éliminée des comptes d'engagements ; elle apparaît en majoration de l'actif du bilan sous la rubrique "Clients et comptes rattachés" et en majoration de l'endettement net.

j) Engagements de retraites

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ et de compléments de retraite. Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

L'écart dû aux variations d'hypothèses actuarielles est étalé sur la durée de vie résiduelle de l'engagement.

Lafarge et plusieurs filiales françaises du Groupe ont souscrit auprès d'un organisme extérieur à des plans de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ et de compléments de retraite. Dans ce cas la provision annuelle ne tient compte que de la part des engagements qui dépasse la valeur de ces fonds.

Les sociétés étrangères qui relèvent généralement de régimes à prestations définies versent leurs cotisations à des fonds de pensions gestionnaires de retraites ; seule est provisionnée, le cas échéant, la part des engagements qui dépasse la valeur des actifs détenus par ces fonds.

k) Provision pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale ou contractuelle le rend nécessaire, une provision pour frais de remise en état est constituée par étalement sur la durée d'exploitation. La provision est évaluée site par site, et enregistrée pour la valeur actuarielle des travaux futurs, estimés au coût actuel connu et en fonction du plan d'étalement des travaux.

l) Impôts sur les bénéfices

Des provisions pour impôts différés sont constituées, selon la méthode du report variable, pour rattacher à chaque exercice la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu des décalages dans le temps qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certaines charges et celle de leur incidence fiscale effective (en particulier décalage entre amortissements fiscaux et comptables). Conformément à la méthode partielle, ces provisions pour impôts différés sont limitées aux montants dont le paiement est probable.

Il est rappelé (voir début note 1) que le Groupe sursoit, à compter du 1^{er} janvier 1998, à l'application de la norme IAS 12 révisée. Celle-ci préconise que les impôts différés soient déterminés par l'application de la méthode du report variable sur toutes les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan (méthode globale). Les écarts d'acquisition ainsi que les parts de marché indissociables des sociétés elles-mêmes, constatées en affectation des écarts de première consolidation des sociétés acquises seraient exclus des bases de calcul des impôts différés.

2 - RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Branche	1998	1997	1996
Ciment	21 564	19 487	16 005
Granulats & Bétons	20 448	12 022	10 187
Plâtre	4 395	4 235	3 356
Toiture	10 291	-	-
Matériaux de Spécialités	7 365	6 310	5 708
Autres	231	12	6
TOTAL	64 294	42 066	35 262

Zone géographique	1998	1997	1996
Europe occidentale	34 828	19 756	18 423
<i>dont France</i>	<i>14 433</i>	<i>11 511</i>	<i>11 224</i>
Europe de l'Est	2 618	1 832	1 090
Amérique du Nord	16 267	11 444	9 049
Amérique latine, centrale et Caraïbes	4 353	3 418	2 114
Afrique, Turquie, Moyen-Orient	5 185	4 427	3 798
Asie-Pacifique, océan Indien	1 043	1 189	788
TOTAL	64 294	42 066	35 262

3 - QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	1998	1997	1996
Quote-part courante des équivalences	366	73	100
Plus- (moins)-values de cession	-	(1)	21
Autres profits (pertes)	(17)	(64)	2
Impôts sur les bénéfices	(89)	(11)	(33)
RÉSULTATS APRÈS IMPÔTS	260	(3)	90

4 - ANALYSE DES FRAIS FINANCIERS NETS

	1998	1997	1996
Intérêts et charges assimilées	2 414	1 142	1 016
Produits des prêts et placements	(524)	(538)	(494)
TOTAL	1 890	604	522

Les intérêts sur dettes à long et moyen terme s'entendent après déduction, pour un montant de 27 millions de francs en 1998 (8 millions en 1997 et 6 millions en 1996) d'intérêts courus sur les emprunts destinés au financement des Unités de production importantes, pendant la période de construction.

5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts courants est égale au montant payé ou restant à payer à court terme aux administrations

fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et des taux en vigueur dans les différents pays, et compte tenu du régime décrit ci-après. Le Groupe est placé sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. L'agrément couvre les exercices 1998, 1999 et 2000. L'impôt est calculé sur le résultat fiscal consolidé, incluant les filiales françaises et étrangères, détenues à plus de 50 % par le Groupe, les impôts payés par chaque filiale étant déduits du montant à payer. L'effet net des impôts sur le bénéfice s'analyse comme suit :

	1998	1997	1996
Impôts courants	2 000	1 334	876
Impôts différés	106	(81)	(51)
TOTAL	2 106	1 253	825

6 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	1998	1997	1996
Valeurs brutes	5 974*	4 835*	4 160*
Amortissements	(789)	(356)	(288)
TOTAL	5 185	4 479	3 872

* Dont 4 205 millions de francs en 1998 (3 721 millions en 1997 et 3 214 millions en 1996) représentent la valeur des positions commerciales et des marques acquises.

7 - INCIDENCE SUR LE BILAN DES ACQUISITIONS DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	1998	1997	Dont Redland	1996
Actifs immobilisés	3 358	20 093	17 975	1 136
Dettes et passifs à long terme	(501)	(3 596)	(3 481)	(734)
Fonds de roulement	214	(6 576)	(4 826)	125
ACTIFS NETS DES SOCIÉTÉS ACQUISES	3 071	9 921	9 668	527
Actif net acquis (en quote-part)	1 945	9 921	9 668	516
Acquisition d'intérêts minoritaires	1 013	574	-	69
Acquisition de quote-part des sociétés mises en équivalence	479	727	-	150
Positions commerciales et marques	232	510	-	-
Ecart de première consolidation Redland	-	7 857	7 857	-
Ecart d'acquisition résiduels	2 338	1 406	-	1 048
Ecart d'acquisition négatifs	(11)	-	-	(41)
VALEUR DES TITRES ACQUIS	5 996	20 995	17 525	1 742
Valeur des titres acquis dans les exercices antérieurs	(1 074)	(993)	-	(131)
VALEUR DES TITRES ACQUIS DANS L'EXERCICE	4 922	20 002	17 525	1 611
ENDETTEMENT NET DES SOCIÉTÉS ACQUISES	539	4 075	3 935	639
TOTAL	5 461	24 077	21 460	2 250

8 - INCIDENCE DE REDLAND SUR LE RÉSULTAT

	1998			1997		
	Lafarge (hors Redland)	Redland	Impact Acquisition	Total Lafarge	Lafarge (hors Redland)	Lafarge + Redland
Chiffre d'affaires	45 281	19 013		64 294	42 066	61 507
Résultat d'exploitation courant	6 741	2 423		9 164	5 630	7 822
Frais financiers	(844)	(78)	(968)	(1 890)	(604)	(1 852)
Impôts	(1 685)	(696)	275	(2 106)	(1 253)	(1 654)
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 331	1 670	(693)	5 308	3 664	4 296
Amort. GW	(439)		(261)	(700)	(270)	(466)
Minoritaires	(1 183)	(462)	96	(1 549)	(962)	(1 277)
RNPG	2 709	1 208	(858)	3 059	2 432	2 553
Relution Redland			350			

En 1998, les frais financiers sur la dette d'acquisition ainsi que la dotation aux amortissements du goodwill dégagé sur l'achat de Redland figurent dans la colonne "Impact Acquisition".

En 1997, le compte de résultat pro forma ci-dessus montre l'impact en année courante de l'acquisition de Redland Plc et de ses filiales (hors éléments exceptionnels). Il prend en considération une estimation de l'écart de première consolidation, le calcul n'étant pas encore finalisé à cette date. Il reflète également certains ajustements pour se rapprocher des principes comptables du groupe Lafarge, ainsi que la prise en compte des frais financiers notionnels sur la totalité de la dette d'acquisition. Ce compte de résultat pro forma a fait l'objet de procédures de revue limitée par les Commissaires aux comptes du Groupe.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DÉCOMPOSITION PAR NATURE

	1998			1997	1996
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net
Terrains	9 293	926	8 367	11 742	3 417
Constructions	12 496	5 567	6 929	6 431	4 153
Matériels, outillages, agencements, installations	53 251	28 662	24 589	23 543	14 679
Immobilisations en cours	3 538	4	3 534	1 920	1 277
TOTAL	78 578	35 159	43 419	43 636	23 526

RÉPARTITION PAR BRANCHE

	1998			1997	1996
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net
Ciment	38 213	17 869	20 344	17 016	14 754
Granulats & Bétons	18 443	8 187	10 256	14 461	4 383
Plâtre	5 083	1 645	3 438	2 926	2 480
Toiture	12 304	5 524	6 780	7 029	-
Matériaux de Spécialités	3 441	1 748	1 693	1 496	1 296
Autres	1 094	186	908	708	613
TOTAL	78 578	35 159	43 419	43 636	23 526

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	1998			1997	1996
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net
Europe occidentale	45 889	22 032	23 857	25 134	13 217
<i>dont France</i>	<i>16 836</i>	<i>8 619</i>	<i>8 217</i>	<i>8 786</i>	<i>5 737</i>
Amérique du Nord	15 304	6 789	8 515	10 507	4 678
Autres pays	17 385	6 338	11 047	7 995	5 631
TOTAL	78 578	35 159	43 419	43 636	23 526

CRÉDIT-BAIL

Les immobilisations brutes tiennent compte d'un montant de 382 millions de francs financé par contrats de crédit-bail. La dette résiduelle correspondante est de 178 millions de francs (en 1997, immobilisations brutes : 423 millions, dette résiduelle : 160 millions ; en 1996, immobilisations brutes : 572 millions, dette résiduelle : 198 millions).

10 - TITRES

a) Titres mis en équivalence

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	1998	1997	1996
Europe occidentale	873	1 027	291
<i>dont France</i>	51	(12)	12
Amérique du Nord	468	55	38
Autres pays	733	783	427
TOTAL	2 074	1 865	756

b) Autres titres de participation

	1998	1997	1996
Titres de participation non consolidés	4 754	1 776	1 985
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	1 153	1 263	2 144
TOTAL	5 907	3 039	4 129

TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Les titres de participation non consolidés comprennent diverses participations non significatives et des participations acquises récemment, qui seront consolidées en 1999 (Ciment Philippines et Jordanie, Réfractaires en Allemagne).

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur estimative
Montant au début de l'exercice	1 263	1 263	2 300
Cessions nettes de l'exercice	(110)	(110)	
Variation des provisions			
Variation de la valeur estimative			(281)
MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE	1 153	1 153	2 019

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille représentent entre 0,5 % et 3 % du capital de plusieurs sociétés cotées. La valeur estimative est évaluée par référence à la situation nette de ces sociétés.

Au 31 décembre 1998, la valeur boursière du portefeuille est de 2 322 millions de francs.

11 - STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	1998	1997	1996
Matières premières et fournitures	3 991	3 463	2 395
Travaux en cours et produits finis ou semi-finis	3 377	3 615	1 892
TOTAL BRUT	7 368	7 078	4 287
PROVISIONS	(399)	(320)	(199)
TOTAL NET	6 969	6 758	4 088

12 - CAPITAL

Au 31 décembre 1998, le capital social est composé de 102 787 006 actions au nominal de 25 francs. Le capital a évolué de la manière suivante :

En nombre d'actions (milliers)	1998	1997	1996
Au début de l'exercice	94 663	94 403	92 251
Réinvestissement du dividende			2 101
Augmentation de capital	7 890		
Conversion d'obligations et exercices de bons ou options de souscription d'actions	234	260	51
À LA FIN DE L'EXERCICE	102 787	94 663	94 403
Nombre moyen d'actions (pris en compte pour le calcul du RNPA, autodétention déduite)	94 587	89 524	90 287

13 - RÉSERVES

Les réserves après répartition, revenant à Lafarge, s'analysent comme suit :

	1998	1997	1996
Réserves	16 800	14 786	13 423
Actions conservées*	(2 140)	(1 957)	(1 790)
Écart de réévaluation	26	26	33
TOTAL	14 686	12 855	11 666

* Les actions de la Société détenues par des sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des réserves pour leur valeur d'acquisition.

La distribution de certaines réserves pourrait donner lieu à des impôts complémentaires. Ces réserves étant considérées comme des investissements permanents, aucun impôt n'a été provisionné.

14 - SITUATION NETTE

	1998	1997	1996
SITUATION NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	26 121	24 160	23 204
Augmentation nette de capital, réinvestissement du dividende et exercice des options et bons	3 251	67	614
Résultat consolidé part du Groupe	3 059	2 432	1 846
Dividendes proposés aux actionnaires de Lafarge	(1 045)	(1 086)	(899)
Mouvement des écarts de conversion	(1 682)	706	76
Diminution, (augmentation) des actions conservées	(183)	(158)	(681)
SITUATION NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE (après répartition)	29 521	26 121	24 160

Le montant des écarts de conversion liés aux devises de la zone euro s'élève à -1 345 millions de francs pour la part du Groupe.

15 - PROVISIONS

a) Impôts différés

Le solde bilantiel de la provision pour impôts différés en accord avec la méthode partielle est de 124 millions au 31 décembre 1998 (42 millions au 31 décembre 97 et 107 millions au 31 décembre 96). Comme mentionné dans la note 1-I (se reporter p. 65) cette provision représente le montant qui sera probablement payé à moyen terme aux administrations fiscales locales en fonction des règles et des taux en vigueur des différents pays. La variation de la provision pour impôts différés tant en méthode partielle qu'en méthode globale s'analyse de la façon suivante :

	MÉTHODE PARTIELLE (CHIFFRES PUBLIÉS)			MÉTHODE GLOBALE		
	1998	1997	1996	1998	1997	1996
Mouvements de l'année						
Provision au 1 ^{er} janvier	42	107	162	3 310	2 775	1 070
Incidence IAS 12 révisée	-	-	-	-	-	1 309
PROVISION AU 1^{ER} JANVIER	42	107	162	3 310	2 775	2 379
Mouvements périmètre et change	(24)	16	(4)	703	110	79
Incidence sur le résultat	106	(81)	(51)	686	425	317
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	124	42	107	4 699	3 310	2 775

L'incidence de l'application de la norme IAS 12 révisée au 1^{er} janvier 1996 aurait généré un complément d'impôts différés de 1 309 MF par rapport aux chiffres publiés en méthode globale, ce complément provenant essentiellement de l'approche bilantienne du report variable. Les calculs antérieurs ne prenaient en compte que les différences temporaires recensées entre le résultat comptable retraité et le résultat imposable des filiales consolidées. L'application de la nouvelle méthode, qui interdit expressément l'actualisation, conduit à constater des passifs

d'impôt qui ne seront probablement jamais exigibles. En effet, ces passifs sont liés, pour l'essentiel, au différentiel d'amortissements sur les actifs industriels du Groupe entre les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Compte tenu des programmes d'investissement du Groupe, la perspective d'une reprise de l'excédent accumulé des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements comptables est, au minimum, très lointaine et la valeur actuelle du passif d'impôt correspondant sensiblement inférieure à sa valeur nominale.

b) Autres provisions

	1998	1997	1996
	7 150	6 349	3 518

Ce poste comprend notamment les provisions pour indemnités de départ, compléments de retraite et coûts de santé, qui couvrent les engagements vis-à-vis du personnel tant actif que retraité et s'élèvent à 3 550 millions de francs au 31 décembre 1998, 3 104 millions au 31 décembre 1997 et 1 595 millions au 31 décembre 1996.

Tous les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ et de compléments de retraite sont couverts soit par les fonds, soit par la provision au bilan.

Les montants gérés par un fonds externe pour le compte de Lafarge et plusieurs de ses filiales françaises s'élèvent à 234 millions de francs au 31 décembre 1998.

La valeur des actifs détenus par les fonds de pension de certaines sociétés étrangères, et notamment ceux de Lafarge Corporation et Redland PLC, est supérieure au montant de leurs obligations.

Le solde de ce poste correspond principalement à des provisions pour restructurations, reconstitutions de sites et risques divers, ainsi qu'à des provisions sur des participations non consolidées.

16 - ENDETTEMENT NET

a) Emprunts à durée indéterminée (EDI)

En 1989 et 1990, Lafarge a émis un total de 5 000 millions de francs de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI). Ces titres portaient intérêts pendant 15 ans au taux du PIBOR francs à 6 mois, plus 0,45 % l'an. Le risque de taux d'intérêt a été couvert par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

Fin 1996, Lafarge a exercé son droit de rachat et substitué aux TSDI des emprunts à durée indéterminée ("EDI") de même montant nominal, portant intérêt au même taux et pour la durée résiduelle des contrats d'origine. Les flux financiers sont maintenus à l'identique en termes de montants et d'échéances.

Les TSDI d'origine avaient été comptabilisés au passif du bilan en quasi-fonds propres pour leur valeur nette de 3 702 millions de francs à la date d'émission, et étaient amortis sur une période de 15 ans. À la suite de la substitution des TSDI par les EDI et de l'aménagement de certaines clauses juridiques, les EDI ont été comptabilisés en dette à long et moyen terme.

Pour le reste, dans les comptes consolidés, le traitement comptable reste inchangé. Il est basé sur la méthode de l'annuité constante, c'est-à-dire que le versement semi-annuel aux investisseurs est réparti entre un intérêt implicite comptabilisé en frais financiers et l'amortissement du montant net des EDI (ex-TSDI). Ce calcul est mis à jour chaque année en tenant compte des intérêts effectivement payés.

Le profit réalisé à l'occasion de la restructuration a été comptabilisé dans les "Autres profits et (pertes)".

Au 31 décembre 1998 le solde au bilan après amortissement cumulé s'élève à 2 187 millions de francs (2 431 millions au 31 décembre 1997, 2 653 millions au 31 décembre 1996). Les EDI seront complètement amortis en 2005.

b) Dette brute

DETTES À LONG ET MOYEN TERME

	1998	1997	1996
À plus d'un an et moins de cinq ans	14 333	14 331	4 513
À plus de cinq ans	23 852	18 681	6 124
TOTAL	38 185	33 012	10 637

Parmi ces dettes figurent des tirages sur des lignes à court terme et des émissions de billets de trésorerie adossés à des lignes à long et moyen terme, pour un montant total de 8 395 millions de francs.

TAUX D'INTÉRÊT MOYEN

Le taux d'intérêt moyen brut relatif aux instruments de financement portant intérêt qui tient compte du reclassement des EDI au 31 décembre 1998, s'établit à 5,6 % (6 % en 1997, 6,3 % en 1996).

c) Endettement net

La décomposition de l'endettement net par devise se présente comme suit :

	1998	1997	1996
Franç français (FRF)	18 683	14 468	7 338
Deutsche Mark (DEM)	6 101	6 469	467
Peseta (ESP)	181	202	33
Écu (XEU)	3 279	-	-
Franç suisse (CHF)	37	(92)	795
Livre Sterling (GBP)	2 614	3 549	-
Dollar US (USD)	4 736	7 721	677
Dollar canadien (CAD)	(1 052)	(1 362)	(619)
Autres devises	325	1 319	626
TOTAL	34 904	32 274	9 317

17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Valeur de marché des instruments financiers

DISPONIBILITÉS ET DÉPÔTS À COURT TERME, CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, CONCOURS BANCAIRES COURANTS, FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le Groupe a estimé qu'en raison de leur caractère court terme, la valeur comptable constituait une approximation raisonnable de la valeur de marché.

DETTE À LONG ET MOYEN TERME

La valeur actuelle a été estimée à 35 730 millions de francs au 31 décembre 1998, 33 278 millions au 31 décembre 1997 et 10 799 millions au 31 décembre 1996 sur la base de :

- la valeur comptable pour les emprunts à taux variable,
- la valeur de marché pour les emprunts cotés sur un marché suffisamment liquide,
- l'actualisation des flux au taux d'intérêt de marché, compte tenu de leurs caractéristiques, pour les autres emprunts à taux fixe.

PRODUITS DÉRIVÉS

Les instruments financiers utilisés par le Groupe dans le cadre de la gestion de sa dette sont essentiellement des contrats d'échange de taux d'intérêt de taux variable en taux fixe (swaps de taux) portant sur une valeur de 12 312 millions de francs au 31 décembre 1998, 11 382 millions de francs au 31 décembre 1997 et 6 115 millions au 31 décembre 1996.

Le taux d'intérêt fixe moyen de ces contrats, dont la plupart ont été conclus au début des années 1990, est supérieur au taux d'intérêt constaté sur les marchés financiers au 31 décembre 1998. La valeur actualisée du différentiel de taux entre ces deux périodes, appliquée à la durée de vie résiduelle des contrats de swap est estimée à 1 703 millions de francs au 31 décembre 1998, 1 409 millions de francs au 31 décembre 1997 et 1 326 millions au 31 décembre 1996.

Cette évaluation ne concerne que les produits dérivés dont la durée restant à courir est supérieure à un an, comme décrit au paragraphe ci-dessus.

b) Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe contrôle son risque de contrepartie sur ses placements et sur ses interventions sur les marchés de gré à gré en sélectionnant de façon rigoureuse ses contreparties, notamment au travers de limites mises à jour régulièrement. Le Groupe considère qu'il est peu exposé au risque de crédit et qu'il n'existe pas de concentration particulière.

c) Exposition aux risques de marché

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

Les actifs monétaires sont constitués des créances et prêts ainsi que des valeurs mobilières de placement et disponibilités. Les passifs monétaires sont constitués des dettes financières ainsi que des dettes d'exploitation et dettes diverses.

Les sociétés du Groupe gèrent leurs positions de change sur les transactions commerciales et financières effectuées dans une devise autre que leur monnaie nationale. Cette gestion consiste principalement à couvrir, dès que l'engagement de transaction est ferme, les factures libellées en devises. Ces couvertures sont, pour l'essentiel, réalisées auprès de la filiale bancaire du Groupe. La politique du Groupe est que chaque société s'endette dans la même devise que le cash-flow qui sera utilisé pour servir et rembourser l'emprunt. Des conditions particulières à un pays (forte inflation, convertibilité, liquidité...) peuvent amener le Groupe à adapter cette politique. De la même manière, tout placement est à faire dans la même devise que le cash-flow de la société.

L'incidence des fluctuations monétaires sur l'actif net des filiales et participations du Groupe est inscrite en écarts de conversion dans les capitaux propres (voir note 1 sur les principes comptables).

La part dans le résultat net consolidé des résultats des filiales établissant leurs comptes en dollars s'élève à 35 %. Une variation de 10 % du cours de cette devise aurait, de ce fait, une incidence de 106 millions de francs sur le résultat net consolidé, hors tout autre effet d'une telle variation des taux de change sur les conditions d'exploitation des diverses filiales du Groupe.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

L'exposition au risque de taux d'intérêt recouvre deux

natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant par exemple une dette à taux fixe, l'entreprise est exposée à un risque d'opportunité en cas de baisse des taux. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe mais n'affectera pas les produits et charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces actifs et passifs.
- un risque de cash-flow lié aux actifs et passifs financiers à taux variables. Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variables mais affectera au

contraire le résultat futur de l'entreprise.

Le Groupe, compte tenu de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques. Il utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de ses actifs et passifs financiers, en particulier de sa dette financière, des instruments dérivés dont les encours représentés par leur notionnel figurent en note 17-a. Ces instruments dérivés peuvent être de différente nature. Ils permettent de :

- figer le taux de dettes financières à taux variable,
- "variabiliser" le taux de dettes financières à taux fixe.
- gérer le taux des placements financiers ou des dettes financières en profitant de certaines opportunités de marché.

Compte tenu de ces opérations de couverture, l'exposition aux risques de taux d'intérêt du Groupe peut être présentée comme suit, en distinguant les actifs et passifs financiers à taux fixe exposés au risque de prix, des actifs et passifs à taux variable, exposés au risque de cash-flow.

	31/12/1998	31/12/1997	31/12/1996	Echéancier au 31/12/98		
				< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
TSDI/EDI	2 121	2 358	2 573	263	1 360	498
Taux d'intérêt moyen	8,39 %	8,39 %	8,39 %			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13 140	3 000	1 197	-	2 200	10 940
Taux d'intérêt moyen	6,39 %	6,53 %	4,76 %			
TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES	1 484	1 492	854	50	1 434	-
Taux d'intérêt moyen	6,35 %	7,84 %	9,38 %			
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	5 877	3 853	1 272	875	1 070	3 932
Taux d'intérêt moyen	6,01 %	6,74 %	7,92 %			
PASSIFS FINANCIERS TAUX FIXE	22 622	10 703	5 896	1 188	6 064	15 370
Taux d'intérêt moyen	6,48 %	7,20 %	7,70 %			

En cas de variation de 1 % instantanée de la courbe des taux pour l'ensemble des dettes du Groupe, l'incidence sur la valeur de marché des passifs financiers à taux fixe du Groupe peut être estimée à 824 millions de francs.

	31/12/1998	31/12/1997	31/12/1996	Echéancier au 31/12/98		
				< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
ACTIFS FINANCIERS TAUX VARIABLES	6 364	5 678	3 293			
Taux d'intérêt moyen	5,27 %	4,90 %	4,60 %			
TSDI/EDI	66	73	80	8	43	15
Taux d'intérêt moyen	3,67 %	3,99 %	4,31 %			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	600	-	-	-
Taux d'intérêt moyen	-	-	3,85 %			
TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES	8 856	4 862	2 947	-	4 312	4 544
Taux d'intérêt moyen	3,52 %	3,54 %	3,58 %			
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	9 724	22 312	3 087	1 887	3 914	3 923
Taux d'intérêt moyen	5,47 %	5,94 %	6,70 %			
PASSIFS FINANCIERS TAUX VARIABLE	18 646	27 247	6 714	1 895	8 269	8 482
Taux d'intérêt moyen	4,54 %	5,50 %	5,05 %			

Une variation instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme aurait un impact de 123 millions de francs sur le résultat consolidé avant impôt.

18 - GARANTIES, ENGAGEMENTS

	1998	1997	1996
Nantissement de titres et d'actifs	291	993	1 025
Hypothèques	341	397	434
Cautions données et autres garanties	1 146	907	423
Contrats d'achat d'immobilisations	621	441	442
Annuités de crédit-bail non capitalisables	651	408	397
Autres engagements	771	538	728
TOTAL	3 821	3 684	3 449

sans incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Le tribunal de première instance de l'Union européenne ne s'est pas encore prononcé sur la décision de sanction prévue en 1994 par la Commission européenne à l'encontre des principales entreprises cimentières communautaires, dont certaines filiales du Groupe. Le montant total des amendes pour le Groupe, entièrement provisionné, s'est élevé à 29 millions d'euros.

19 - EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE ET CHARGES DE PERSONNEL

	1998	1997	1996
Cadres	7 768	4 864	4 617
Non cadres	57 910	32 233	30 615
TOTAL DES EFFECTIFS	65 678	37 097	35 232
CHARGES DE PERSONNEL	12 102	7 962	7 190

20 - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ À RAISON DE LEURS FONCTIONS DANS LES ENTREPRISES CONSOLIDÉES

	1998	1997	1996
Conseil d'administration*	2	2	2
Direction	40	26	22
TOTAL	42	28	24

* Jetons de présence.

21 - LITIGES ET AUTRES FAITS EXCEPTIONNELS

La Commission européenne vient d'ouvrir une enquête sur l'industrie plâtrière en Europe, dans le cadre de l'article 85 du Traité de Rome. Aucune notification de griefs n'a pour le moment été signifiée à la société. A ce stade de la procédure, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 1998.

Certaines filiales, dans le cours normal de leurs affaires, font l'objet de litiges et de réclamations de la part de tiers. Le règlement de ces situations devrait intervenir

22 - RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1998	1997	1996	1995	1994
<i>(en millions de francs sauf indication contraire)</i>					
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
• Nombre d'actions émises (milliers) (1)	102 787	94 663	94 403	92 251	89 910
• Fonds propres de l'ensemble consolidé (2)	40 072	35 066	29 613	30 794	29 705
• Situation nette part du Groupe	29 521	26 121	24 160	23 204	21 643
• Situation nette part du Groupe par action (francs)	304,1	292,2	269,7	259,0	248,1
• Endettement net (3)	34 904	32 274	9 317	2 938	1 972
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
• Chiffre d'affaires	64 294	42 066	35 262	33 218	32 841
• Résultat de l'ensemble consolidé	5 308	3 664	2 700	3 034	2 724
• Résultat part du Groupe	3 059	2 432	1 846	2 350	2 225
• Marge brute d'autofinancement	8 862	6 126	4 774	4 796	5 227
RÉSULTAT PAR ACTION (FRANCS)					
• Résultat consolidé part du Groupe	32,3	27,2	20,5	26,6	25,9
• Marge brute d'autofinancement	93,7	68,4	52,9	54,3	60,9
PERSONNEL					
Nombre de salariés au 31 décembre	65 678	37 097	35 232	34 819	33 233

(1) Le nombre d'actions émises est retraité pour tenir compte de l'attribution, le 5 juillet 1995, d'une action gratuite pour dix actions détenues.

(2) Y compris TSDI pour 2 856 millions de francs en 1995, 3 031 millions de francs en 1994.

(3) Y compris EDI pour 2 187 millions de francs en 1998, 2 431 millions de francs en 1997 et 2 653 millions de francs en 1996.

23 - COURS DE CHANGE AU 31 DÉCEMBRE 1998

	Taux fin d'année			Taux moyen		
	1998	1997	1996	1998	1997	1996
DOLLAR US (USD)	5,62	6,00	5,24	5,92	5,84	5,11
DOLLAR CANADIEN (CAD)	3,63	4,18	3,82	3,99	4,22	3,75
DEUTSCHE MARK(DEM)	3,35	3,35	3,37	3,35	3,37	3,40
PESETA (ESP)	0,0394	0,040	0,040	0,0395	0,040	0,040
LIVRE STERLING (GBP)	9,30	9,92	8,90	9,80	9,56	7,99

LISTE DES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 1998

Pays Sociétés	Branches					Méthode de consolidation et pourcentages		
	Ciment	Granulats & Bétons	Toiture	Plâtre	Matériaux de Spécialités	Méthode	% contrôle	% d'intérêts
Afrique du Sud								
• Lafarge South Africa Limited	■	■				Globale	100,00	100,00
• Lafarge Aluminates Southern Africa					Aluminates	Globale	100,00	100,00
Allemagne								
• Lafarge Zement GmbH	■	■				Globale	100,00	100,00
• Lafarge Gips GmbH				■		Globale	100,00	100,00
• Lafarge Aluminates GmbH					Aluminates	Globale	100,00	100,00
• Lafarge Braas GmbH			■			Globale	100,00	56,25
• Braas Dachsysteme GmbH & Co			■			Globale	100,00	56,25
• Braas Flachdachsysteme GmbH & Co			■			Globale	100,00	56,25
• RBB Dasy Roofing Accessories Production GmbH & Co			■			Globale	100,00	56,25
• RuppKeramik GmbH			■			Globale	100,00	56,25
• Schiedel GmbH & Co			■			Globale	100,00	56,25
Amérique du Nord								
• Lafarge Canada	■	■				Globale	51,94	51,62
• Lafarge Corporation	■	■		■		Globale	51,94	51,62
• Lafarge Calcium Aluminates					Aluminates	Globale	100,00	100,00
• Parex Incorporated					Mortiers	Globale	100,00	99,67
• Carmeuse North America					Chaux	Equivalence	40,00	40,00
• Monier Inc			■			Globale	100,00	99,56
Argentine								
• Durlock SA				■		Proportionnelle	40,00	40,00

Pays Sociétés	Branches					Méthode de consolidation et pourcentages		
	Ciment	Granulats & Bétons	Toiture	Plâtre	Matériaux de Spécialités	Méthode	% contrôle	% d'intérêts
Australie • Pioneer Plasterboard • Lafarge Svenska HOGANAS PTY				■ Monolithiques		Équivalence Globale	40,00 100,00	40,00 100,00
Autriche • Lafarge Permooser AG • Schiedel Kaminwerke GmbH • Bramac Dachsysteme International GmbH • Ziegelwerke Gleinstätten GmbH & Co KG	■	■	■		Chaux	Globale Globale Proportionnelle Équivalence	100,00 100,00 50,00 25,00	98,00 56,25 28,13 14,06
Belgique • Lafarge Réfractaires Monolithiques Benelux					Monolithiques	Globale	100,00	100,00
Brésil • Companhia Nacional de Cimento Portland • Gipsita SA Mineração, Industria E comercio • Lafarge Aluminoso Do Brazil • Cimento Tupi SA	■	■		■	Aluminates	Globale Proportionnelle Globale Équivalence	99,75 60,00 100,00 20,00	99,75 60,00 100,00 19,95
Cameroun • CIMENCAM - Cimenteries du Cameroun	■					Globale	55,31	55,31
Chili • Sociedad Industrial Romeral SA				■		Proportionnelle	40,00	40,00
Chine • Beijing Chinafarge Cement Limited Liability Company • Lafarge Onoda Gypsum in Shanghai	■			■		Globale Globale	51,00 57,20	51,00 57,20
Corée • Lafarge Buycksan Gypsum				■		Globale	100,00	100,00

Pays Sociétés	Branches					Méthode de consolidation et pourcentages		
	Ciment	Granulats & Bétons	Toiture	Plâtre	Matériaux de Spécialités	Méthode	% contrôle	% d'intérêts
Honduras • Industria Cementera Hondurena	■					Globale	53,00	52,45
Indonésie • PT Semen Andalas Indonesia	■					Globale	72,41	70,27
Irlande • Lafarge Plasterboard Ireland Ltd • Redland Tile & Brick Ltd				■		Globale Globale	100,00 100,00	100,00 56,25
Italie • Adriasebina Cementi Srl • Lafarge Gessi SpA • Chryso Italia SpA • Lafarge coatings Italia • Lafarge Refrattari Monolitici Italia SRL • Lafarge Braas Italia SpA	■	■				Globale Globale Globale Globale Globale Globale	100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	98,97 100,00 100,00 100,00 100,00 56,25
Japon • Lafarge Svenska Höganäs KK						Globale	100,00	100,00
Kenya • Bamburi Cement Ltd	■					Globale	40,00	28,45
Maroc • Lafarge Maroc	■	■				Globale	50,00	51,11
Norvège • Zanda AS			■			Globale	100,00	56,25
Pays-Bas • Gyvlon BV • Lafarge Gips BV • Lafarge Dakproducten Holding BV • Lafarge Dakproducten BV				■ ■		Globale Globale Globale Globale	100,00 100,00 100,00 100,00	100,00 100,00 56,25 56,25
Pologne • Lafarge Polska Spolka Akcyjna • Braas Polska Sp z.o.o • Rupp Ceramika Polska Sp z.o.o	■	■				Globale Globale Globale	78,00 100,00 100,00	76,44 56,25 56,25

Pays Sociétés	Branches					Méthode de consolidation et pourcentages		
	Ciment	Granulats & Bétons	Toiture	Plâtre	Matériaux de Spécialités	Méthode	% contrôle	% d'intérêts
République tchèque • Cízkovická Cementárna a.s.	■	■				Globale	96,37	94,48
Roumanie • Lafarge Romcim SA	■	■			Chaux	Globale	92,54	72,67
Russie • OOO BRAAS DSK 1			■			Équivalence	67,10	37,74
Suède • Orebrö Kartongbruck AB • Lafarge Höganäs Eldfast AB et ses filiales • Lafarge Braas Scandinavia AB				■	Monolithiques	Globale Globale Globale	100,00 100,00 100,00	100,00 100,00 56,25
Suisse • Cementia Trading Ltd AG • Marine Cement Ltd • Braas Schweiz AG	■ ■		■			Globale Globale Globale	100,00 50,00 100,00	97,05 48,53 56,25
Taiwan • Lafarge Eastern Monolithic Refractories Co Ltd					Monolithiques	Globale	100,00	100,00
Thaïlande • Lafarge Prestia Co Ltd				■		Globale	100,00	100,00
Turquie • Lafarge Aslan Cimento AS • Agretas Agregada Insaat San.ve Tic.A.S • Dalsan Alçy AS • Lafarge Entegre Harç Sanayi ve Ticaret AS • Braas Cati Sistemleri Ticaret AS	■ ■	■ ■		■	Mortiers/Chaux	Globale Globale Équivalence Globale Globale	96,84 100,00 50,00 50,00 100,00	95,56 99,59 50,00 49,80 56,25
Venezuela • Fabrica Nacional de Cementos • Cementos Catatumbo CA	■ ■					Globale Équivalence	61,14 23,32	60,56 23,32

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société LAFARGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1998, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

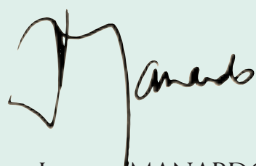
Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 9 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU



Jacques MANARDO



Jean-Paul PICARD

Michel ROSSE



COMPTES RÉSUMÉS DE LA SOCIÉTÉ LAFARGE

Seuls les comptes consolidés donnent une image complète des activités et des résultats et reflètent la réalité économique et financière du Groupe. Les comptes sociaux de la société Lafarge ne donnent qu'une image très partielle de cette réalité.

C'est le résultat net social de la Holding qui est soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée générale ordinaire. C'est à partir de ce résultat, majoré des réserves et du report à nouveau de l'exercice précédent, que l'Assemblée générale ordinaire fixe le montant du dividende distribué aux actionnaires.

Bilan au 31 décembre 1998

(en millions de francs)

ACTIF

	1998	1997	1996
Actif immobilisé	27 684	31 628	24 844
Autres actifs	26 900	9 456	7 086
TOTAL ACTIF	54 584	41 084	31 930

PASSIF

	1998	1997	1996
Fonds propres	26 465	22 928	22 725
Provisions	402	313	418
Dettes financières	26 686	17 003	8 116
Autres dettes	1 031	840	671
TOTAL PASSIF	54 584	41 084	31 930

Résultats au 31 décembre 1998

(en millions de francs)

	1998	1997	1996
Produits nets des participations	1 613	1 179	1 133
Frais financiers nets	(617)	(450)	(309)
Charges d'exploitation	(542)	(386)	(390)
Résultat exceptionnel	820	774	672
RÉSULTAT NET SOCIAL	1 274	1 117	1 106

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(ARTICLES 133-135 ET 148 DU DÉCRET DU 23 MARS 1967 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES)

	1998	1997	1996	1995	1994
RÉSULTAT FINANCIER					
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers de francs)					
• Chiffre d'affaires hors taxes	3 701 524	2 278 063	2 073 520	2 165 963	2 203 317
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 413 970	1 011 122	1 154 529	1 521 058	1 674 445
• Impôts sur les bénéficiaires	37 407	5 856	25 893	32 429	36 743
• Participation des salariés dûe au titre de l'exercice					
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 274 437	1 116 922	1 105 842	1 384 244	1 450 983
• Résultat distribué	1 248 356 (2)	1 041 296	944 030	922 513	817 367
RÉSULTAT PAR ACTION (1)					
(en francs)					
• Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	13,39	10,62	11,96	16,14	18,21
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12,40	11,80	11,71	15,01	16,14
• Dividende net	12,00	11,00	10,00	10,00	9,09
Dividende net majoré	13,20	-	-	-	-
• Revenu global	18,00	16,50	15,00	15,00	13,64
Revenu global majoré	19,80	-	-	-	-
PERSONNEL					
• Nombre de salariés au 31 décembre	303	272	277	263	220
• Masse salariale (en milliers de francs)(3)	216 780	175 902	161 859	146 007	122 261
• Avantages sociaux (en milliers de francs)(4)	101 724	87 719	77 622	67 650	56 290
• Intéressement et participation versés (en milliers de francs)	4 890	3 165	3 585	4 345	2 558

(1) Les données par action ainsi que le nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 1994 sont retraités pour tenir compte de l'attribution, le 5 juillet 1995, d'une action gratuite pour dix actions détenues

(2) Dont 14 912 000 francs au titre de la majoration de 10 % pour les actions détenues au nominatif depuis plus de deux ans

(3) Incluant indemnités de départ

(4) Sécurité sociale, œuvre sociales, etc.

FILIALES ET PARTICIPATIONS - Valeurs financières

	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue en %	Valeur nette comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			1998	1997					

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A1 - FILIALES FRANÇAISES

(+ de 50 % du capital détenu par la société)

Sofimo	14 878	99,99	14 680	12 880	1 143	-	-	284	222
Lafarge Ciments	1 891	99,99	1 360	1 360	24	-	4 176	942	753
Société des Ciments Antillais	195	58,66	32	31	-	-	291	23	8
Lafarge Aluminates	400	99,99	284	284	203	-	889	117	125
Lafarge Plâtre International	1 570	99,99	1 898	1 898	2 922	-	-	(82)	9
Lafarge Matériaux de Spécialités				2 232	-	-	-	-	-
Lafarge Immobilier	201	99,99	201	-	-	-	6	1	-
Lafarge Conseil Études	41	99,99	43	-	-	-	-	-	-

FILIALES ÉTRANGÈRES

Sabelfi	408	99,99	408	414	1 702	-	-	(6)	-
Lafarge (US) Holdings	-	100,00	2 324	2 324	-	-	-	-	85
Companhia Nacional de Cimento Portland	995	99,66	1 001	653	350	-	-	93	73
Companhia Minas Oeste de Cimento	415	30,48	239	-	-	-	147	6	-
Chinefarge	141	51,00	97	97	55	-	57	(3)	-

A2 - PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES

(+ de 10 à 50 % du capital détenu par la société)

Lafarge Maroc	955	41,20	367	367	-	-	-	42	29
Aslan	579	32,24	173	173	-	-	352	70	5
Ciments du Cameroun (CIMENCAM)	86	44,22	75	75	-	-	402	44	14

A3 - AUTRES PARTICIPATIONS

Participations diverses			66	54					1
-------------------------	--	--	----	----	--	--	--	--	---

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales non reprises au paragraphe A1

• françaises (ensemble)			-	2	-	-	-	-	-
• étrangères (ensemble)			16	16	-	-	-	-	-

Participations non reprises aux paragraphes A2 et A3

• françaises (ensemble)			4	4	-	-	-	-	-
• étrangères (ensemble)			41	18	9	-	-	-	-

TOTAL			23 309	22 882	6 408	0			1 324
--------------	--	--	---------------	---------------	--------------	----------	--	--	--------------

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET AUX AUTORISATIONS FINANCIÈRES

1. Évolution du capital au cours de l'exercice 1998

Le capital au 1^{er} janvier 1998 s'élevait à 2 366 581 250 francs, divisé en 94 663 250 actions de 25 francs nominal chacune.

Au cours de l'exercice, il a été augmenté de 8 123 756 actions par suite :

- de l'émission, le 18 mars 1998, avec droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 7 889 841 actions

nouvelles, à souscrire au prix de 410 francs l'action, à raison de 1 action nouvelle pour 12 actions anciennes détenues,

- et de l'exercice de 233 915 options de souscription d'actions.

Ces opérations sont présentées dans le tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices.

Au 31 décembre 1998, il s'élève à 2 569 675 150 francs, divisé en 102 787 006 actions de 25 francs nominal chacune.

2. Les souscriptions en 1998

	Nombre d'actions créées	Montant des souscriptions (en francs)		
		en capital	en prime d'émission	Total
• Par l'exercice d'options de souscription d'actions	233 915	5 847 875	58 100 088,54	63 947 963,54
• Par augmentation de capital	7 889 841	197 246 025	3 037 588 785,00	3 234 834 810,00
TOTAL	8 123 756	203 093 900	3 095 688 873,54	3 298 782 773,54

3. Capital potentiel au 31 décembre 1998

Le capital au 31 décembre 1998 pourrait être augmenté de 2 189 327 actions nouvelles au maximum par levées d'options de souscription d'actions attribuées au personnel.

Il n'existe aucun autre titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital.

4. Répartition du capital au 31 décembre 1998

Le capital est réparti entre trois grandes catégories d'actionnaires qui ont évolué ainsi :

	1998	1997	1996
Actionnaires individuels	19%	23%	24%
Institutionnels non-résidents	42%	38%	40%
Institutionnels divers	34%	34%	31%
Actions détenues par le Groupe (sans droits de vote)	5%	5%	5%

Selon la plus récente information donnée par la SICOVAM, le nombre total d'actionnaires, au 31 décembre 1998, était de l'ordre de 168 000.

5. Notifications de franchissements de seuil

La société n'a reçu au cours de l'exercice aucune notification de prise de participation dans son capital au sens de l'article 356-3 de la loi sur les sociétés. À la connaissance du Conseil d'administration, aucun actionnaire ne détenait, au sens de l'article 356-3 de la loi sur les sociétés, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 1998.

6. Droits de vote

La dernière publication du nombre total de droits de vote a été faite au BALO du 6 janvier 1999 sur les 107 579 254 droits de vote existant au 23 décembre 1998, après une augmentation de plus de 5 % par rapport à la dernière publication. Au 31 décembre 1998, le nombre total des droits de vote attachés aux 102 787 006 actions composant le capital était de 110 818 852. Ils sont détenus par les investisseurs institutionnels à concurrence d'environ 83,28 % et par les actionnaires individuels pour le solde.

7. Évolution du capital de la société Lafarge au cours des cinq derniers exercices

	1998	1997	1996	1995	1994
CAPITAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE (EN ACTIONS)	94 663 250	94 403 002	92 251 318	81 736 704	74 764 841
NOMBRE D' ACTIONS CRÉÉES AU COURS DE L'EXERCICE	8 123 756	260 248	2 151 684	10 514 614	6 971 863
• par paiement du dividende en actions	-	-	2 101 168	1 649 775	902 450
• par conversion d'obligations	-	-	-	-	3 702 010
• par exercice d'options de souscription d'actions	233 915	260 248	46 012	39 308	73 047
• par exercice de bons de souscription d'actions	-	-	4 504	3 464	1 002
• par apports Cementia Holding AG	-	-	-	-	900 221
• par attribution d'actions gratuites	-	-	-	8 339 485	-
• par apport Cemland Invest.AG	-	-	-	-	1 102 564
• par apport Triangle Holdings Ltd	-	-	-	-	290 569
• par augmentation réservée aux salariés	-	-	-	482 582	-
• par l'émission d'actions nouvelles	7 889 841	-	-	-	-
NOMBRE MAXIMUM D' ACTIONS FUTURES À CRÉER	2 189 327	2 271 538	2 236 508	6 238 107	4 842 070
• par exercice d'options de souscription d'actions	2 189 327	2 271 538	2 236 508	2 211 120	1 177 755
• par exercice de bons de souscription d'actions *	-	-	-	4 026 987	3 664 315
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• en francs	2 569 675 150	2 366 581 250	2 360 075 050	2 306 282 950	2 043 417 600
• en actions	102 787 006	94 663 250	94 403 002	81 736 704	

* Échus le 1^{er} avril 1996

8. L'utilisation des autorisations financières

A) AUTORISATIONS D'ÉMETTRE DES ACTIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES (EN MILLIONS DE FRANCS)

1) - Utilisation des autorisations antérieures

Toutes les autorisations d'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, ont été consenties au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois expirant le 21 juillet 1999.

Au 11 mars 1999, l'utilisation de ces autorisations est la suivante :

Valeurs mobilières dont l'émission a été autorisée	Date de l'Assemblée générale ayant autorisé l'émission	Montant nominal			Augmentation de capital maximum pouvant résulter du disponible, en % du capital au 31 décembre 1998
		autorisé	utilisé / en	disponible au 31 décembre 1998	
ÉMISSION DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS IMMÉDIATEMENT OU À TERME À UNE QUOTITÉ DU CAPITAL	AGE du 21 mai 1997	1 200	197,2 en mars 1998	1 002,8	39 %
dont :					
• augmentation réservée aux salariés	AGE du 21 mai 1997	90	-	90	3,50 %
• actions à dividende prioritaire sans droit de vote	AGE du 21 mai 1997	600	-	600	23,37 %
• certificats d'investissements	AGE du 21 mai 1997	600	-	600	23,37 %
• obligations à bons de souscription d'actions (OBSA)	AGE du 21 mai 1997	960	-	960	37,35 %
• bons de souscription d'actions (BSA)	AGE du 21 mai 1997	960	-	960	37,35 %
• émission de titres de capital en conséquence de l'émission d'OBSA et de valeurs mobilières composées, par les filiales du Groupe	AGE du 21 mai 1997	960	-	960	37,35 %
INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES	AGE du 21 mai 1997	600	-	600	23,37 %
ÉMISSION D'OBLIGATIONS	AGO du 21 mai 1997	15 000	2 000 en janvier 1998 3 300 (500 millions d'euros) en juin 1998	9 700	

2) - Autorisations demandées, pour une durée de 26 mois expirant le 27 juillet 2001

	Augmentation de capital maximum pouvant résulter de l'utilisation de cette autorisation
<p>À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 1999</p> <p>ÉMISSION DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS IMMÉDIATEMENT OU À TERME À UNE QUOTITÉ DU CAPITAL, AVEC OU SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES</p> <p>dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmentation réservée aux salariés • actions à dividende prioritaire sans droit de vote • certificats d'investissements • obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) • bons de souscription d'actions (BSA) • émission des titres de capital en conséquence de l'émission d'OBSA et de valeurs mobilières composées, par les filiales du Groupe <p>INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES</p>	<p>1,2 milliard de francs (183 millions d'euros)</p> <p>dont :</p> <p>90 millions de francs (14 millions d'euros)</p> <p>600 millions de francs (91 millions d'euros)</p> <p>600 millions de francs (91 millions d'euros)</p> <p>960 millions de francs (146 millions d'euros)</p> <p>960 millions de francs (146 millions d'euros)</p> <p>960 millions de francs (146 millions d'euros)</p> <p>600 millions de francs (91 millions d'euros)</p>
<p>À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1999</p> <p>ÉMISSION D'OBLIGATIONS</p>	<p>2,3 milliards d'euros (15 milliards de francs)</p>

B) ACHATS OU VENTES D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ POUR EN RÉGULARISER LE MARCHÉ

- En 1998

Le Conseil d'administration a utilisé, en 1998, les autorisations qui ont été données par les Assemblées générales des 21 mai 1997 et 26 mai 1998, d'opérer en bourse pour l'achat au prix maximum de 750 francs l'action ou pour la vente au prix minimum de 125 francs l'action, d'actions de la société afin d'en régulariser le marché dans le cadre de la loi.

451 346 actions ont été achetées au cours de l'exercice, au prix moyen de 490,51 francs l'action. Le montant total HT des frais de négociation s'est élevé à 720 475 francs. Une partie de ces actions, à concurrence de 85 743 actions, sera remise, en cas d'exercice de leurs options, aux bénéficiaires des options d'achat d'actions attribuées par le Conseil d'administration du 10 décembre 1998.

Au 31 décembre 1998, le nombre d'actions achetées, figurant au bilan de la société Lafarge est de 866 603 actions, soit 0,84 % du capital, pour une valeur globale de 377 908 588 francs.

- Autorisation demandée à l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 1999 pour une durée de 18 mois qui expirera le 27 novembre 2000.

Les conditions dans lesquelles le Conseil d'administration pourra utiliser cette autorisation sont exposées dans la présentation de la onzième résolution proposée à l'Assemblée.

9. Pactes d'actionnaires

Aucun pacte entre actionnaires n'a été transmis pour publication aux autorités boursières.

À la connaissance du Conseil d'administration, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

10. Engagements pris à l'égard de certaines sociétés cotées du Groupe

Le 31 juillet 1990 a été mis en place un dispositif tendant, en cas d'offre publique présentée aux actionnaires de Lafarge, à en étendre le bénéfice aux actionnaires de sociétés du Groupe à l'étranger (1). Ce dispositif se justifie par l'importance de ces sociétés dans le développement international du Groupe. Il est inspiré des normes édictées en France, pour ce qui concerne les sociétés françaises, par le Conseil des Marchés financiers.

Si Lafarge faisait l'objet d'une offre publique, il serait demandé à son initiateur de l'étendre aux sociétés concernées. S'il ne s'exécutait pas, Lafarge se substituerait à lui et ferait aux actionnaires minoritaires de ces sociétés une offre complémentaire, à des conditions de prix similaires à celles proposées aux actionnaires de Lafarge, sous réserve du succès de l'offre principale adressée à ses actionnaires.

Pour asseoir la crédibilité de l'engagement de Lafarge et assurer la protection des actionnaires qui en sont les

bénéficiaires, les participations du Groupe chez ces sociétés sont détenues par des trusts régis par la loi de l'État de New York et les trustees ont reçu mandat d'exercer, en cas d'offre publique sur les titres Lafarge, les droits de vote attachés à ces participations dans le sens des résolutions présentées par les conseils d'administration de ces sociétés ; en cas de changement de contrôle du Groupe si les offres complémentaires n'étaient pas menées à bien, cette mesure s'appliquerait jusqu'au cinquième anniversaire de la publication

des résultats de l'offre française.

Les dispositions ainsi prises l'ont été pour dix ans, pour autant que les participations du Groupe restent supérieures à 20 % du capital votant de chacune des sociétés concernées.

(1) Les dispositions prises le 31 juillet 1990 visent les sociétés : Cementia Holding AG (Suisse), Lafarge Corporation (Etats-Unis) et sa filiale canadienne Lafarge Canada Inc.
Les actions de Cementia Holding AG sont cotées à Zurich, celles de Lafarge Corporation au New York Stock Exchange, à Toronto et Montréal, celles de Lafarge Canada Inc. à Toronto et Montréal.

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT SALARIÉ ET LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Depuis de nombreuses années, Lafarge développe l'actionnariat des salariés au sein du Groupe, sous deux formes : la souscription ou l'achat d'actions, directement ou par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placements et l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

1.Participation détenue par les salariés

Le plan d'épargne d'entreprise a permis aux salariés adhérents d'acquérir en 1998, par le F.C.P. "Lafarge 2000", près de 83 000 actions.

Au 31 décembre 1998, les salariés détiennent, au total, par l'intermédiaire des Fonds Communs de Placement et directement, 1,30 % du capital et 1,86 % des droits de vote.

2.Les options de souscription et d'achat d'actions

Les tableaux suivants résument l'historique des attributions d'options de souscription et d'achat d'actions et les levées d'options réalisées au cours de l'année 1998.

HISTORIQUE

Date d'attribution	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées à l'origine (non retraité)		Nombre d'options levées depuis l'attribution (retraité** en fonction de la date à laquelle les options ont été levées)
		Options d'achat d'actions	Options de souscription d'actions	
23/11/1988	409	-	30 595	44 518
29/11/1989	462	-	57 630	108 624
28/11/1990	535	-	172 335	102 557
27/11/1991	578	-	173 480	87 841
17/12/1992	650	-	185 730	72 555
15/12/1993	722	-	252 100	45 491
27/09/1994	772	-	269 550	30 285
22/05/1995	52	-	27 200	5 727
13/12/1995	1 039	-	593 840	5 649
13/12/1995*	8 368	-	331 060	39 257
18/12/1996	127	-	71 400	810
17/12/1997	999	-	346 650	1 822
17/12/1997	127	402 550	-	0
26/05/1998	108	-	122 775	0
10/12/1998	150	98 450	-	0
TOTAL				545 136

* Dans le cadre du Plan d'Épargne d'Entreprise "Lafarge en action"

** Les retraitements pris en compte au moment de la levée des options font suite à la division du nominal en 1990, aux attributions d'actions gratuites de 1993 et 1995 et à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription des actionnaires du 18 mars 1998.

2) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS EN 1998

Toutes les options de souscription ou d'achat d'actions sont valables 10 ans. Le prix d'exercice des options et leur nombre ont été réajustés le 18 mars 1998 pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée à cette date.

Date de l'attribution	Levée autorisée à compter du**	Prix de souscription ou d'achat (en francs), retraité)	Nombre de bénéficiaires restant au 31 décembre 1998	Options levées en 1998	Options annulées depuis l'attribution*	Options restantes au 31 décembre 1998		
						Options d'achat	Options de souscription	Total options restantes au 31 décembre 1998
23/11/1988	-	226,05	10	16 166	2 948	-	0	0
29/11/1989	-	233,21	65	24 263	2 545	-	63 066	63 066
28/11/1990	-	246,29	120	35 135	2 871	-	42 618	42 618
27/11/1991	-	238,93	162	31 022	2 095	-	63 413	63 413
17/12/1992	-	229,93	243	46 713	1 210	-	86 123	86 123
15/12/1993	-	361,44	571	27 418	11 231	-	223 085	223 085
27/09/1994	-	366,33	649	11 772	9 141	-	260 450	260 450
22/05/1995	-	333,03	40	2 447	1 540	-	22 936	22 936
13/12/1995	13/12/1999	324,75	1 006	4 149	10 680	-	583 987	583 987
13/12/1995***	-	324,75	7 585	32 198	0	-	300 819	300 819
18/12/1996	18/12/2000	320,79	125	810	0	-	71 426	71 426
17/12/1997	17/12/2002	378,21	127	1 822	0	-	348 629	348 629
17/12/1997	17/12/2002	378,21	993	0	0	406 702	-	406 702
26/05/1998	26/05/2003	563,00	108	0	0	-	122 775	122 775
10/12/1998	10/12/2003	551,00	150	0	0	98 450	-	98 450
TOTAL						505 152	2 189 327	2 694 479
SOIT, EN% DU CAPITAL								2,62 %

* Par suite de démissions ou décès des bénéficiaires, licenciement avec faute, ou non exercées dans les 10 ans de l'attribution

** Sauf notamment en cas de décès, départ en retraite ou préretraite, licenciement sans faute survenant pendant la période

*** Dans le cadre de "Lafarge en action"

CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION GÉNÉRALE

1. Les mandats d'administrateurs

Conformément à l'article 14 des statuts de la société, les administrateurs doivent détenir au moins 1 200 actions Lafarge pendant toute la durée de leur mandat.

1.1. MANDATS EN COURS À LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1999

Président d'honneur

Olivier Lecerf

Entré en fonction : 1971

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Administrateur

Compagnie de Saint-Gobain
L'Oréal

Président directeur général

Bertrand Collomb

Entré en fonction :

- *Administrateur : 1987*
- *Directeur général : 1988*
- *Président directeur général : 1989*

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Chairman of the board

Lafarge Corporation

Administrateur

Lafarge Ciments
Asland SA
Crédit Commercial de France
Elf Aquitaine
Sabelfi

Membre du Conseil de surveillance

Allianz

Administrateur

Michel Bon

Entré en fonction : 1993

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Président directeur général

France Telecom
Les Editions du Cerf

Administrateur

Société des Lecteurs du Monde
Bull
Grand Vision
Air Liquide

Membre du Conseil de surveillance

Sonepar Distribution

Administrateur

Michael Blakenham

Entré en fonction : 1997

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2003

Chairman

Royal Botanic Gardens Kew

Director or member

Sotheby's Holdings Inc
International Advisory Group, Toshiba Corporation
UK - Japan 2000 Group

Administrateur

Guilherme Frering

Entré en fonction : 1997

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2003

Président du Conseil d'administration

Caemi Mineração e Metalurgia S.A.
Cimento Mauà S.A.

Membre du Conseil d'administration

S.A. White Martins

Administrateur

Bernard Isautier

Entré en fonction : 1989

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2001

Président directeur général

Chauvco Ressources International

Président du Conseil d'administration

Fracmaster

Administrateur

Firan Corporation
Hurricane Hydrocarbons

Administrateur

Alain Joly

Entré en fonction : 1993

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Président directeur général

Air Liquide S.A.
American Air Liquide Inc.
Air Liquide International

Président du Conseil

Air Liquide International Corporation
Air Liquide Asia

Administrateur

SAF (Soudure Autogène Française)
SMOA (Société Marocaine d'Oxygène et d'Acétylène)
SOAEO (Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient)
Air Liquide Espana, SA
Air Liquide Italia Srl.
Banque Nationale de Paris

Administrateur, Vice président directeur général

Bernard Kasriel

Entré en fonction : 1989

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2001

Président du Conseil de surveillance

Lafarge Zement GmbH
Lafarge Braas GmbH

Vice président administrateur

Lafarge Plâtres International

Administrateur

Lafarge Ciments
Cie Coppée de Développement Industriel - CDI
Sabelfi
Elyo
Sonoco Products Company

Vice chairman and executive officer

Lafarge Corporation

Administrateur

Jean Keller

Entré en fonction : 1998

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2004

Administrateur

Raphaël de Lafarge

Entré en fonction : 1982

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2003

Administrateur

Borgey SA

Administrateur, Vice président directeur général

Jacques Lefèvre

Entré en fonction : 1989

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2001

Président directeur général

Lafarge Ciments
Sofimo

Président et administrateur délégué

Cie Coppée de Développement Industriel-CDI
Sabelfi

Administrateur

Lafarge Corporation
Cementia Holdings AG
Asland SA
Lafarge Maroc
Compagnie de Fives Lille
Cementos Molins
Adriasebina SA

Membre du Conseil de surveillance

ABN-Amro France

Administrateur

Patrice Le Hodey

Entré en fonction : 1987

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Président

Hyode
DNA SC
Financière de Lorraine SA
Caroloft SA
Godinghill SA
Derouck Cartographie SA
Derouck Holding SA
Multiroad SA

Vice président

Presse Belge
Société Anonyme d'Informations et de Productions
Multimédia (SAIPM)
Régie Générale de Publicité (RGP)
CNC/DH Cie Nouvelle de Communications
Société d'Imprimerie Commune SA (SODIMCO)
Belga

Administrateur

RTL-TVI SA
Orsem
TSG SA
Audiopresse SA
RNA SA
Gestion et Entreprise SA

Administrateur

Robert W. Murdoch

Entré en fonction : 1993

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Director

Lafarge Corporation
Lafarge Canada Inc
Power Corporation International Limited
Sierra Systems Group Inc

Administrateur

Usinor Sacilor

Administrateur

Lindsay Owen Jones

Entré en fonction : 1993

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 1999

Président directeur général

L'Oréal

Chairman

Cosmair Inc. USA.

President

L'Oréal UK Ltd

Administrateur

Banque Nationale de Paris
Air Liquide
Marie-Claire Album
Sofamo Monaco
Biotherm (Monaco)
Géral Inc USA
Gesparal

Administrateur

Michel Pébereau

Entré en fonction : 1991

Expiration du mandat (date de l'AGO) : 2003

Président du Conseil d'administration

Banque Nationale de Paris
Compagnie d'Investissement de Paris

Administrateur

BNP UK Holdings Ltd
Elf Aquitaine
Financière BNP
Société Anonyme des Galeries Lafayette
Compagnie de Saint-Gobain

Membre du Conseil de surveillance

AXA - UAP

Représentant permanent de la Banque Nationale de Paris au Conseil d'administration

Renault

Représentant permanent de la Banque Nationale de Paris au Conseil de surveillance

Dresdner Bank AG
Banque pour l'Expansion Industrielle (Banexi)

1.2. EXPIRATION DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat de M. Olivier Lecerf ainsi que ses fonctions au Comité organisation et management du Conseil d'administration prennent fin, par application des dispositions statutaires sur la limite d'âge, à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 1999.

1.3. PROPOSITION DE NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ET RENOUELEMENT DES MANDATS DE SIX ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 1999 de nommer Mme Hélène Ploix aux fonctions d'administrateur pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004, et de renouveler, pour la même durée, les mandats d'administrateur de MM Bertrand Collomb, Michel Bon, Alain Joly, Patrice le Hodey, Robert W. Murdoch et Lindsay Owen-Jones qui arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 1999.

Les mandats d'administration ou de direction exercés par M^{me} Hélène Ploix au cours des cinq derniers exercices sont indiqués ci-dessous.

Les mandats exercés pendant la même période par les administrateurs dont le renouvellement de mandat est proposé sont indiqués ensuite.

Il est rappelé que les administrateurs ont un délai de trois mois, à compter de leur nomination, pour se mettre en conformité avec les dispositions statutaires relatives aux actions d'administrateur.

Administrateur dont la nomination est proposée à l'assemblée

Hélène Ploix

Nombre d'actions détenues : -

Âge : 55 ans

Président directeur général

Pechel Industries

Banque Industrielle et Mobilière Privée (BIMP)

Président

CDC Participations

Caisse Autonome de Refinancement

Président du Conseil de surveillance

CDC Gestion

Administrateur

Accor

Société de Bourse Fauchier Magnan Durant des Aulnois

La Poste

Crédit Foncier de France

Théâtre des Champs-Élysées

Membre du Conseil de surveillance

Cencep

Cepme

Publicis

Représentant permanent de Pechel Industries au Conseil d'administration de :

Quinette Gallay

HMI

Histoire d'Or

IDM

Administrateurs dont le renouvellement de mandat est proposé à l'Assemblée

Mandats exercés au cours des cinq dernières années

(outre les mandats en cours indiqués p 91 et suivantes)

Bertrand Collomb

Nombre d'actions détenues : 2 353

Âge : 56 ans

Administrateur

Crédit Local de France

Cie de Participations Biochimiques

CIRC

Cie Coppée de Développement Industriel - CDI

Canadian Imperial Bank of Commerce

Advisory Director

Unilever

Michel Bon

Nombre d'actions détenues : 2 066

Âge : 55 ans

Administrateur

CEP Communication

Orsid

Havas

Cogecom

Alain Joly

Nombre d'actions détenues : 1 652

Âge : 61 ans

Président directeur général

Compagnie industrielle, Commerciale et Financière des Gaz (COFIGAZ)

La Oxigena SA

Administrateur directeur général

Air Liquide SA

Administrateur

Teisan KK

Carba Holding

ALM

Altichem International

Chemoxal SA

La Carboxique Française

Société Martiniquaise de l'Air Liquide

Banque Indosuez

Air Liquide International

Air Liquide America Holdings, Inc.

Canadian Liquid Air Ltd/Air Liquide - Canada Ltée

SIO (Societa per l'Industria dell' Ossogeno e di Altri Gas

SEO (Sociedad Espanola del Oxigeno)

Air Liquide Australia Ltd

Air Liquide PTY Ltd

Patrice le Hodey

Nombre d'actions détenues : 2 750

Âge : 54 ans

Président

Claude Lefranc Editeur
ADN SA
Editions 1884

Vice Président

CGS FM

Administrateur

Belga
TVB
Royal Boch
SND
Editeco
Régie Media Publicité

Administrateur délégué

Helyode Editions

Robert W. Murdoch

Nombre d'actions détenues : 1 536

Âge : 57 ans

Director

Graymont Limited

Lindsay Owen Jones

Nombre d'actions détenues : 1 582

Âge : 53 ans

Président

L'Oréal Japan Ltd

Administrateur

Belcos Ltd Japan
Cosmelor Ltd Japan
Lancos Ltd Japan
Galderma Laboratories Inc.
Cird Galderma
CosmeFrance SA
Lorekos SA
Saipo Italie

Représentant permanent de L'Oréal au Conseil d'administration de

Interedi

2) Fonctionnement du Conseil d'administration

2.1 LA PÉRIODICITÉ DES RÉUNIONS

Le Conseil d'administration se réunit, conformément aux statuts, au moins quatre fois par an, en France ou à l'étranger.

2.2 LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a constitué en son sein, depuis de nombreuses années, trois comités dont il désigne les membres, tous administrateurs.

Les attributions de ces comités sont fixées par le Conseil d'administration ; les comités n'ont qu'un rôle consultatif. Leurs travaux font l'objet d'un compte-rendu au Conseil.

Les jetons de présence versés aux administrateurs incluent leur participation aux comités du Conseil d'administration.

- Le comité organisation et management

En sont membres, Messieurs A. Joly, O. Lecerf, L. Owen-Jones, M. Pébereau, M. Blakenham. Il est présidé par Monsieur A. Joly.

Le comité assiste le président et le Conseil d'administration dans leurs réflexions sur la composition du Conseil, sa rémunération, les politiques de rémunération des dirigeants, la politique et les décisions d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, l'organisation et les structures de la Direction générale du Groupe. Il prépare les décisions du Conseil d'administration relatives à la rémunération des mandataires sociaux.

Il se réunit deux fois par an.

- Le comité stratégie et développement

En sont membres, Messieurs B. Collomb, M. Bon, P. le Hodey, B. Isautier, A. Joly, R. W. Murdoch, L. Owen-Jones. Il est présidé par Monsieur B. Collomb.

Le comité examine en détail les questions stratégiques importantes pour le Groupe, et les projets majeurs d'investissements ou de désinvestissements. Il se réunit deux fois par an.

- Le comité financier

En sont membres, Messieurs M. Pébereau, M. Bon, P. le Hodey, K. Keller, B. Isautier, R. de Lafarge, R. W. Murdoch, G. Frering. Il est présidé par Monsieur M. Pébereau.

Le comité procède à l'examen préalable des comptes semestriels et annuels. Il entend les Commissaires aux comptes, la Direction générale et la direction financière. Il est régulièrement informé par la Direction générale de la situation financière du Groupe, des lignes directrices de la stratégie financière, et, préalablement à leur mise en œuvre, des conditions des opérations financières du Groupe. Il prend connaissance, avant leur émission, des communications principales d'ordre financier. Il entend les rapports des Commissaires aux comptes sur leurs travaux et peut demander à entendre les responsables de l'audit interne. Ces informations peuvent se faire, avec l'accord du président du Conseil d'administration, hors la présence de la Direction générale. Plus généralement, il peut être consulté par la Direction générale sur toutes décisions qu'elle jugerait utile de lui soumettre. Il se réunit au moins deux fois par an.

3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

3.1 Conventions conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées

- Convention de cession à Lafarge Corporation de certains actifs Redland en Amérique du Nord pour laquelle certains administrateurs ont tous pouvoirs pour mener à bien cette convention et signer au nom de la société.
Administrateurs concernés : Messieurs B. Collomb,

B. Kasriel, J. Lefèvre et R.W. Murdoch
Autorisation du Conseil d'administration du 11 mars 1998.
Cette convention n'est assortie d'aucune rémunération des administrateurs concernés.

- Contrat d'assistance et de conseil conclu avec Monsieur R.W. Murdoch (directement ou avec toute société qu'il désignerait) dans le cadre de la cession de certains actifs Redland au Texas.

Administrateur concerné : Monsieur R.W. Murdoch.
Autorisation du Conseil d'administration du 26 mai 1998.
Honoraires versés au titre de ce contrat en 1998 : 1 461 000 francs.

- Contrat de cession par Lafarge à Financière Lafarge de la participation qu'elle détient dans la société Lafarge Matériaux de Spécialités.

Administrateur concerné : Monsieur O. Lecerf
Autorisation du Conseil d'administration du 26 mai 1998.
Cette convention n'est assortie d'aucune rémunération de l'administrateur concerné.

- Engagement à garantir, en tant que de besoin, les divers engagements souscrits initialement par la société lors de l'achat de la société Blue Circle South Africa et repris par la société Financière Lafarge.

Administrateur concerné : Monsieur O. Lecerf
Autorisation du Conseil d'administration du 24 septembre 1998.

3.2 Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Contrat de service et d'assistance conclu avec la société Hyode pour la conclusion d'une convention de cession de la société Hybrinova.

Administrateur concerné : Monsieur P. le Hodey
Autorisations du Conseil d'administration des 23 septembre 1997 et 26 mai 1998
Honoraires versés au titre de ce contrat en 1998 : 350 000 francs.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 9 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

Michel Rosse

Jacques Manardo

Jean-Paul Picard





4. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : RÉMUNÉRATION, PARTICIPATION DANS LE CAPITAL ET LES DROITS DE VOTE, OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

	Administrateurs	Direction générale
<i>(en millions de francs)</i>		
Rémunérations des fonctions exercées dans les sociétés consolidées	-	40,2
<i>dont</i>		
Rémunération des fonctions exercées à la Holding	-	32,2
Jetons de présence	2,3	-
Pourcentage de participation dans le capital	0,07 %	
Pourcentage de droits de vote détenus	0,12 %	

Historique des options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres de la Direction générale*

Date d'attribution	Options attribuées à l'origine		Options levées en 1998		Options restantes au 31 décembre 1998		Total options restantes au 31 décembre 1998
	Options de souscription (non retraité)	Options d'achat	Options de souscription (retraité***)	Nombre d'options d'achat	Options de souscription (retraité***)	Options d'achat	
23/11/1988	3 950	0	0	-	0	-	0
29/11/1989	23 680	0	5 200	-	43 697	0	43 697
28/11/1990	8 850	0	0	-	5 074	0	5 074
27/11/1991	9 350	0	0	-	5 257	0	5 257
17/12/1992	9 500	0	393	-	5 257	0	5 257
15/12/1993	36 550	0	2 556	-	34 837	0	34 837
27/09/1994	46 700	0	0	-	49 226	0	49 226
22/05/1995	2 000	0	0	-	2 224	0	2 224
13/12/1995	101 000	0	0	-	102 023	0	102 023
13/12/1995**	900	0	0	-	918	0	918
18/12/1996	3 000	0	0	-	3 032	0	3 032
17/12/1997	10 000	153 500	0	0	10 101	185 346	195 447
26/05/1998	6 000	-	0	-	6 000	-	6 000
10/12/1998	-	7 000	-	0	-	7 000	7 000
TOTAL			8 149	0	267 646	192 346	459 992

* Membres de la Direction générale en fonction au 31 décembre 1998

** Dans le cadre de «Lafarge en action»

*** Division du nominal en 1990, attributions d'actions gratuites en 1993 et 1995 et augmentation de capital du 18 mars 1998 (le nombre d'options restantes au 31 décembre 1998 ne représente pas la différence entre les options attribuées à l'origine et les options levées depuis l'origine).

Actions et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres de la Direction générale.*

détenues au 31 décembre 1997 (options de souscription et d'achat d'actions)	455 141**
exercées en 1998 (options de souscription d'actions)	8 149
<i>dont</i>	
• à 233,21F	5 200
• à 229,93F	393
• à 361,44 F	2 556
attribuées en 1998 (options de souscription et d'achat d'actions)	13 000
détenues au 31 décembre 1998 (options de souscription et d'achat d'actions)	459 992
soit, au 31 décembre 1998 :	
en % du nombre total d'options en cours	2,10%
en % du capital (options de souscription exclusivement)	0,26%

* Membres de la direction générale en fonction au 31 décembre 1998

** Chiffre retraité pour tenir compte de l'augmentation du capital réalisée le 18 mars 1998.

Actions et options de souscription d'actions détenues par la Direction générale* dans les filiales du Groupe

Actions détenues dans les filiales cotées du Groupe au 31 décembre 1998

Lafarge Corporation	14 457
---------------------	--------

Options de souscription d'actions de filiales, au 31 décembre 1998

• Lafarge Corporation	364 250
-----------------------	---------

Options de souscriptions d'actions exercées en 1998

• Lafarge Corporation	103 750
-----------------------	---------

* Membres de la direction générale en fonction au 31 décembre 1998

COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Date de nomination	Expiration du mandat à l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en :
COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES		
Deloitte Touche Tohmatsu 185, avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine- France	1994	2000
Michel Rosse 125, rue de Montreuil 75 011 Paris- France	1994	2000
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS		
Jean Decup 82, boulevard des Batignolles 75 017 Paris- France	1994	2000
Deloitte Touche Tohmatsu - Audit 185, avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine- France	1994	2000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1999

1. PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

Le résultat et son affectation (1^{ère} et 2^{ème} résolutions)

Le résultat des cinq derniers exercices a été affecté de la manière suivante :

(en millions de francs)

	1998	1997	1996	1995	1994
ORIGINES					
1. Report à nouveau	2 149*	2 067*	1 966	1 730	1 464
2. Résultat de l'exercice	1 274	1 117	1 106	1 384	1 451
3. Prélèvement sur les réserves	-	-	-	-	-
TOTAL DES ORIGINES	3 423	3 184	3 072	3 114	2 915
AFFECTATIONS					
4. Affectation aux réserves :					
- réserve légale	20	0,6	5	26	17
- réserve spéciale des plus values nettes à long terme	-	-	25	32	-
- réserves facultatives	-	-	-	168	350
5. Dividende :					
- statutaire	128	118	118	115	102
- complémentaire	1 105	923	826	807	715
- Montant maximum de la majoration de 10 %	15	-	-	-	-
- total	1 248	1 041	944	923	817
6. Report à nouveau	2 154	2 143	2 098	1 966	1 730
TOTAL DES AFFECTATIONS	3 423	3 184	3 072	3 114	2 915

* Après prise en compte en 1997 du précompte dû au titre des dividendes mis en paiement en 1997 (-31 370 717,00 francs) et, en 1997 et 1998, de l'impact positif des dividendes non perçus afférents aux actions autodétenues (1 402 790,00 francs en 1997 et 6 095 991,00 francs en 1998).

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter ainsi le résultat net social qui s'élève à : 1 274 437 817,94 francs :

ORIGINES	
1. Report à nouveau antérieur	2 148 637 943,27
2. Résultat de l'exercice	1 274 437 817,94
3. Prélèvement sur les réserves	0
TOTAL DES ORIGINES	3 423 075 761,21
AFFECTATIONS	
4. Réserves	
- réserve légale	20 309 390,00
- réserve facultative	0
5. Dividende	
- statutaire	128 483 757,50
- complémentaire	1 104 960 314,50
- Montant maximum de la majoration de 10 %	14 912 286,00
- total	1 248 356 358,00
6. Autres répartitions	0
7. Report à nouveau	2 154 410 013,21
TOTAL DES AFFECTATIONS	3 423 075 761,21

Il est proposé à l'Assemblée générale de fixer le montant total maximum du dividende à 1 248 356 358,00 francs, étant entendu que ce montant inclut la majoration de 10 % du dividende normal pour les actions qui, au 31 décembre 1998, étaient détenues depuis plus de deux ans sous la forme nominative et le sont toujours à la date de détachement du dividende, soit le 7 juin 1999. La majoration correspondant à celles de ces actions qui auront été transférées dans un compte au porteur entre le 1^{er} janvier 1999 et le 7 juin 1999 sera réaffectée en report à nouveau.

Il est proposé en outre d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions qui pourront être souscrites sur la base d'un prix égal à 90 % du cours de bourse comme le permet la loi. Chaque actionnaire pourra exercer son option en en faisant la demande auprès des établissements payeurs à compter du 7 juin 1999, date à laquelle le dividende sera détaché de l'action et jusqu'au 25 juin 1999 inclus. Il aura la faculté de verser un complément en espèces s'il souhaite obtenir le nombre entier d'actions immédiatement supérieur à celui auquel donne droit le montant de son dividende.

Pour l'application des dispositions statutaires, les actions issues du réinvestissement du dividende, éventuellement complété par un versement en espèces, seront réputées, dès leur émission, avoir les mêmes droits que les actions dont elles sont issues, la possibilité donnée par la loi, en cas de rompus, d'arrondir à l'unité supérieure le nombre d'actions obtenues par réinvestissement du dividende, en versant une soultte, ne pouvant être exercée qu'une seule fois.

Si l'Assemblée générale autorise cette proposition, le dividende normal sera de 12 francs (1,83 euros) par action, auquel s'ajoutera, pour les actionnaires qui en bénéficieront, un avoir fiscal de 6 francs (0,91 euros), donnant ainsi un revenu global de 18 francs (2,74 euros) par action. Le dividende majoré sera de 13,20 francs (2,01 euros) par action, auquel s'ajoutera, pour les actionnaires qui en bénéficieront, un avoir fiscal de 6,60 francs (1 euro), donnant ainsi un revenu global de 19,80 francs (3,01 euros) par action.

Conformément à l'article 41 de la Loi de Finances n° 98 – 1266 pour 1999, cet avoir fiscal de 50 % est ramené à 45 % pour les personnes morales ne bénéficiant pas du régime prévu au 2 de l'article 146 du Code Général des Impôts.

Le dividende en espèces sera payé, en francs, le 7 juillet 1999.

Conventions réglementées (3^{ème} résolution)

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver les termes du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (p. 96).

Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement du mandat de six administrateurs (de la 4^{ème} à la 10^{ème} résolution)

Il est demandé à l'Assemblée générale de prendre acte de l'expiration du mandat d'administrateur et de ses fonctions au comité Organisation et management du Conseil d'administration de Monsieur Olivier Lecerf, en application des dispositions statutaires relatives à la limite d'âge.

Il lui est proposé de nommer Madame Hélène Ploix aux fonctions d'administrateur pour une durée de six années qui expirera lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice 2004, et de renouveler, pour la même durée les mandats de Messieurs Bertrand Collob, Michel Bon, Alain Joly, Patrice le Hodey, Robert W. Murdoch et Lindsay Owen - Jones qui arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée.

Les mandats qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années sont indiqués ci-dessus (p. 94 et p. 95).

Autorisation donnée au Conseil d'administration d'acheter des actions de la société (11^{ème} résolution)

Il est proposé à l'Assemblée générale d'autoriser le Conseil d'administration, conformément à l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales tel que modifié par la loi du 2 juillet 1998, à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social existant à ce jour, dans les conditions suivantes, exposées dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse :

- le prix maximum d'achat par action sera fixé à 114,33 euros et le prix minimum de vente sera fixé à 19,05 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opération sur le capital,
- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué aux époques que le Conseil d'administration appréciera, par tous moyens, le cas échéant, par des instruments financiers dérivés ou des bons, dans les conditions prévues par les autorités de marché.

- ces achats d'actions pourront être effectués conformément aux indications figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse mise à la disposition des actionnaires, en vue :

- de la régularisation du cours de bourse de l'action de la société,
- de consentir des options d'achat d'actions au profit des salariés ou des dirigeants de la société et/ou des sociétés de son Groupe ou de certains d'entre eux,
- de les attribuer aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion des entreprises ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de conserver lesdites actions, les céder ou généralement les transférer, notamment en procédant à des échanges ou à la remise de titres, en particulier dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière,
- de les annuler en vue d'optimiser le résultat par action, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de la présente Assemblée, de la neuvième résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation,

- cette autorisation serait donnée pour une durée de 18 mois à compter de son approbation par l'Assemblée. Cette autorisation, si elle est adoptée par l'Assemblée, mettra fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 1998 autorisant le Conseil d'administration à opérer en bourse sur les actions de la société pour en régulariser le marché.

Il est précisé que les achats d'actions de la société intervenus dans le cadre d'autorisations antérieures accordées par l'Assemblée générale ordinaire annuelle de la société en vue de la régularisation du cours de l'action, ayant porté sur 866 603 actions, seront réputés être intervenus dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions qui est soumis à la présente Assemblée et ces actions seront prises en compte tant pour la détermination du nombre d'actions détenues par la société au titre de la présente résolution que pour la détermination du nombre d'actions susceptibles d'être annulées en application de la neuvième résolution soumise à l'Assemblée générale extraordinaire de la société réunie à l'issue de la présente Assemblée.

De manière générale, les achats d'actions réalisés sur

le fondement de la présente résolution ne pourraient amener la société à détenir plus de 10 % des actions composant le capital social.

Délégation au Conseil d'administration d'émettre des emprunts obligataires à concurrence de 2,3 milliards d'euros (12^{ème} résolution)

Il est proposé à l'Assemblée générale d'autoriser, pour une période de 26 mois, le Conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires à concurrence de 2,3 milliards d'euros. Ce montant est commun à celui de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières prenant la forme de titres de créances donnant accès directement ou à terme à une quotité du capital, proposée à l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1999.

2. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

Première résolution -

APPROBATION DES COMPTES ET DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1998

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport établi par les Commissaires aux comptes, approuve les opérations qui y sont décrites et les comptes de l'exercice 1998.

Elle arrête le résultat bénéficiaire de cet exercice à 1 274 437 817,94 francs.

Deuxième résolution -

AFFECTATION DU BÉNÉFICE ET FIXATION DU DIVIDENDE

L'Assemblée générale, après avoir pris acte d'une part, de l'imputation, sur le report à nouveau antérieur, de l'effet positif de la non-perception, par la société, des dividendes afférents aux actions autodétenues à concurrence de 6 095 991,00 francs, et constaté que ce report à nouveau antérieur a, ainsi, été porté de 2 142 541 952,27 francs à 2 148 637 943,27 francs, constate, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, qu'après dotation de 20 309 390,00 francs à la réserve légale et compte tenu du report à nouveau antérieur de 2 148 637 943,27 francs, le bénéfice distribuable s'élève à 3 423 075 761,21 francs.

Elle approuve les propositions du Conseil d'adminis-

tration relatives à son emploi.

Elle fixe le dividende normal à 12 francs (1,83 euros) par action et le dividende majoré à 13,20 francs (2,01 euros) ouvrant droit, dans les conditions fixées par la loi et rappelées dans le rapport du Conseil d'administration, à l'avoir fiscal de 50 %, soit 6 francs (0,91 euros) pour le dividende normal et 6,60 francs (1 euro) pour le dividende majoré, formant un revenu global de 18 francs (2,74 euros) pour le dividende normal et 19,80 francs (3,01 euros) pour le dividende majoré.

Elle fixe le montant du report à nouveau à 2 154 410 013,21 francs, ce montant pouvant le cas échéant être augmenté du montant de dividende majoré correspondant aux actions nominatives ayant droit à cette majoration mais qui, transférées dans un compte au porteur entre le 1^{er} janvier et le 7 juin 1999, auront, de ce fait, perdu ce droit.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des précédents exercices ont été les suivants (en francs, non retraités de l'attribution d'actions gratuites de 1995) :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué	Impôt payé au Trésor	Revenu global
1995	92 251 318	10,00	5,00	15,00
1996	94 403 002	10,00	5,00	15,00
1997	94 663 250	11,00	5,50	16,50

L'Assemblée générale décide :

- que le dividende sera détaché de l'action le 7 juin 1999
- qu'il pourra, au choix de l'actionnaire, être perçu soit en numéraire, soit en actions, à concurrence de 12 francs (1,83 euros) par action pour le dividende normal et 13,20 francs (2,01 euros) pour le dividende majoré, À cet effet, chaque actionnaire pourra pendant une période commençant le 7 juin 1999 et se terminant le 25 juin 1999 opter pour le paiement en actions en en faisant la demande auprès des établissements payeurs. Le paiement du dividende en espèces sera effectué, en francs, le 7 juillet 1999, après l'expiration de la période d'option.

Conformément à la loi, le prix de l'action qui sera remise en paiement du dividende sera égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché à Règlement Mensuel lors de vingt séances de Bourse ayant précédé la date de la présente Assemblée, moins le montant net du dividende.

Si le montant des dividendes pour lequel est exercée

l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, à la date où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi remises en paiement du dividende porteront jouissance au 1^{er} janvier 1999.

Pour l'application des dispositions statutaires sur le dividende majoré, les actions issues du réinvestissement du dividende, éventuellement complété par un versement en espèces, seront réputées, dès leur émission, avoir les mêmes droits que les actions dont elles sont issues.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de prendre les dispositions nécessaires à l'application et à l'exécution de la présente résolution, de constater l'augmentation de capital qui résultera de la présente décision et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Troisième résolution -

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'Assemblée générale prend acte des effets des conventions visées par les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, préalablement autorisées par le Conseil d'administration et faisant l'objet du rapport des Commissaires aux comptes dont elle a pris connaissance.

Quatrième résolution -

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, nomme dans les conditions prévues par l'article 14 des statuts, Madame Hélène Ploix, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2 004.

Cinquième résolution -

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Bertrand Collomb.

Sixième résolution -

RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Michel Bon.

Septième résolution -

RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Alain Joly.

Huitième résolution -

RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Patrice le Hodey.

Neuvième résolution -

RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Robert W Murdoch.

Dixième résolution -

RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts, le mandat d'administrateur de M. Lindsay Owen-Jones.

Onzième résolution -

AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ACHETER DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et des éléments figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de bourse,

- met fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 1998 par le vote de sa cinquième résolution autorisant le Conseil d'administration à opérer en bourse sur les actions de la société, pour en régulariser le marché,
- autorise le Conseil d'administration, conformément à

l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social existant au jour de la présente Assemblée, dans les conditions suivantes :

- le prix maximum d'achat par action sera fixé à 114,33 euros et le prix minimum de vente sera fixé à 19,05 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opération sur le capital,
- en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence,
- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des bons, dans les conditions prévues par les autorités de marché, et aux époques que le Conseil appréciera,
- ces achats d'actions pourront être effectués conformément aux indications de la note d'information susvisée, en vue :
 - de la régularisation du cours de bourse de l'action de la société
 - de consentir des options d'achat d'actions au profit des salariés ou des dirigeants de la société et/ou des sociétés de son Groupe ou de certains d'entre eux,
 - de les attribuer aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion des entreprises ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
 - de conserver lesdites actions, les céder ou généralement les transférer, notamment en procédant à des échanges ou à la remise des titres, en particulier dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière,
 - de leur annulation, sous réserve de l'adoption, par l'Assemblée générale extraordinaire convoquée sur première convocation pour le 27 mai 1999, de la neuvième résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation,

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et généralement faire le nécessaire.

Douzième résolution -

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉMETTRE DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES À CONCURRENCE DE 2,3 MILLIARDS D'EUROS

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration

- met fin, avec effet immédiat à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 1997 par le vote de sa neuvième résolution
- délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder en France, à l'étranger et/ou sur les marchés financiers internationaux, le cas échéant dans le cadre d'un programme d'Euro Medium-Term Notes (EMTN) aux dates et conditions qu'il jugera convenables et dans un délai de 26 mois, à l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires soit en euros, ou en l'une quelconque de ses subdivisions nationales, soit en devises étrangères à l'euro ou en toutes autres unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, dans la limite d'un montant de 2,3 milliards d'euros, correspondant à 15 milliards de francs.

Le Conseil d'administration pourra décider que les nouvelles obligations auront le caractère de titres subordonnés à durée déterminée ou indéterminée, la subordination pouvant concerner soit le principal soit les intérêts de ces titres soit les deux à la fois. Il pourra les assortir de tous titres ou valeurs mobilières, sous forme de bons ou autrement, donnant droit à l'attribution d'autres titres, étant entendu que si ces titres sont représentatifs d'une quotité du capital de la société, il ne pourra le faire qu'aux conditions prévues par les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire qui en a ou en aura délégué l'émission au Conseil d'administration.

Treizième résolution -

POUVOIRS POUR L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt, publicité ou autres.

MÉMENTO DE L'ACTIONNAIRE

1 - RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

- Forme : Société anonyme, régie par la loi sur les sociétés du 24 juillet 1966
- Nationalité : Française
- Siège social. : 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris
- RCS PARIS B 542 105 572
- Activité principale exercée (code APE) : 741J
- Date de constitution : 1884 (constitution de la société J et A Pavin de Lafarge, à Viviers, Ardèche)
- Durée : jusqu'au 31 décembre 2066
- Objet : en France et à l'étranger, acquisition et gestion de toutes participations industrielles ou financières relevant notamment de ses grandes activités : ciment, granulats bétons, toiture, plâtre, matériaux de spécialités (art. 2 des statuts).
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Capital social au 31 décembre 1998 : 2 569 675 150 francs, divisé en 102 787 006 actions de 25 francs nominal chacune.
- Nombre total de droits de vote au 31 décembre 1998 : 110 818 852 (dernière publication au BALO, par suite d'une augmentation, au 23 décembre 1998, de plus de 5 % des droits de vote : 107 579 254 - BALO du 6 janvier 1999)
- Les documents juridiques (statuts, procès-verbaux d'Assemblées générales, rapports des commissaires aux comptes, ...) peuvent être consultés au service des relations avec les actionnaires, au siège social.

2 - DISPOSITIONS STATUTAIRES

Administrateurs

Tout membre du Conseil doit être propriétaire d'un nombre d'actions de la société inscrites en compte sous la forme nominative représentant une valeur nominale totale d'au moins 30 000 francs (soit 1 200 actions). Les administrateurs ont trois mois à compter de leur nomination pour se mettre en règle avec les dispositions statutaires - (article 14).

Assemblées générales

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il détient, peut assister aux Assemblées.

Il est convoqué directement par la société si ses actions sont nominatives ; il reçoit la convocation par l'intermédiaire de son dépositaire si elles sont au porteur. Dans les deux cas, il doit prouver sa qualité d'actionnaire au moment de l'Assemblée.

Cette preuve est constituée :

- si ses actions sont nominatives, par leur inscription en compte cinq jours au moins avant l'Assemblée
- si les actions sont au porteur, en déposant au lieu indiqué dans la convocation, et au plus tard cinq jours avant l'Assemblée générale, une attestation d'immobilisation établie par son dépositaire et constatant l'indisponibilité de ses actions.

L'Assemblée peut se réunir au siège social ou en tout autre lieu fixé dans la convocation. (article 27)

Droits de vote

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins par un même actionnaire .

Le délai d'obtention de droits de vote double a été ramené de cinq à deux ans par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1992.

Le nombre de droits de vote dont dispose chaque actionnaire en Assemblée générale est

- égal au nombre de droits attachés aux actions qu'il possède, dans la limite de 1 % des droits attachés à toutes les actions composant le capital social à la date de l'Assemblée,
- calculé, pour le solde, en fonction du quorum présent à l'Assemblée.

Les modalités de calcul du nombre de droits de vote soumis à limitation sont décrites en annexe 2 des statuts. Il est fait masse, le cas échéant, pour chaque actionnaire, des droits de vote dont il dispose directement ou indirectement ainsi que de ceux que possède un tiers avec qui il agit de concert au sens de la loi. (article 28-1°). Ces dispositions ont été prises par l'Assemblée générale du 20 juin 1989.

L'annexe 2 aux statuts ainsi qu'un exemple de calcul peuvent être obtenus sur simple demande adressée au Service des relations avec les actionnaires, au siège de la société.

Le droit de vote est exercé par l'usufruitier dans toutes les Assemblées, à moins que l'usufruitier et le nu-propriétaire n'en conviennent autrement et le notifient conjointement à la société au plus tard cinq jours avant l'Assemblée. (article 28-2°)

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est réparti dans l'ordre suivant :

- réserve légale à concurrence de 5 %
- autres fonds de réserves imposés par la loi
- premier dividende égal à 5 % du montant nominal de la participation détenue
- majoration de 10 % de ce premier dividende aux actions inscrites sous la forme nominative pendant deux ans, cette majoration étant appliquée pour la première fois au dividende qui sera versé en 1999 (voir ci-dessous, prime de fidélité)
- réserves facultatives le cas échéant et report à nouveau
- distribution du solde sous forme de superdividende, majoré de 10 % pour les actions bénéficiant de cette majoration sur le premier dividende (voir ci-dessous, prime de fidélité)

L'Assemblée générale peut offrir aux actionnaires une option entre le paiement en espèces ou en actions nouvelles.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de la date de leur mise en paiement sont prescrits et sont reversés à l'Etat conformément à la loi. (articles 32 et 33)

Les dispositions relatives à la majoration du dividende ont été prises par l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1996 (voir ci-dessous, prime de fidélité).

Prime de fidélité

Tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites, égale à 10 %, y compris dans le cas de paiement du dividende en actions nouvelles.

La même disposition s'applique au nombre d'actions attribuées en cas d'attribution d'actions gratuites.

Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital

social à la date de clôture de l'exercice considéré.

En cas de paiement du dividende en actions comme en cas de distribution d'actions gratuites, l'ensemble de ces actions est immédiatement assimilé aux actions antérieurement détenues par l'actionnaire pour le bénéfice du dividende majoré ou la distribution d'actions gratuites. Ces dispositions s'appliquent, pour la première fois, pour le paiement des dividendes versés en 1999 au titre de l'exercice 1998. (article 32).

Ces dispositions ont été prises par l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1996.

Franchissement de seuils légaux et statutaires

SEUILS LÉGAUX

Tout actionnaire qui vient à posséder ou contrôler directement ou indirectement, seul ou de concert avec d'autres actionnaires, 1/20^{ème}, 1/10^{ème}, 1/5^{ème}, 1/3, 1/2 et 2/3 des droits de vote attachés aux actions composant la totalité du capital social, est tenu de le notifier à la société.

SEUILS STATUTAIRES

La même obligation de notification s'applique au franchissement du seuil de 1 % du capital et doit être renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1 % du capital, sans limitation.

Les conditions de cette notification sont précisées à l'article 8-4 des statuts.

Ces dispositions ont été prises par les Assemblées générales extraordinaires des 13 juin 1988 et 20 juin 1989. Il est proposé à l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1999 d'étendre l'obligation à la déclaration des droits de vote.

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à la SICOVAM l'identification des détenteurs de titres au porteur. (art. 8-5°). Cette disposition a été prise par l'Assemblée générale du 17 juin 1987.

3 - INFORMATIONS BOURSIÈRES SUR L'ACTION LAFARGE

- En France, les actions de la société sont admises à la cote officielle de la Bourse de Paris sur le marché à règlement mensuel. Elles se négocient à l'unité, sous le code valeur SICOVAM 12053.

L'instauration du dividende majoré a nécessité la mise en place, par la Sicovam, de codes spécifiques permettant de classer les actions nominatives en fonction de

l'âge qu'elles ont acquis sous cette forme. Le délai de deux ans d'inscription sous la forme nominative se décompte, chaque année, à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'inscription.

LE CODE GÉNÉRIQUE 12053 désigne :

- les actions qui ont la forme au porteur
- les actions qui ont été inscrites sous la forme nominative depuis le 1^{er} janvier 1999 ou le seront jusqu'au 31 décembre 1999. Ces actions seront répertoriées sous un code spécifique (voir ci-dessous) à compter du 1^{er} janvier 2000.

LE CODE SPÉCIFIQUE 6694 désigne, depuis le 1^{er} janvier 1999, les actions inscrites en compte nominatif, pur ou administré, en 1996 ou avant. Pour ces actions, le délai de deux ans permettant de bénéficier du dividende majoré, a commencé à courir à compter du 1^{er} janvier 1997. Elles ont droit au dividende majoré à compter du dividende versé en 1999 au titre des résultats de l'exercice 1998.

LE CODE SPÉCIFIQUE 6194 désigne, depuis le 1^{er} janvier 1998, les actions inscrites en compte nominatif, pur ou administré, en 1997. Pour ces actions, le délai de deux ans

permettant de bénéficier du dividende majoré, a commencé à courir à compter du 1^{er} janvier 1998.

Elles auront droit au dividende majoré qui sera versé en 2000 au titre des résultats de l'exercice 1999.

Les codes spécifiques sont des sous-catégories du code générique 12053. Ils ne font pas, des actions répertoriées sous ces codes, des actions de catégorie particulière. Ces actions restent cotées en bourse, comme les autres, sous le code générique 12053.

- A l'étranger, elles sont cotées en Grande-Bretagne et en Allemagne.
- Les principales autres sociétés cotées du Groupe sont :
 - Lafarge Corporation (New-York Stock Exchange) aux États-Unis
 - Lafarge Corporation et les actions préférentielles échangeables de Lafarge Canada Inc. au Canada (Toronto et Montreal)
 - Lafarge Ciments au Maroc (Casablanca)
 - Fabrica Nacional de Cimento Portland au Venezuela (Caracas)
 - Cementia en Suisse (Zurich)

L'action à Paris - Transactions des 18 derniers mois

Année	Mois	Nombre d'actions échangées y compris transactions hors Bourse (en milliers)	Capitaux échangés, y compris transactions hors Bourse (en milliards de francs)	Cours extrêmes (*)			
				plus haut		plus bas	
				(en francs)	(en euros)	(en francs)	(en euros)
1997(**)	Septembre	5 377	2,33	445,7	67,94	386,8	58,97
	Octobre	6 991	2,84	442,4	67,45	323,7	49,35
	Novembre	5 485	1,98	382,6	58,33	330,6	50,40
	Décembre	3 989	1,52	391,9	59,75	348,3	53,09
1998	Janvier	7 371	2,82	404,2	61,62	352,2	53,69
	Février	7 526	3,12	440,8	67,19	381,8	58,21
	Mars	8 964	4,43	554	84,46	441,5	67,31
	Avril	7 694	3,96	580	88,42	491,7	74,96
	Mai	6 610	3,87	630	96,04	552	84,15
	Juin	6 528	4,03	658	100,31	585	89,18
	Juillet	5 414	3,32	655	99,85	554	84,46
	Août	5 188	2,87	614	93,60	480,1	73,19
	Septembre	7 284	3,51	522	79,58	448	68,30
	Octobre	7 075	3,54	583	88,88	441,2	67,26
	Novembre	6 261	3,56	598	91,16	535	81,56
	Décembre	5 024	2,64	559	85,22	495	75,46
TOTAL 1998		80 939					
1999	Janvier	6 426	3,31	-	88,0	-	70,1
	Février	6 522	3,46	-	87,5	-	72,2

* En euros, à compter de janvier 1999

** Cours retraités pour tenir compte de l'augmentation de capital du 13 mars 1998.

L'action à Paris - Historique sur 5 ans

	1998	1997	1996	1995	1994
Moyenne journalière des transactions à la Bourse de Paris					
• en nombre de titres	326 369	289 694	261 838	230 449	185 790
• en millions de francs	168,02	110,92	83,76	82,06	80,31
Cours extrêmes en séance (en francs)					
• plus haut	658	454,3	358,7	395,8	491,9
• plus haut retraité*	658	445,7	351,9	388,3	438,7
• plus bas	359	305	275,1	287,3	373,1
• plus bas retraité*	352,2	299,2	269,9	281,8	302,5
Dernier cours de l'année	531	394,9	311,3	315,5	380
Dernier cours de l'année retraité*	531	387,4	305,4	309,5	338,9
Rendement global de l'action (%) **	4,26	4,82	4,75	3,95	2,89

* Retraité des attributions gratuites de 1993 et 1995 et de l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 18 mars 1998.

** Dividende distribué l'année N, majoré de l'avoir fiscal, rapporté au dernier cours de l'année N-1

L'action à Paris - Monep

L'action Lafarge a fait partie de la première série de valeurs admises au Monep le 10 septembre 1987.

OPTIONS COURT TERME

	au 31 décembre 1998	au 31 décembre 1997
Nombre de contrats échangés	338 717	111 653
Moyenne quotidienne des contrats échangés	1 360	447
Positions ouvertes :		
• nombre de contrats	46 875	10 754
• nombre de titres	4 781 250	1 075 400

OPTIONS LONG TERME

	au 31 décembre 1998	au 31 décembre 1997
Nombre de contrats échangés	9 253	22 457
Moyenne quotidienne des contrats échangés	37	90
Positions ouvertes :		
• nombre de contrats	701	6 625
• nombre de titres	71 502	662 500

L'action à Londres

Nombre d'actions échangées au cours des 26 derniers mois (en milliers)

	1999	1998	1997
Janvier	18 996	1 943	8 400
Février	4 052	1 127	5 964
Mars		6 886	6 121
Avril		3 839	3 217
Mai		9 134	5 244
Juin		6 291	3 657
Juillet		2 968	3 734
Août		4 565	1 961
Septembre		24 189	6 526
Octobre		39 797	9 859
Novembre		4 604	20 886
Décembre		3 658	1 844

(Source : SEAQ)

4 - VALEUR DE L'ACTION LAFARGE POUR LA DÉCLARATION ESTIMATIVE DES BIENS SOUMIS A L'I.S.F.

- Dernier cours au 31 décembre 1998 : 531 francs
- Moyenne des derniers cours des 30 derniers jours de bourse de l'année 1998 : 542,03 francs

5 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Contacts

Toute information ou tout document peut être demandé au Service Actionnariat et Fonds Propres :

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET ANALYSTES FINANCIERS

Frank Bauduin : Tél. 01 44 34 12 86

Fax 01 44 34 12 37

Internet : frank.bauduin@lafarge-groupe.lafarge.com

POUR LES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Françoise Dauvergne : Tél.: 01 44 34 12 73

Numéro vert : 0 800 25 67 33

Fax : 01 44 34 12 37

Internet : francoise.dauvergne@lafarge-groupe.lafarge.com

Un Numéro vert est particulièrement dédié aux informations sur le titre Lafarge et les comptes nominatifs purs : 0 800 06 06 46.

Le cours de clôture quotidien de l'action peut être consulté, en français et en anglais, au : 01 44 34 19 00

Le cours de l'action peut être consulté :

- sur Minitel , par le code 3615 ou 3616 CLIFF,
- par téléphone au 01 44 34 19 00

Comité consultatif d'actionnaires

Le Comité consultatif d'actionnaires a été créé en mars 1995 et renouvelé, pour la première fois en 1997. Il est constitué de huit personnes représentant, en âge, sexe, origine géographique, la répartition de l'actionnariat individuel. Les membres actuels ont été nommés pour trois ans par la société, sur appel public à candidatures. Le comité sera renouvelé en mars 2000.

Le Comité consultatif a pour mission de contribuer à l'amélioration de la communication du Groupe vers les actionnaires individuels. Il s'est réuni et a été consulté à plusieurs reprises en 1998 :

- en mars, au moment du lancement de l'augmentation de capital
- en avril, pour la présentation des résultats de l'exercice

1997 et la préparation de l'Assemblée générale du 26 mai 1998. Le Comité a été préalablement consulté et a participé à l'élaboration du questionnaire envoyé avec les convocations à l'Assemblée et à l'analyse des réponses reçues. Il a été étroitement associé à la préparation de l'Assemblée.

- en octobre pour la préparation de la "Lettre aux actionnaires" d'octobre 1998 et la mise à jour du guide pratique de l'actionnaire.

- en novembre, en participant à ACTIONARIA, salon de l'Actionnariat individuel, organisé par la SBF (Bourse de Paris) et à la réunion d'actionnaires qui s'est tenue à Nice.

Ses membres ont participé à la réunion d'information tenue à Paris, où l'un d'eux a témoigné de leurs travaux au sein du Comité.

Réunions d'information

Une rencontre avec Monsieur Bertrand Collomb a été organisée à Nice pour les actionnaires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en novembre 1998. Elle a rassemblé près de 800 personnes.

Au cours des huit dernières années, Lafarge a ainsi pu rencontrer près de 10 000 actionnaires à Marseille, Lyon, Nantes, Lille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Paris et Nice notamment.

Documentation

La société met à la disposition de ses actionnaires, outre le rapport annuel, édité en français et en anglais :

- un abrégé du rapport annuel
- un guide pratique de l'actionnaire
- un rapport semestriel sur les comptes au 30 juin de chaque année
- la "Lettre aux actionnaires", deux fois par an
- des informations générales, économiques et financières sur le Groupe, par le serveur minitel 3615 ou 3616 CLIFF et par la Banque des communiqués de la COB
- son site Internet. : lafarge@lafarge-groupe.lafarge.com (français et anglais)

Gestion des titres - Comptes nominatifs purs

Le Crédit Commercial de France assure le service des titres de Lafarge. Il est en outre mandaté par Lafarge pour la gestion des comptes nominatifs purs des actionnaires. Pour tous renseignements à ce sujet, il est possible d'écrire au Crédit Commercial de France - avenue Robert Schumann, 51051 Reims Cedex - Fax : 03 26 48 36 87 ou d'appeler le n° vert : 0 800 06 06 46.

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Paris, le 26 mars 1999

Le Président directeur général
Bertrand Collomb



Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

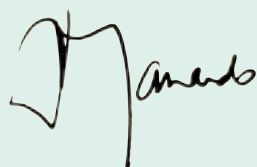
Les comptes annuels et les comptes consolidés ont fait l'objet d'un audit par nos soins pour les exercices 1996, 1997 et 1998.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 mars 1999
Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

Michel Rosse



Jacques Manardo



Jean-Paul Picard



TABLEAU DE CONCORDANCE

(RÈGLEMENT COB 98-01)

Le rapport annuel étant enregistré comme Document de Référence visé par la Commission des Opérations de Bourse, ce tableau indique, pour chacune des rubriques prévues par cette réglementation, les numéros des pages où figurent les renseignements demandés

Pages

1.1 Nom et fonctions du responsable du document	110
1.2 Attestation du responsable	110
1.3 Nom et adresse des contrôleurs légaux	98
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	1 à 23
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	85 à 90
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	85 et 86
3.4 Marché des titres de l'émetteur	20 à 21 et 106 à 108
3.5 Dividendes	99, 100 et 102
4.1 Présentation de la société et du Groupe	1 à 57
4.3 Faits exceptionnels et litiges	73
4.4 Effectifs	1, 6, 9, 14, 15 et 73
4.5 Politique d'investissement	1 à 57
6.2 Intérêt des dirigeants dans le capital	97 et 98
7.1 Évolution récente	56
7.2 Perspectives d'avenir	56



Le présent Document de Référence, qui fait office de rapport annuel, a été enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse, le 26 mars 1999, sous le numéro R. 99-060. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.

DIRECTION GÉNÉRALE

Bertrand Collomb*

Président directeur général

Bernard Kasriel*

Vice président directeur général

Jacques Lefèvre*

Vice président directeur général

Michel Rose*

Directeur général

Serge Feneuille

Conseiller du Président

Miguel del Campo*

Directeur général adjoint, Finances

Yves de Clerck*

Directeur général adjoint, Ciment

N. Erich Gerlach*

Directeur général adjoint, Toiture

Christian Herrault*

Directeur général adjoint, Ressources Humaines & Organisation

Bruno Lafont*

Directeur général adjoint, Plâtre

Olivier Legrain*

Directeur général adjoint, Matériaux de Spécialités

Charles de Liedekerke*

Directeur général adjoint, Granulats & Bétons

Patrick Nodé-Langlois

Directeur général adjoint, Environnement & Affaires Publiques

John Piecuch*

Directeur général adjoint, Amérique du Nord

Philippe Rollier

Directeur général adjoint, Centre Europe

Jean-Marie Schmitz

Directeur général adjoint, Maroc

** Membres du Comité Exécutif.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Jean Bailly

Jean François

Olivier Lecerf

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

Deloitte Touche Tohmatsu

Michel Rosse

Suppléants

Jean Decup

Deloitte Touche Tohmatsu - Audit

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président directeur général

Bertrand Collomb*

Vice présidents directeurs généraux

Bernard Kasriel

Jacques Lefèvre

Administrateurs

Michael Blakenham

Michel Bon*

Guilherme Frering

Bernard Isautier

Alain Joly*

Jean Keller

Raphaël de Lafarge

Olivier Lecerf**

Patrice le Hodey*

Robert W. Murdoch*

Lindsay Owen-Jones*

Michel Pébereau

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Bülent Eczacibasi

Président directeur général du Groupe Eczacibasi
(Turquie)

Juan Gallardo

Président du Groupe Embotelladoras Unidas SA
(Mexique)

Mohamed Kabbaj

Ancien ministre des Finances du Maroc, Président de
Lafarge Maroc (Maroc)

David K.P. Li

Président directeur général de la Bank of East
Asia Ltd. (Hong Kong)

Thierry de Montbrial

Fondateur et Directeur de l'Institut Français des
Relations Internationales (France)

David Morton

Ancien Président directeur général de Alcan
Aluminium Ltd (Canada)

James E. Perrella

Président directeur général de Ingersoll-Rand
Company (États-Unis)

William K. Reilly

Président directeur général de Aqua International
Partners, L.P. et ancien Directeur de l'Agence
américaine pour la Protection de l'Environnement
(États-Unis)

Henning Schulte-Noelle

Président du Groupe Allianz AG (Allemagne)

Tadao Suzuki

Président directeur général de Mercian Corporation
(Japon)

Philippe de Woot

Professeur (management stratégique) à l'Université
Catholique de Louvain (Belgique)

* Renouvellement proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 1999.

** Jusqu'au 27 mai 1999.

Ce rapport annuel a été conçu par la Direction de la Communication Groupe.
Une version anglaise est également disponible sur demande.

Conseil et réalisation : Ecomom

Photos : Joël Balanche, Jack Clark, Pascal Cornier, Éric Dupont, Philippe Giraud - Terres du Sud,
Alain Guillardon, Patrick Hamon, Guillaume Maucuit Lecomte, Myr Muratet, Olivia Savouré.
Photothèques Lafarge, Urba Images, Atechnique Photographique, tous droits réservés.

AGENDA DE L'ACTIONNAIRE EN 1999

26 mars	Réunion du comité consultatif d'actionnaires
27 mai	Assemblée générale annuelle
7 juin	Détachement du dividende
7 juillet	Paiement du dividende en espèces
30 septembre	Réunion du comité consultatif d'actionnaires
28 octobre	Réunion d'actionnaires en province



S.A. au capital de 2 569 675 150 francs

Siège social : 61, rue des Belles Feuilles

BP 40 - 75782 Paris Cedex 16 - France

Téléphone : (33.1) 44 34 11 11 - Télécopie : (33.1) 44 34 12 00 - Télex : 641 548

542 105 572 RCS Paris

www.lafarge.com